

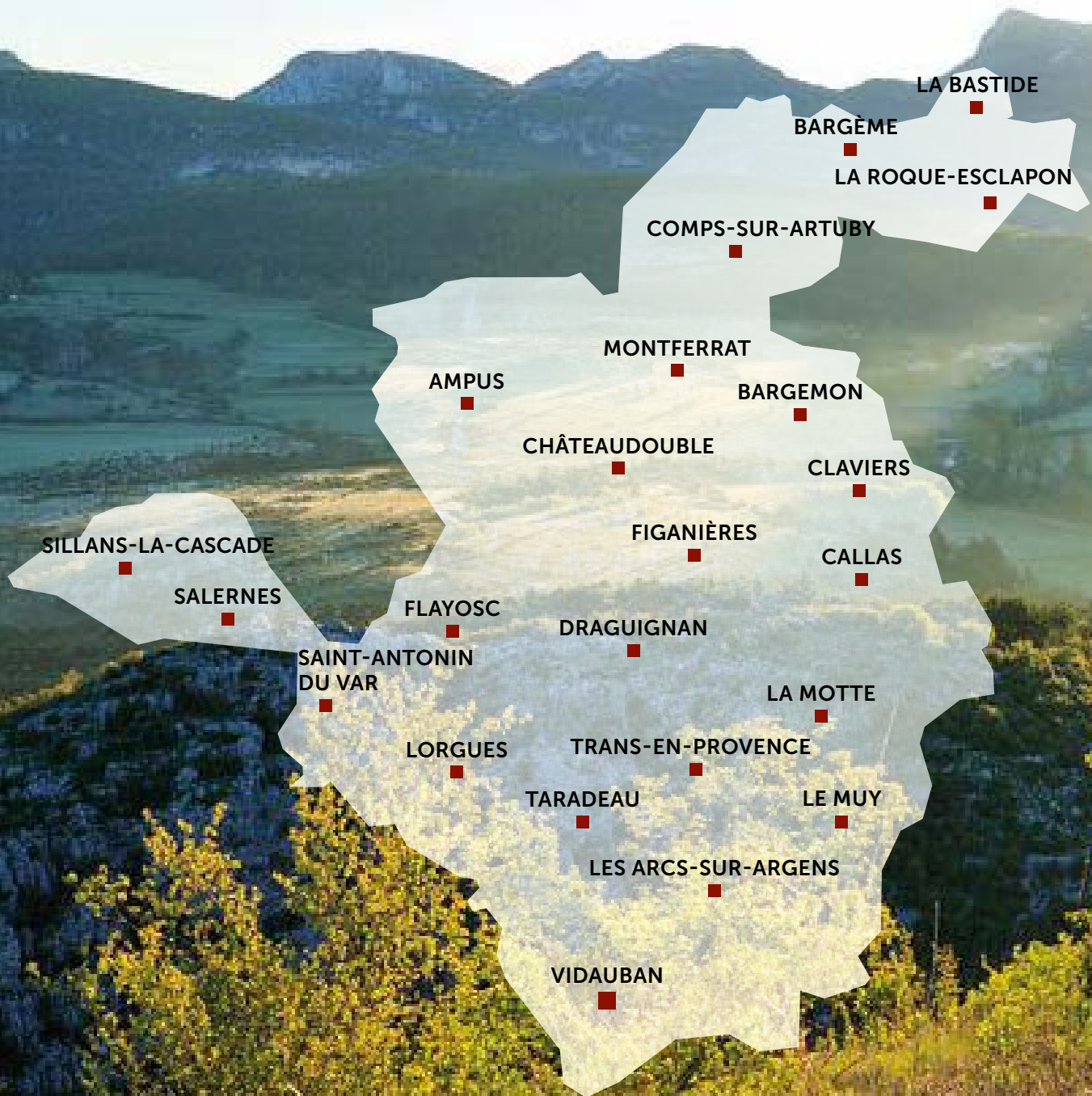
# AUTHENTIQUE SOLIDAIRE INVENTIVE

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

AMPUS  
BARGÈME  
BARGEMON  
CALLAS  
CHATEAUDOUBLE  
CLAVIERS  
COMPS-SUR-ARTUBY  
DRAGUIGNAN  
FIGANIÈRES  
FLAYOSC  
LA BASTIDE  
LA MOTTE  
LA ROQUE-ESCLAPON  
LE MUY  
LES ARCS-SUR-ARGENS  
LORGUES  
MONTFERRAT  
SAINT-ANTONIN-DU-VAR  
SALERNES  
SILLANS-LA-CASCADE  
TARADEAU  
TRANS-EN-PROVENCE  
VIDAUBAN



**DRACÉNIE**  
PROVENCE VERDON  
agglomération



## INTRODUCTION

Édits du Président et du Directeur Général des Services.....	6
Chiffres clés .....	10
Faits marquants .....	12

## DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

Une agglomération, 23 communes.....	16
Des hommes et des femmes de terrain.....	18
Les compétences de l'agglomération .....	20
Comment fonctionne l'agglomération ? .....	22
Le Conseil de Développement de la Dracénié .....	23
Des politiques contractuelles communautaires .....	24
La CAD devient DPVa .....	25

## TERRE DE PROJETS

Le SCoT .....	28
Le PLH.....	32
Les grands projets .....	33

## TERRE DE VIE

Les transports et mobilités durables.....	36
La collecte et le tri des déchets ménagers .....	40
L'urbanisme.....	46
Le SPANC.....	48
La Dracénié, un territoire durable (PIDAF, Natura 2000, Energie).....	50
Le Plan Transition Énergétique.....	54
La culture.....	56
Les sports.....	60

## TERRE DE DÉVELOPPEMENT

La promotion de l'agriculture .....	64
Le commerce et l'artisanat .....	66
Les actions en faveur de l'emploi et de la formation.....	68
L'accompagnement à la création et au développement d'entreprises .....	70
L'activité touristique.....	74
La Dracénié un territoire numérique .....	80

## TERRE DE SOLIDARITÉ

Le parc locatif social.....	84
Le contrat de cohésion sociale et la politique de la ville.....	88
Le Point d'Accès au Droit .....	92
Le CISPD et les TIG .....	94

## DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON, VOTRE AGGLOMÉRATION !

Une administration à votre service .....	98
Les ressources humaines.....	100
Les finances et le conseil de gestion.....	102
Les affaires juridiques.....	104
La gestion du patrimoine .....	105
La communication .....	108
Glossaire .....	110



# PARTIE 1

## INTRODUCTION

Éditos du Président et du Directeur Général des Services .....	6
Chiffres clés .....	10
Faits marquants .....	12



# LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités 2018 de notre intercommunalité. Au fil des pages, vous trouverez un rappel de la plupart des actions réalisées durant cette année. Une activité riche, variée, basée sur une volonté partagée de respecter la ligne de conduite que les élus de l'agglomération se sont fixés.

L'intercommunalité se fait à plusieurs. L'action de l'agglomération, dans le cadre de ses compétences plurielles, est visible en tout point du territoire. En 2018, plusieurs opérations ont abouti, d'autres ont été lancées ou se sont poursuivies.

L'agglomération anime plus que jamais son territoire, soutient son agriculture et son économie, améliore sans cesse le cadre de vie de ses concitoyens. L'aménagement du territoire et des infrastructures nécessaire à l'épanouissement de tous, la mise en place d'une politique touristique dynamique, l'implication communautaire en matière de cohésion sociale, de logement, de transports, de culture ne se démentent pas non plus. Ce n'est donc pas un hasard si les plus récentes réalisations de Dracénie Provence Verdon concernent des équipements destinés au plus grand nombre comme la Vigne à vélo, le Parc de loisirs à Vidauban ou la réhabilitation du théâtre de Draguignan.



---

La rigueur financière nous a imposé de bien mesurer nos investissements et le coût de chacune de nos opérations. Plus que jamais nous sommes au plus près de nos concitoyens pour être réactifs et efficaces.

Toutefois, afin de continuer à regarder vers l'avenir, l'Agglomération a franchi une étape essentielle avec le changement de nom. Une volonté partagée de redynamiser le territoire et la destination. La population a également été associée et la dénomination Dracénie Provence Verdon agglomération sera notre nom à l'avenir.

Par ailleurs, permettez-moi d'honorer ici la mémoire d'André Gaymard, le maire de Comps-sur-Artuby qui nous a quitté le 16 avril 2018. Un grand homme politique, dans le sens le plus noble du terme, qui a su durant toutes ces années se mettre au service des habitants de son village, de son canton et plus récemment de son intercommunalité. Merci pour tout cher André.

Si l'impulsion vient des élus, la concrétisation de notre action se fait en liaison étroite avec tous nos partenaires et avec l'ensemble de nos services. Entre dynamisme, rigueur de gestion et anticipation, le développement local est au centre de nos préoccupations afin de préparer au mieux le futur et de pouvoir répondre aux enjeux à venir.

Il y a tant de choses à dire que le mieux est encore de prendre le temps de consulter ce rapport afin d'y puiser des informations essentielles de l'année passée pour mieux comprendre l'avenir que Dracénie Provence Verdon agglomération, et l'ensemble de ses partenaires, entendent dessiner en étroite collaboration avec les forces vives du territoire pour le bien commun et toujours dans l'intérêt de nos concitoyens.

Olivier AUDIBERT-TROIN  
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération  
Ancien Député du Var



# LE MOT DU DIRECTEUR C

L'activité de l'agglomération se traduit par nombre d'actions quotidiennes dans le registre de ses politiques publiques au plus près des habitants et pour le développement du territoire.

Dans un environnement en constante évolution et malgré un contexte sociétal quelque peu chaotique, les institutions et acteurs publics ont un rôle primordial à tenir : assurer la performance et la cohérence des moyens et services d'intérêt général et penser l'avenir pour relever les défis auxquels nos sociétés sont confrontées en permanence.

C'est dans cet esprit que s'affirment les dispositifs et projets mis en œuvre chaque année selon une trajectoire de mandature, véritable épine dorsale de l'action publique dans un territoire. C'est la raison pour laquelle, aux compétences exercées s'ajoutent nécessairement une réflexion permanente et une concertation constante.

Sous l'impulsion de l'autorité territoriale, tous les acteurs font donc œuvre commune pour atteindre les objectifs fixés.

Le rapport d'activité en témoigne une nouvelle fois. Il démontre combien l'axiome réflexion / concertation / action / évaluation est au fondement même de toute stratégie.

À cet égard, l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) reflète bien le chemin parcouru par la définition d'une orientation générale mais aussi d'objectifs d'aménagements équilibrés entre développement urbain et rural, protection et valorisation des espaces.

Il se prononce aussi sur l'équité territoriale et la cohérence de développement dans une "armature urbaine" structurée entre le cœur d'agglomération, les villes d'appui et les villages, mais aussi les aménagements de mobilité (transports / déplacement / accessibilité), d'habitat, d'équipements et de services, de prévention des risques... bref, tout ce qui structure l'activité dans un bassin de vie !

Tout cela n'est possible sans consultation ni concertation entre les élus, avec les communes, les partenaires publics et privés, le monde économique et les associations.

C'est à une vision globale auxquels sont confrontés les décideurs, déclinée en domaines d'action opérationnelle.

Par exemple, l'articulation entre le SCoT et le Plan Local de l'Habitat (PLH), s'est faite à travers des ateliers mais aussi des entretiens avec chaque commune concernant les besoins en logement et en hébergement, le renouvellement urbain et la mixité sociale,







# GÉNÉRAL DES SERVICES

l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Dans le même sens, la mise en place du nouveau réseau des transports offre désormais un service de transport à la demande pour toutes les communes, avec renforcement des lignes urbaines et de nouvelles fréquences, l'interopérabilité des abonnements sur les réseaux urbains et interurbains, un nouveau service d'accueil / information...

Dans ce cadre et avec le renouvellement des marchés transports, se sont désormais des véhicules hautes performances environnementales qui arpenteront la Dracénie en gaz naturel véhicule (GNV).

Cela aura une incidence bénéfique pour l'environnement mais aussi la santé (lutte contre la pollution) car se sont plus de 150 véhicules qui sont affectés aux lignes régulières et scolaires (régie et prestataires). S'ajoutent à cela, la navette électrique du centre ville en cœur d'agglomération, le renouvellement du parc de véhicules de service de l'agglomération (20% électrique), la mise en place d'une politique de soutien à l'usage du vélo électrique.

Le nouveau schéma de collecte des déchets mis en application à l'été 2018, confirme lui aussi cette stratégie d'optimisation, d'efficacité et d'accessibilité d'un service public de qualité. Avec l'implantation de 235 colonnes supplémentaires de tri des déchets et ordures ménagères, 24 nouveaux Points d'Apport Volontaire, l'ouverture d'une nouvelle déchèterie à Lorgues, l'augmentation de la capacité de broyage des déchets verts et la campagne de lutte contre les dépôts sauvages, le taux de "valorisation matière et énergétique" atteint 53% du volume annuel global.

Des études approfondies sont engagées pour la redéfinition du dispositif de gestion des déchets, suite à la fermeture du site d'enfouissement et à la prise en compte des nouveaux objectifs du programme environnemental de gestion des déchets.

Le plan de transition énergétique englobe l'ensemble de ces considérations, certes d'un point de vue environnemental, mais aussi social et économique, selon 5 axes thématiques retenus : transports propres, plan vélo, habitat-énergie, patrimoine communautaire, déchets "propres".

Cette même dynamique de recherche d'optimisation et de performance se retrouve bien sûr dans l'entretien et la gestion du patrimoine communautaire, les équipements sportifs et culturels, mais aussi par le biais de dispositifs de soutien et d'accompagnement d'initiatives locales qui concourent au projet de cohésion, d'attractivité et d'animation du territoire.

On retiendra par exemple le fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC), la signature de la convention de partenariat avec pôle emploi ou encore le soutien aux missions locales.

Il est aussi question d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises, d'actions de promotions économiques et touristiques au niveau local, mais aussi régional, national voire international.

Enfin, cette vision globale n'aurait pas de sens sans l'engagement du service public par le biais de dispositifs de soutien aux projets de cohésion sociale, de formation, de santé en milieu rural, ou de services déconcentrés tels que le point d'accès au droit, les points d'info-tourisme ou les médiathèques sur l'ensemble du territoire.

C'est en fait l'ensemble de ces initiatives, actions et projets qui consolident le projet de territoire des 23 communes de DPVa.

Le dialogue et l'engagement sont au centre du projet d'agglomération qui trouve ici toute son expression.

Laurent SEMAVOINE  
Directeur Général des Services



# CHIFFRES CLÉS 2018

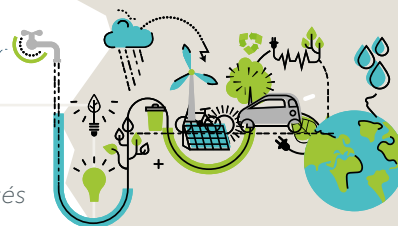


## Les déchets

- > **87 533** tonnes de déchets ménagers et assimilés gérées
- > **42 554** tonnes recyclées en déchèteries
- > **37 752** tonnes déposées en déchèteries dont 78% valorisés
- > **7 226** tonnes de déchets triés d'emballages, papiers, verre et cartons dont 96% valorisés
- > **53%** taux de valorisation des déchets
- > **41%** de valorisation matière
- > **12%** de valorisation énergétique
- > **394 kg** d'OMR par habitant

## L'écocitoyenneté

- > **122** animations dans les établissements scolaires pour 2517 élèves sensibilisés
- > **48** visites du centre de tri, 1200 élèves sensibilisés
- > **16** Opérations nettoyages de printemps/d'automne sur 15 communes
- > **1 000** participants à la balade verte lors de la Semaine du Développement Durable



## Projets urbains et Aménagement

- > **15 km** de pistes cyclables

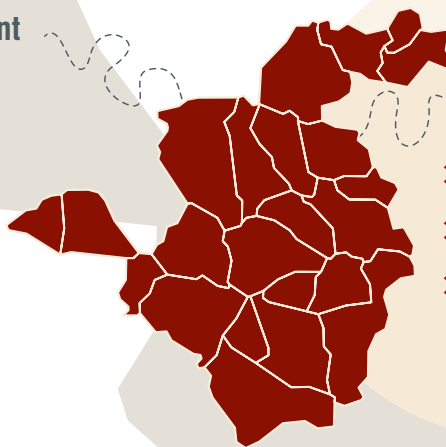


## Développement économique

- > **8** entreprises hébergées à la Pépinière-Hôtel d'entreprises
- > **3** procédures de préemption dans le cadre du dispositif de préservation du foncier agricole
- > **90%** du Parc des Bréguières commercialisés

## La Dracénie

- > **23** communes
- > **110 019** habitants
- > **914 km<sup>2</sup>**



## Tourisme

- > **337 400 €** (+ 19%) de recettes de taxe de séjour
- > **3 529** visiteurs au Salon Autour du vin
- > **207 581** pages vues sur tourisme-dracenie.com
- > **59 754** visiteurs dans les Points Info Tourisme



## Transports

- > **628 094** voyageurs
- > **3 951** scolaires inscrits
- > **12<sup>e</sup>** édition de la Journée des transports Publics
- > **1 650** voyages gratuits durant la Journée des transports Publics

## Finances

- > **65** M€ pour le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- > **5** M€ pour la clause de revoyure du PPI
- > **3,7** M€ pour les projets communaux





### Espaces naturels et forêts

- > **8** km de pistes restaurées
- > **192** hectares débroussaillés
- > **3** sites Natura 2000



### Assainissement (SPANC)

- > **730** contrôles d'installations neuves
- > **391** contrôles à la conception
- > **339** contrôles à la réalisation



### Habitat/Cohésion sociale/Politique de la ville

- > **2 920 800** € de financement DPVa dans des opérations de construction
- > **18** opérations de construction représentant **630** logements locatifs sociaux
- > **440** demandes reçues par l'Agglo
- > **49** actions soutenues dans le cadre du Contrat de ville pour 138 900 € (DPVa)



### Affaires juridiques et Commande publique

- > **64** marchés de **+ de 25 000€**
- > **6 000** heures d'insertion effectuées via les Marchés publics



### Communication

- > **180 000** Dracénie M@g édités chaque année
- > **4 903** personnes suivant la page de l'Agglo sur Facebook au 31/12/18
- > **712** followers sur Twitter
- > **197 458** pages vues sur Dracénie.com



### Urbanisme

- > **2 636** instructions
- > **733** conformités
- > **14** infractions
- > **99** dossiers instruits au titre des Établissements Recevant du Public (ERP)



### Culture

- > **16 124** spectateurs à l'Auditorium de la Dracénie
- > **7** sites d'enseignement musical et artistique pour 904 élèves
- > **38 794** adhérents au réseau de médiathèques
- > **500** animations dans le réseau de lecture publique
- > **16** expositions à l'Artothèque
- > **20 000** visiteurs dans les musées communautaires



### Point d'Accès au Droit

- > **150** permanences d'experts assurées
- > **3 500** personnes accueillies



### Gestion du patrimoine

- > **1 946** interventions techniques sur des équipements communautaires dont **1 244** traitées en Régie
- > **13** communes bénéficient d'une aide en ingénierie

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS EN 2018

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Après une ultime phase de concertation publique en novembre, le Schéma de Cohérence Territoriale de Dracénie a été arrêté le 20 décembre 2018 et devrait être approuvé en 2019. Fruit d'un long travail commun entre l'Agglomération et les communes membres, le document fixe les grandes orientations de l'aménagement et du développement durables du territoire.

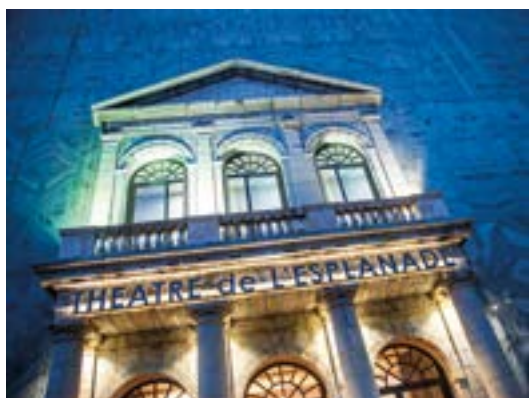


## Votre agglomération change de nom

Entériné le 20 décembre 2018 en conseil d'agglomération, le changement d'appellation de la Communauté d'Agglomération Dracénoise a été tout au long de l'année le fruit d'un long processus de concertation : saisie du Conseil de Développement de la Dracénie, sondages en ligne et dans la presse, questionnaires dans le magazine de l'agglomération... La CAD devient donc officiellement Dracénie Provence Verdon agglomération.

## ZAC Sainte-Barbe, la concertation

Site stratégique retenu pour le développement urbain de la ville-centre de l'agglomération, le projet de ZAC Sainte-Barbe est entré en octobre 2018 en phase de concertation. Réunions publiques, expositions, mise en ligne du projet complet et mise à disposition de cahiers de doléances... Le public a pu s'exprimer largement sur les orientations de cet espace.



## Inauguration du Théâtre de l'Esplanade

18 octobre 2018 - Après de nombreux mois de travaux, le théâtre d'Agglomération, désormais Théâtre de l'Esplanade, a rouvert ses portes au public à l'occasion d'un grand week-end inaugural. L'occasion pour les visiteurs de découvrir ce bâtiment emblématique de Draguignan entièrement rénové, de la grande salle de spectacle au hall d'accueil qui abrite désormais des expositions temporaires.

## Un nouveau réseau Ted Bus

Mis en service le 3 septembre 2018, le nouveau réseau de transport collectif a pour vocation d'améliorer la mobilité du quotidien des dracéniens et de proposer une offre de transport globale sur le territoire comme alternative à l'usage de la voiture particulière. Révision du transport à la demande, des lignes urbaines et interurbaines : l'objectif du nouveau réseau est de proposer une offre de transport mieux adaptée aux besoins de la population dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques.



## Inauguration du 3<sup>e</sup> tronçon de la Vigne à Vélo

Inaugurant le troisième tronçon de la Vigne à Vélo reliant Trans-en-Provence au rond-point de Sainte-Roseline, une « balade verte » a été organisée le 9 juin 2018 afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cette nouvelle promenade d'une longueur de 5,3 km, portant le linéaire réalisé à 14 km de voies cyclables sécurisées.



## Salon Autour du Vin et des Terroirs

Les 27 et 28 octobre 2018 a eu lieu la 6<sup>e</sup> édition du salon Autour du Vin et des Terroirs. Un grand succès pour ce rendez-vous devenu incontournable en Dracénie avec 90 exposants venus présenter leurs produits à un public conquis autour de nombreuses animations.

## Lancement de la saison touristique

Organisé en 2018 à La Motte, le lancement de la saison touristique est un moment privilégié pour tous les professionnels locaux de se rencontrer, de découvrir les nouveautés, de partager des expériences et de nouer des partenariats.



## Exposition Moya

Après une exposition exceptionnelle en juin 2017, Patrick Moya a retrouvé l'Artothèque afin de créer, une fois de plus, un événement pour les fêtes de fin d'année. En point d'orgue, l'artiste est venu les 7 et 8 décembre 2018, devant son public, peindre une immense fresque célébrant les entités du Pôle. Une magnifique exposition monumentale qui a ravi un public venu en grand nombre admirer les œuvres du maître.



# PARTIE 2

## DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

Une agglomération, 23 communes .....	16
Des hommes et des femmes de terrain .....	18
Les compétences de l'Agglomération .....	20
Comment fonctionne l'Agglomération .....	22
Le Conseil de Développement de la Dracénié .....	23
Des politiques contractuelles intercommunales .....	24
La CAD devient DPVa .....	25



## **23 COMMUNES POUR UNE AGGLOMÉRATION**





## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Créée par arrêté préfectoral le 31 octobre 2000, l'ancienne Communauté d'Agglomération Dracénoise traduit le souhait de huit communes (Les Arcs-sur-Argens, Châteaudouble, Draguignan, Figanières, Lorgues, La Motte, Taradeau et Trans-en-Provence) de s'unir en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire.

En décembre 2001, son périmètre est élargi à seize communes avec l'intégration d'Ampus, Bargemon, Callas, Claviers, Flayosc, Le Muy, Montferrat et Vidauban. Sa superficie est alors de 715 km<sup>2</sup> pour une population estimée à 97 000 habitants. En janvier 2014, l'Agglomération accueille 3 nouvelles communes : Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sillans-la-Cascade. Sa superficie est à ce jour de 784 km<sup>2</sup> pour une population de plus de 107 000 habitants.

Dans le cadre de l'adoption du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 a entériné le nouveau périmètre de DPVa en intégrant les communes de Bargème, Comps-sur-Artuby, la Bastide et la Roque-Esclapon, ouvrant ainsi une perspective exceptionnelle de tourisme et de sites remarquables, en faisant de notre agglomération la porte d'accès aux gorges du Verdon. Aujourd'hui, l'Agglomération comprend donc **23 communes et 110 296 habitants**.

Les 23 communes membres ont ainsi transféré certaines compétences municipales à l'Agglomération. Depuis, Dracénie Provence Verdon agglomération, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), doit exercer de plein droit des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives.

↘  
**23**  
communes

↘  
**914**  
km<sup>2</sup>

↘  
**110 296**  
habitants



# DES HOMMES ET DES FEMMES DE TERRAIN



**Olivier Audibert-Troin**

Président  
Ancien Député du Var



**Claude Pianetti**

1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Vidauban



**Jacques Lecointe**

2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Trans-en-Provence



**Claude Alemagna**

3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Lorgues



**Alain Parlanti**

4<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire des Arcs-sur-Argens  
*(démission du mandat le  
15 janvier 2019)*



**Bernard Chilini**

5<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Figanières



**Liliane Boyer**

6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire du Muy



**Valérie Marcy**

7<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de La Motte



**Gérald Pierrugues**

8<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Clavières



**Gilbert Galliano**

9<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Taradeau



**Raymond Gras**

10<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Montferrat



**Hugues Martin**

11<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire d'Ampus



**Daniel Maria**

12<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Callas



**Nicole FANELLI**

13<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Maire de Salernes



**Richard Strambio**

14<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Draguignan



**Christian Taillandier**

15<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Flayosc



## LES MEMBRES DU BUREAU



**Georges Rouvier**  
Membre du Bureau  
Maire de  
Châteaudouble



**Serge Baldecchi**  
Membre du Bureau  
Maire de  
Saint-Antonin-du-Var



**Yves Bacquet**  
Membre du Bureau  
Maire de Bargemon



**Christophe Carrière**  
Membre du Bureau  
Maire de  
Sillans-la-Cascade



**Sophie Dufour**  
Membre du Bureau  
Adjointe au Maire  
de Draguignan



**Frédéric Marcel**  
Membre du Bureau  
Conseiller municipal  
de Draguignan



**Jean-François Ferrachat**  
Membre du Bureau  
Maire de La Roque-  
Esclapon



**Alain Barale**  
Membre du Bureau  
Maire de Comps-  
sur-Artuby



**Jacques Gérard**  
Membre du Bureau  
Maire de Bargème



**Claude Marin**  
Membre du Bureau  
Maire de La Bastide

## LES DÉLÉGATIONS

**Claude Pianetti**  
délégué aux sports

**Jacques Lecointe**  
délégué à l'administration générale  
et à la communication

**Claude Alemagna**  
délégué à l'habitat, la politique de  
la ville et cohésion sociale

**Alain Parlanti**  
délégué au développement  
économique et au numérique

**Bernard Chilini**  
délégué aux espaces naturels, à la  
forêt et à la prévention des risques

**Liliane Boyer**  
déléguée à la gestion et à la  
valorisation des déchets

**Valérie Marcy**  
déléguée au tourisme

**Gérald Pierrugues**  
délégué à la ruralité

**Gilbert Galliano**  
délégué à l'agriculture

**Raymond Gras**  
délégué à l'hygiène et à la salubrité

**Hugues Martin**  
délégué à l'urbanisme et au droit  
des sols

**Daniel Maria**  
délégué à la modernisation de  
l'action publique, des relations  
citoyennes et du Conseil de  
Développement

**Nicole Fanelli**  
déléguée à l'action culturelle

**Richard Strambio**  
délégué aux transports, aux  
mobilités durables et à l'accessibilité

**Christian Taillandier**  
délégué à la formation et insertion  
professionnelle

**Georges Rouvier**  
délégué au développement durable  
et au climat

**Serge Baldecchi**  
délégué aux finances

**Yves Bacquet**  
délégué aux relations avec la  
Défense nationale (gendarmerie)

**Christophe Carrière**  
délégué à la qualité du service  
public intercommunal

**Jean-François Ferrachat**  
délégué aux études prospectives  
à la prise de compétence dans  
les domaines de l'eau et de  
l'assainissement

**Alain Barale**  
délégué à la santé en milieu rural

**Jacques Gérard**  
délégué aux sites remarquables

**Claude Marin**  
délégué au Parc Naturel Régional  
du Verdon et au Mont Lachens

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

### Draguignan

Stephan CERET  
Anne-Marie COLOMBANI  
Guy DEMARTINI  
Brigitte DUBOUIS  
Sylvie FAYE  
Sylvie FRANCIN  
Marie-Christine GUIOL  
Alain HAINAUT  
Mathilde KOUJI-DECOURT  
Florence LEROUX  
Grégory LOEW  
Christine NICOLETTI  
Christine PREMOSELLI  
Jean-Daniel SANTONI  
Richard TYLINSKI  
Valéria VECCHIO  
Alain VIGIER

### Figanières

Caroline COLLOMBAT

### Flayosc

Alain BOUCHER  
Laure REIG

### La Motte

Yves-Marcel LE POULAIN

### Le Muy

Franck AMBROSINO  
Bernard CHARDES  
Françoise LEGRAIEN  
Sylvain SENES

### Les Arcs-sur-Argens

Christine CHALOT-FOURNET  
Nathalie GONZALES  
Fabrice MAGAUD

### Lorgues

Jutta AUGUIN  
Francine FIORINI  
André MENET  
Jacques MICHEL

### Salernes

Jean-Pierre MOMBAZET

### Trans-en-Provence

Anne-Marie AMOROSO  
Alain CAYMARIS

### Vidauban

Malika GUELLATI  
Michèle PELASSY  
Thierry PESCE  
Régis ROUX  
Thierry RUDNIK

# LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



**Dracénie Provence Verdon agglomération exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.**



## Les compétences obligatoires

Sont définies par la loi et identiques pour toutes les communautés d'agglomération de France

- ▶ Développement économique et tourisme
- ▶ Aménagement de l'espace intercommunal
- ▶ Mobilités et transports
- ▶ Habitat
- ▶ Politique de la ville et cohésion sociale
- ▶ Accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

## Les compétences optionnelles

Sont énumérées dans une liste préalable par la Loi et choisies par le Conseil d'agglomération

- ▶ Voirie d'intérêt intercommunal
- ▶ Environnement et cadre de vie
- ▶ Équipements culturels et sportifs d'intérêt intercommunal

## Les compétences facultatives

Sont choisies par le Conseil d'agglomération selon les enjeux de chaque territoire

- ▶ Droit des sols
- ▶ Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- ▶ Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF)
- ▶ Natura 2000
- ▶ Système d'Information Géographique (SIG)
- ▶ Aménagement numérique du territoire
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Compétence déléguée au Syndicat Mixte de l'Argens
- ▶ Risques majeurs : Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- ▶ Aide au maintien d'un équipement de santé pluri professionnel de proximité en milieu rural depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

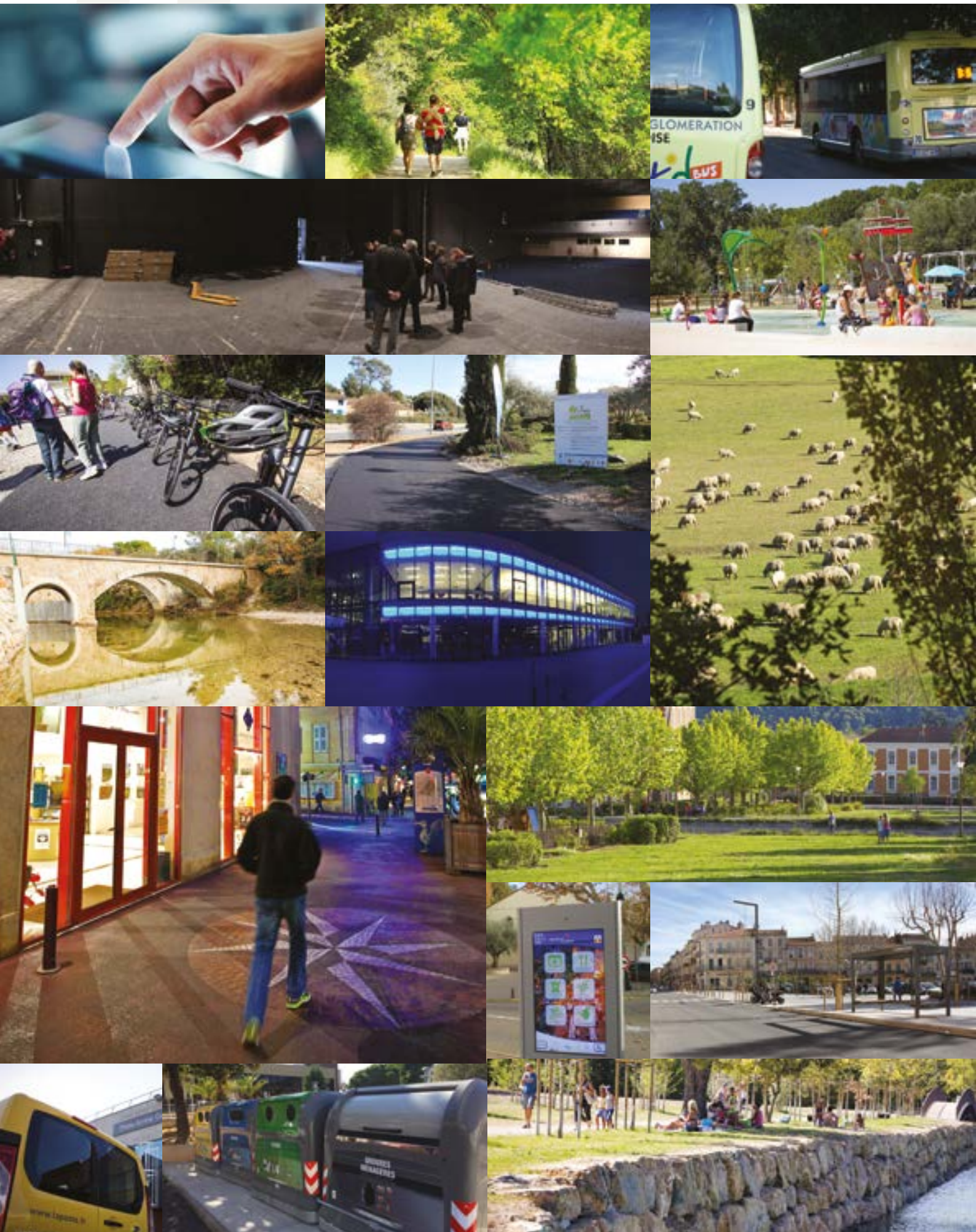
## L'eau, l'assainissement, le pluvial : vers de nouvelles compétences pour notre Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020 !

Les différentes réformes territoriales ont progressivement étendu le champ d'intervention des intercommunalités. Troisième volet de cette réforme territoriale, la loi «NOTRe » du 7 août 2015 a entendu confier de nouvelles compétences aux structures intercommunales comme notre Agglomération, qui se traduiront au 1<sup>er</sup> janvier 2020 par une prise de compétence obligatoire en matière d'eau, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales (confirmé par la loi «Ferrand-Fesneau » du 3 août 2018).

La loi a en effet encouragé ce changement d'échelle de ces compétences « historiquement communales » en réponse notamment aux difficultés liées à l'entretien des réseaux, pour certains vieillissants et coûteux à renouveler, à la concentration des pollutions appelant à des techniques toujours plus poussées de traitement des eaux usées et à la raréfaction de la ressource en eau potable.

Afin d'anticiper l'intégration de ces nouvelles compétences, l'intercommunalité s'est engagée, dès 2018, dans une démarche active préparatoire au transfert, par le biais d'une étude prospective menée à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.

Cette étude, menée en étroite et parfaite collaboration avec les Maires des 23 communes membres de l'Agglomération et ses partenaires institutionnels et financiers (notamment l'Agence de l'eau), doit permettre d'appréhender le transfert dans les meilleures conditions possibles.





# COMMENT FONCTIONNE L'AGGLOMÉRATION ?

## Les instances de gouvernance

L'agglomération dispose d'un Conseil d'agglomération composé de 66 conseillers communautaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et d'un Bureau de 26 élus (1 Président, 15 Vice-Présidents, 10 membres du Bureau) où se discutent les grandes orientations en termes d'actions et de politiques à mettre en œuvre : Le Conseil d'agglomération est l'organe délibérant de la structure intercommunale. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'Agglomération.

Le Bureau de la Communauté d'agglomération, quant à lui, peut se réunir pour deux attributions distinctes : soit en tant qu'organe de travail pour examiner les affaires courantes, étudier les dossiers inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil ou encore émettre des avis ou des propositions sur tout projet structurant de l'Agglomération, soit en tant qu'organe délibérant, dans les domaines où il a reçu délégation du Conseil.

## Les commissions

Elles sont au nombre de 18 :

Commissions finances - administration générale et communication - sport - culture - habitat et logement - politique de la ville et cohésion sociale - formation, insertion professionnelle - urbanisme et droit des sols - hygiène et salubrité - transports, mobilité durable et accessibilité - développement économique et numérique - tourisme - espaces naturels/forêts et prévention des risques - gestion et valorisation des déchets - agriculture - ruralité - modernisation de l'action publique et relation citoyenne - relation avec la défense nationale.

## La vie institutionnelle

Pour l'année 2018, **6 Conseils d'agglomération** se sont tenus.

Durant, ces 6 séances, 228 délibérations ont été prises.

En ce qui concerne **les Bureaux** :

- ▶ 15 séances formelles ont été organisées
- ▶ 18 séances informelles se sont réunies.

Pour les **décisions communautaires**, **313 actes** ont été transmis au contrôle de légalité et affichés.

66

conseillers  
communautaires

18

commissions

228

délibérations  
pour 2018

# LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DRACÉNIÉ

Il s'agit d'un organe de concertation composé de représentants bénévoles des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs situés dans le périmètre intercommunal. Dès 2006, par sa décision d'instaurer un Conseil de Développement, l'Agglomération affirme l'intérêt qu'elle porte au dialogue permanent avec les différentes composantes de la société civile et sa volonté de favoriser la concertation et la participation avec « ceux qui font et qui vivent le territoire ».

L'activité du CDD au cours de l'année 2018 a comporté un moment fort : **exprimer son avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale, le SCoT de la Dracénie.**

Ce document est destiné à éclairer les élus communautaires sur la perception qu'en ont les membres du CDD, lesquels ont librement formulé leur avis assorti d'observations.

Ce document est disponible sur [www.dracenie.com](http://www.dracenie.com), tout comme l'ensemble des avis du conseil.

Par ailleurs, le CDD a constitué une commission sur le thème de la valorisation du patrimoine du territoire. Compte tenu du sujet, l'activité de cette dernière s'inscrit dans la durée.

Enfin, pour permettre à ses membres de s'informer sur divers aspects du territoire, ou encore sur les actions conduites par l'agglomération, le CDD organise des réunions au cours desquelles interviennent des personnalités compétentes.

2018 aura ainsi permis à ses membres de mieux connaître le tri des déchets, avec notamment une visite du centre de tri du Muy ainsi que de participer à deux séances pédagogiques à l'école Pagnol à Draguignan, puis d'approfondir leur connaissance du PIDAF, le plan intercommunal d'aménagement forestier.

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA DRACÉNIÉ

- ▶ Est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable sur le territoire intercommunal.
- ▶ Peut par ailleurs donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative au territoire.



**Un éclairage concerté de la société civile**



# DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

Dracénie Provence Verdon agglomération a signé deux contrats en 2016/2017 avec d'une part l'État – le Contrat de ruralité - et d'autre part la Région – le Contrat Régional d'Équilibre Territorial. Dans les deux cas, ils ont permis d'obtenir des soutiens financiers de la part de l'État et de la Région sur des projets portés par l'intercommunalité. Néanmoins, dans ces deux cas, l'Agglomération a souhaité ouvrir la possibilité d'y intégrer des projets communaux laissés à l'appréciation des critères d'éligibilités des financeurs. Par ailleurs, en 2018, DPVa a co-signé avec la ville de Draguignan, la convention relative au dispositif "Action Cœur de Ville" pour la période 2018-2023, qui vise à renforcer le cœur d'agglomération et les fonctions de centralité de Draguignan.

## Le Contrat de ruralité

L'agglomération a signé le 19 janvier 2017 pour la période 2017-2020, le Contrat de ruralité de la Dracénie avec l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Agence Régionale de Santé. Sur la base des opérations prévues dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), ce sont 16 opérations qui ont été retenues sur les 6 volets prioritaires de l'État pour un montant total de 4,55 M€ pour la période 2017-2020. Ce contrat cadre se décline chaque année en convention financière ; pour 2018, l'agglomération a ainsi obtenu de l'Etat un cofinancement à hauteur de plus de 790 000 €.

## Le Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET)

Sur la base des projets issus de son PPI, Dracénie Provence Verdon agglomération a proposé d'inscrire dans le CRET de la Dracénie, 24 opérations communautaires réparties sur les 4 axes stratégiques régionaux en obtenant sur la période 2017-2020 un soutien financier à hauteur de 5,37 M d'€. Ainsi, l'agglomération pourra bénéficier du soutien financier de la Région sur des opérations stratégiques, telles que le Pôle Aquatique (2,4 M€ de subvention régionale), la réhabilitation du Théâtre communautaire (360 000€), la requalification des ZAE (380 000€), le Pôle d'échange multimodal à Draguignan (241 000€), etc.

La région a également retenu 16 projets communaux pour un montant d'aides de 4,44 M€. 2018 a été l'année de la revoyure du CRET, qui a permis de mettre à jour les opérations communautaires soutenues financièrement par la Région, au vu des évolutions des cadres d'intervention et de l'état d'avancement des projets. Ainsi, par exemple, la Région a soutenu l'agglomération sur l'étude de valorisation énergétique des déchets verts, comme sur les études relatives au projet des Gorges de la Nartuby à Trans-en-Provence, visant à valoriser ce site naturel.

## L'Action Cœur de Ville

L'État a contractualisé, le 28 septembre 2018, avec l'agglomération, la ville de Draguignan et la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat-cadre pour la période 2018-2023. La programmation prévisionnelle prévoit une sollicitation de l'Etat pour des projets renforçant les fonctions de centralité de Draguignan, dans le domaine des transports (1,9 M€ pour les bus propres et mobilités douces, le pôle d'échange multimodal...), des équipements structurants (2 M€ pour le pôle aquatique), le développement économique et l'emploi (200 000€ pour abonder le Fisac et soutenir le pôle tertiaire à Sainte-Barbe) et l'aménagement des espaces publics (100 000€ pour le mobilier urbain de collecte des déchets par exemple...). Au titre des actions-matures 2018, l'agglomération a pu bénéficier d'un soutien financier de l'État à hauteur de 710 000 € pour la mise en place d'une navette électrique de centre-ville, l'optimisation énergétique du patrimoine bâti communautaire, et l'aménagement du Pôle Transports à Draguignan.

4,55

M€ pour le contrat de ruralité de 2017 à 2020

5,37

M€ pour le CRET de 2017 à 2020

5

M€ de projets supplémentaires pour le PPI



# LES COMMUNAUTAIRES

## Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Le Plan Pluriannuel d'Investissements de l'agglomération a été réajusté lors du séminaire à mi-mandat et la revoyure du PPI a été adoptée par délibération en juin 2018. Cette revoyure a acté l'abondement de la capacité d'investissement de l'agglomération de 5 M€ de projets supplémentaires, que ce soit pour les projets communautaires (3,7 M€) ou pour les communes (1,3 M€) à travers les fonds de concours.

# LA CAD DEVIENT DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

La politique touristique a été clairement énoncée avec le développement économique comme action prioritaire de la mandature. Ainsi, un nouveau schéma touristique, le déploiement de bornes numériques connectées, la labellisation du territoire, la reconnaissance par les professionnels et les services de l'État de notre office de tourisme apportent déjà des retombées significatives sur notre territoire. En termes de communication, l'ensemble des professionnels et des organismes dédiés au tourisme nous alertent depuis des années sur le manque de visibilité de la "Dracénie".

La Dracénie, ce territoire que nous aimons, a donné son nom à notre intercommunalité dès l'an 2000 autour des 8 premières communes. Néanmoins, au fil des années, notre agglo s'est étendue à 16, puis 19 et enfin 23 communes pour un périmètre allant désormais jusqu'au pays du Verdon.

L'heure était donc venue de revisiter la dénomination de notre territoire avec un triple préalable : prendre l'attache de nos professionnels, consulter la population, et enfin respecter nos habitudes, nos racines.

Les élus communautaires ont donc adopté en délibération du 20 décembre 2018 la nouvelle appellation du territoire : désormais, votre agglo se nomme **Dracénie Provence Verdon agglomération**.





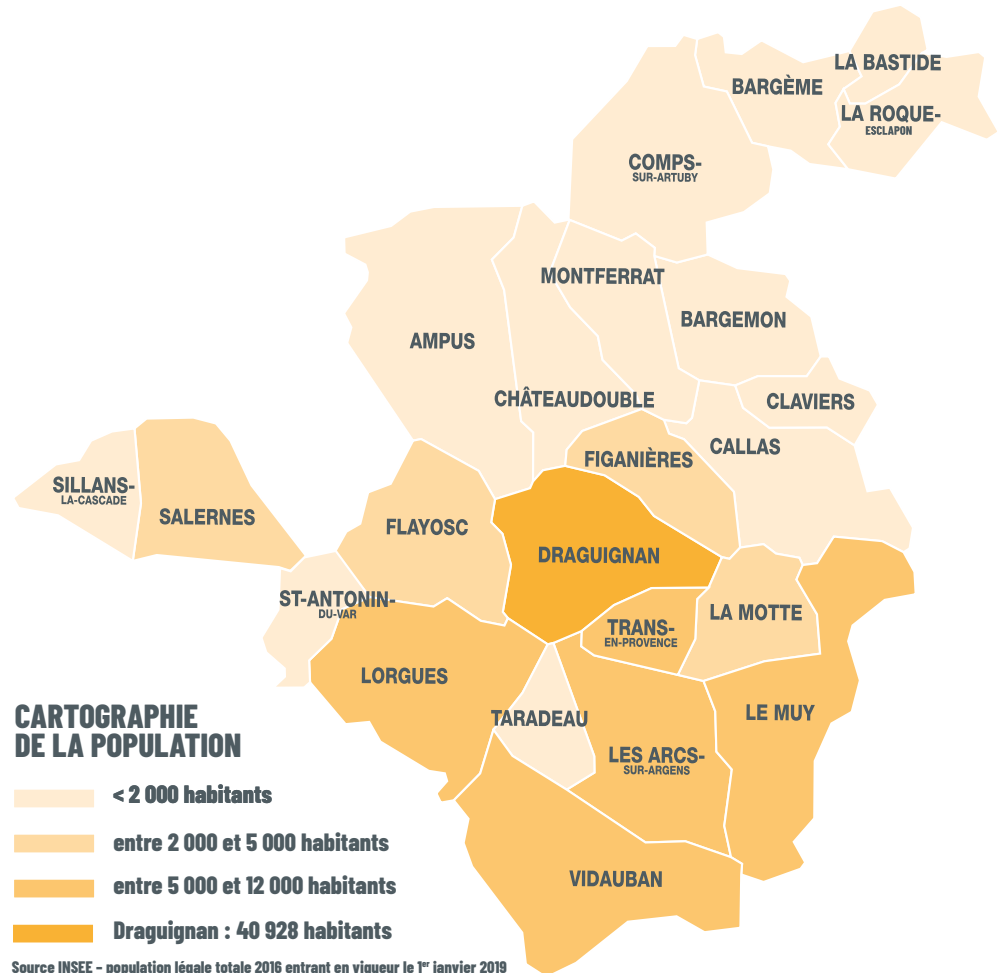
# PARTIE 3

## TERRE DE PROJETS

Le SCoT .....	28
Le PLH .....	32
Les grands projets .....	33

# LE SCHÉMA DE COHÉRENCE

## CARTOGRAPHIE DE LA POPULATION



### La planification

Le SCoT, relancé depuis septembre 2014, a franchi une nouvelle étape avec la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs en 2017, rendue possible par le consensus trouvé au sujet de l'aménagement commercial du territoire. La rédaction définitive du document et la finalisation de la concertation préalable se sont réalisées en 2018 et le SCoT a été arrêté le 20 décembre 2018 et devrait être approuvé en 2019.

Le Scot (Schéma de Cohérence territoriale), document projet d'aménagement du territoire, fixe les orientations générales et les objectifs d'aménagement à moyen et à long terme jusqu'en 2030 pour le territoire de la Dracénie.

## LE SCoT, c'est quoi ?

### Objectifs du SCoT

- ▶ Mettre en cohérence et coordonner les politiques menées en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'implantations économiques et commerciales
- ▶ Assurer un développement harmonieux en prenant en compte les impacts sur l'environnement, la protection des sites et des espaces naturels, en réduisant les risques et les nuisances
- ▶ Planifier l'implantation des grands projets d'équipements et de services majeurs : voiries, équipements publics structurants, etc.

2014

lancement du SCoT

72 000

hectares préservés dans leurs usages et fonctions actuels

# TERRITORIALE

## Historique

Suite aux inondations de 2010 et à l'intégration de nouvelles communes en 2014, la démarche de SCoT a été suspendue dans l'attente d'un contexte local stabilisé.

Depuis l'automne 2014, après la mise en place du Conseil d'agglomération résultant des élections municipales et communautaires de mars 2014, la démarche d'élaboration a été relancée.

Celle-ci a débuté par une importante mise à jour du diagnostic qui datait de 2008 et qui prend désormais en compte les trois communes qui ont rejoint l'ancienne CAD le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Saint-Antonin-du-Var, Sillans-la-Cascade et Salernes) ainsi que les données les plus récentes sur le territoire (plan de prévention des risques d'inondation, démographie, économie, transports, environnement...).



## LES GRANDS PRINCIPES

### Equilibre des usages de l'espace

Il est proposé de rechercher un équilibre entre le développement urbain et la protection valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers. A ce titre, près de 72 000 hectares sont préservés dans leurs usages et fonctions actuels. Les développements urbains attendus pour les douze prochaines années (2019-2030) sont localisés au sein d'espaces urbains de référence clairement définis.

### Principe de l'équité territoriale

L'organisation territoriale se fait sur la base d'une armature urbaine en trois catégories hiérarchiques qui vont guider à la fois la localisation, l'ampleur et la densité des développements urbains.

- ▶ Le cœur d'agglomération (Draguignan et Trans-en-Provence)
- ▶ Les villes d'appui (Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Vidauban, Lorgues, Flayosc et Salernes)
- ▶ Les villages (Bargemon, Callas, Clavières, Figanières, Montferrat, Châteaudouble, Ampus, La Motte, Taradeau, Saint-Antonin-du-Var et Sillans-la-Cascade)

## Consommation de l'espace et étalement urbain

Au niveau des villages environ 220 hectares vont être réservés pour des aménagements futurs et 220 ha environ pour le cœur d'agglomération (Draguignan + Trans-en-Provence). À noter que le SCoT et les PLU permettent de consommer moins d'espaces naturels et agricoles qu'auparavant tout en autorisant un développement urbain important.

Cependant, une attention particulière est portée aux projets urbains qui devront garantir les fonctions paysagère, écologique, agricole et de qualité urbaine.

## La prévention des risques naturels

Bien évidemment, le SCoT prend en compte et rend possible la réalisation des actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). L'idée est qu'il permette la limitation de l'imperméabilisation des sols et la réduction des eaux de ruissellement en favorisant l'infiltration « au plus près » et le stockage temporaire des eaux pluviales.

## Les protections

Les espaces naturels et forestiers, ainsi que les zones humides, ne sont pas ouverts à l'urbanisation. Seuls les aménagements, les constructions et les installations légères permettant leur entretien et une certaine valorisation sont admis mais aussi ceux qui sont en lien avec le développement des industries environnementales, la réalisation des périmètres de captage en eau potable ou les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics.

Enfin, les espaces agricoles ne sont également pas ouverts à l'urbanisation. En cas de projet agricole contribuant à l'extension des terres agricoles, le déclassement des espaces boisés classés est autorisé comme les projets de développement agro-touristique. Toute suppression d'espace agricole ouvre droit à l'application du principe de compensation à l'échelle du SCoT. La reconquête des friches agricoles est ainsi fortement encouragée.

## Les Grands Projets d'équipements et de services

L'objectif est de renforcer le potentiel économique du territoire, d'accroître l'emploi et d'offrir une palette élargie d'équipements d'agglomération. Citons ainsi quelques projets majeurs.

- ▶ **Draguignan** : le projet Victoire (commerces, équipements sportifs et publics), le pôle d'échange multimodal, le campus universitaire, la ZAC Sainte-Barbe (centre aquatique, projet économique tertiaire, et habitat)
- ▶ **Le Muy**, la ZAE "Arc Sud", une nouvelle zone d'activités économiques
- ▶ **Viduban**, la ZAE de Matheron
- ▶ **Les Arcs**, l'extension du centre commercial du Pont Rout
- ▶ **La Motte**, le projet de développement agro-touristique du Plateau
- ▶ un équipement de traitement-valorisation des déchets
- ▶ Infrastructures de transports avec la création d'une aire de covoiturage au droit de l'A8, le principe d'une gare dite de Var-Est
- ▶ La possibilité de construction d'un nouveau centre pénitentiaire.

D'une manière générale, l'expansion économique est vivement encouragée sur l'Arc-Sud, à l'exception des activités commerciales et de services qui seraient de nature à déstabiliser la dynamique des cœurs de ville.

## La politique de l'habitat

Différents axes ont été définis pour permettre d'améliorer l'existant. L'objectif est d'atteindre 9950 logements nouveaux sur 12 ans, répartis entre les constructions nouvelles et le retour sur le marché des quelques 6000 logements vacants. La priorité est donnée à la réhabilitation des centres villes, centres-bourgs et centres villages. Enfin, il s'agit de conforter la mixité sociale et d'établir un meilleur équilibre géographique du parc locatif social, tout en adaptant les logements aux revenus des ménages, tout en veillant à l'amélioration et à la réhabilitation du parc de logements existant.

## La cohérence entre transport et urbanisation

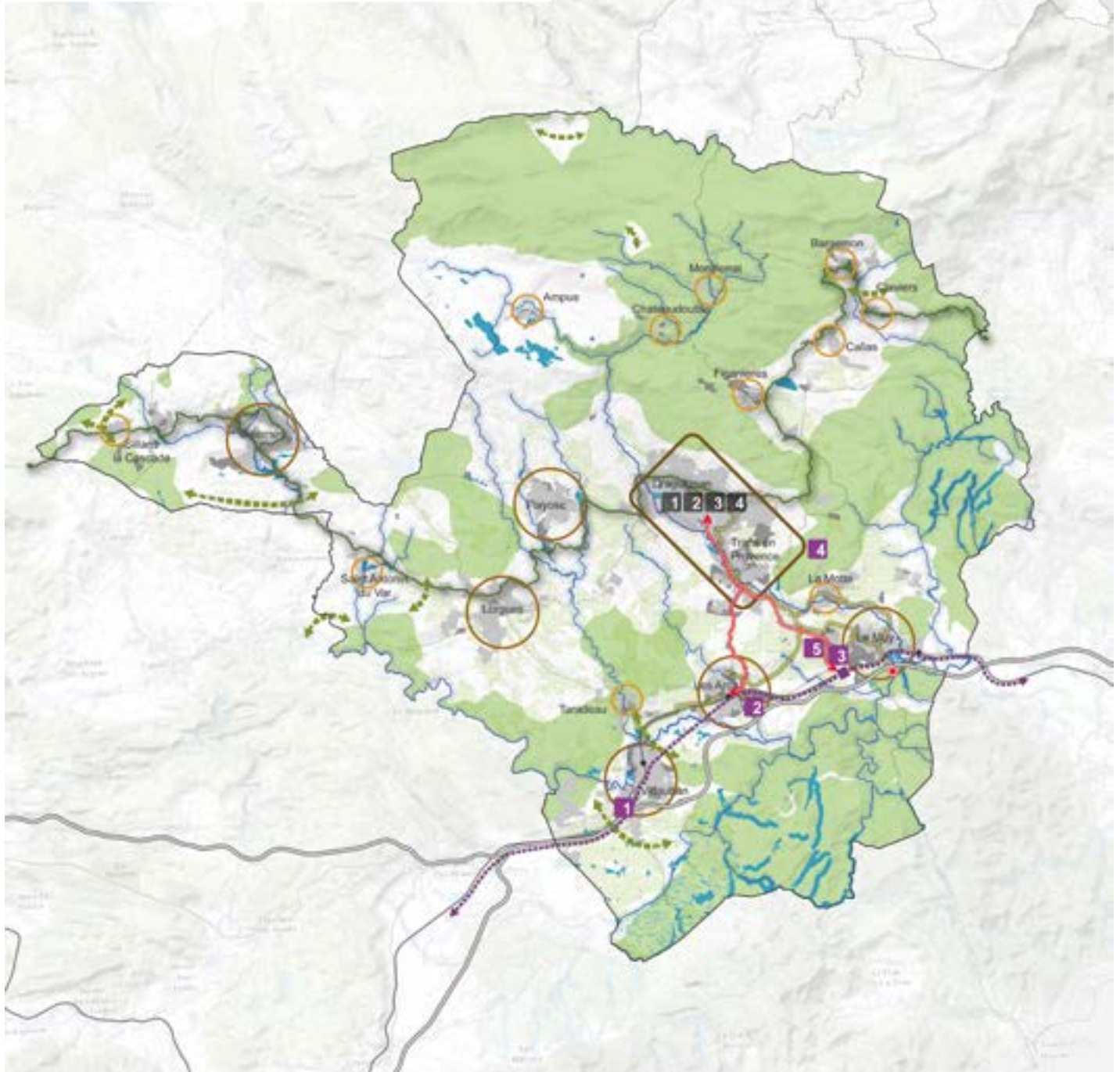
La régulation du trafic automobile est une priorité. Cela passe par le développement d'une offre améliorée de transports publics. L'idée est d'établir un réseau de transports collectifs hiérarchisé, organisé à partir de l'axe Draguignan-Centre-Arc Sud avec une amélioration de la fréquence, de la rapidité, de l'amplitude de service et d'un confort accru, mais sans oublier la desserte des autres villages de la ruralité.



























La "Vigne à Vélo" va se poursuivre tout en encourageant la création d'itinéraires cyclables dans les aménagements de voirie.

Le co-voiturage sera soutenu avec le développement de la plateforme de co-voiturage de l'échangeur de l'autoroute A8 au Muy ou près des carrefours les plus importants du réseau routier du territoire.

# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS  
Carte de synthèse



<p><b>TRAME VERTE ET BLEUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Réservoirs de biodiversité</li> <li> Corridors écologiques</li> <li> Cours d'eau</li> <li> Réservoirs (trame bleue)</li> </ul> <p><b>REPÈRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Vignes (AOC)</li> </ul>	<p><b>ARMATURE URBAINE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Cœur d'agglomération</li> <li> Villes d'appui</li> <li> Villages</li> </ul> <p><b>ESPACES URBAINS DE RÉFÉRENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Espaces urbains à densifier (EUD)</li> <li> Espaces d'urbanisation potentielle (EUP)</li> </ul>	<p><b>TRANSPORTS / MOBILITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Future LNPCA</li> <li> Future gare Var Est</li> <li> Transports en commun structurants et performants</li> <li> Aire de covoiturage</li> <li> Euro Vélo N°8 : la méditerranée à vélo</li> <li> Vigne à Vélo</li> </ul>	<p><b>GPES (EUD)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> 1 Projet Victoire</li> <li> 2 Centre aquatique</li> <li> 3 Pôle tertiaire Sainte-Barbe</li> <li> 4 Pôle universitaire</li> </ul>	<p><b>GPES (EUP ou extension)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> 1 ZAE Matheron (15 ha)</li> <li> 2 Extension commerciale du Port Rout</li> <li> 3 ZAE Arc Sud (90 ha)</li> <li> 4 Développement agro-touristique Plateau de La Motte</li> <li> 5 Nouveau centre pénitentiaire</li> <li> 6 Centre de traitement et de valorisation des déchets (non localisé)</li> </ul>
---	--	---	---	---

# LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)



Dès le mois d'août 2017, les bureaux d'études Guy Taïeb Conseils (GTC) et Foncéo ont été retenus à l'issue d'une procédure de consultation afin d'élaborer, pour le compte de la communauté d'agglomération, le Programme Local de l'Habitat pour la période 2019-2024.

Le P.L.H est le document qui formalise la politique locale de l'habitat, dans toutes ses composantes. Il est établi par Dracénie Provence Verdon agglomération pour l'ensemble de ses communes membres. Le P.L.H définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant :

- ▶ à répondre aux besoins en logements et en hébergements,
- ▶ à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- ▶ à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Les travaux ont concrètement commencé dès le mois de septembre 2017. L'année 2018 a permis à chaque Maire d'être entendu individuellement dans le cadre de l'élaboration du diagnostic territorial, phase 1 de la procédure d'élaboration.

2018 a été également l'occasion de plusieurs réunions : 4 ateliers fonciers, 2 groupes de travail techniques et 3 comités de pilotage.

Une démarche d'articulation SCOT/ PLH a nécessité des entretiens individuels avec chacune des 23 communes de l'agglomération, afin de garantir une parfaite cohérence desdits documents.

Plusieurs réunions avec les partenaires ont eu lieu, notamment avec le partenaire État.





# LES GRANDS PROJETS

L'année 2018 a été riche en grands projets structurants pour le territoire. Dracénie Provence Verdon agglomération a poursuivi ses efforts en matière d'équipement avec la réhabilitation du Théâtre de la Dracénie, la finalisation du Parc Loisirs de Vidauban ou encore la poursuite du schéma cyclable de la Dracénie. À noter encore, les investissements majeurs sur l'ensemble du territoire pour l'optimisation des collectes de déchets, la lutte contre les inondations ou les politiques en faveur du logement et de l'économie.

## LES GRANDES OPÉRATIONS

<b>HABITAT</b>	Logements, OPAH, PIG & Dispositifs ALABRI	Dracénie	<b>3,04 M€</b>
<b>CULTURE</b>	Théâtre de la Dracénie (réhabilitation)	Draguignan	<b>3,2 M€</b>
<b>ÉCONOMIE</b>	ZAE St-Hermentaire (réhabilitation zone Ouest)	Draguignan	<b>1,6 M€</b>
	ZAE de l'Écluse & des 4 Chemins	Les Arcs-sur-Argens	<b>850 000 €</b>
	ZAE Les Ferrières	Le Muy	<b>1,5 M€</b>
	FISAC (aide aux commerces de proximité)	Dracénie	<b>110 000 €</b>
<b>TOURISME</b>	Schéma cyclable (Vigne à Vélo)	Dracénie	<b>1,1 M€</b>
	Parc Loisirs Dracénie Provence (finalisation)	Vidauban	<b>312 000 €</b>
<b>DÉCHETS</b>	Optimisation des collectes	Dracénie	<b>987 000 €</b>
	Déchèteries	Comps-sur-Artuby, Salernes	
<b>FORÊT</b>	Travaux PIDAF	Dracénie	<b>749 000 €</b>
<b>TRANSPORTS</b>	Nouveaux services TedBus	Dracénie	<b>155 000 €</b>
<b>NUMÉRIQUE</b>	Montée en débit Internet (SDTAN)	Bargème, Comps-sur-Artuby, La Bastide, La Roque-Esclapon	<b>114 000 €</b>
<b>SMA</b>	Lutte contre les inondations	Dracénie	<b>830 000 €</b>

Légende :

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PIG : Programme d'Intérêt Général

ALABRI : Accompagnement pour L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation

ZAE : Zone d'Activité Économique

FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

PIDAF : Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier

SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique

SMA : Syndicat Mixte de l'Argens



# PARTIE 4

## TERRE DE VIE

Les transports et mobilités durables .....	36
La collecte et le tri des déchets ménagers .....	40
L'urbanisme .....	46
Le SPANC .....	48
La Dracénie, un territoire durable (PIDAF, Natura 2000, Énergie) .....	50
Le Plan Transition Énergétique .....	54
La culture .....	56
Les sports .....	60



# LES TRANSPORTS ET MOBILITÉS DURABLES

**628 094**

voyages ont été comptabilisés contre 610 820 en 2017 soit +2,8%

## UN NOUVEAU RÉSEAU EN 2018

À la suite d'une étude de restructuration de son réseau de transports collectifs, Dracénie Provence Verdon agglomération a adopté un nouveau schéma mis en application le 3 septembre 2018.

### Les évolutions de l'offre de transport

Transport à la Demande pour toutes les communes : nouveaux arrêts à Salernes, Sillans-la-Cascade, St-Antonin-du-Var, Vidauban, Trans-en-Provence, Comps-sur-Artuby, Bargème, La Roque-Esclapon, La Bastide.

Des lignes interurbaines plus directes, plus lisibles :

- ▶ nouvel arrêt de la ligne n°5 à Trans-en-Provence ;
- ▶ modification du tracé de la ligne n°9 Vidauban-Draguignan.

Des lignes urbaines renforcées sur les tronçons les plus densément peuplés et desservant les pôles générateurs, fréquence inférieure ou égale à 30 minutes sur les lignes 1 et 3 :

Afin de tenir compte des doléances de certains voyageurs, notamment sur Draguignan, les lignes ont été adaptées : ajout de passages, modification des tracés et desserte plus fine des arrêts, notamment en centre-ville...

Ces adaptations ont été réalisées après analyse et notamment en fonction du nombre de demandes. Elles ont été absorbées dans le coût de fonctionnement du réseau.

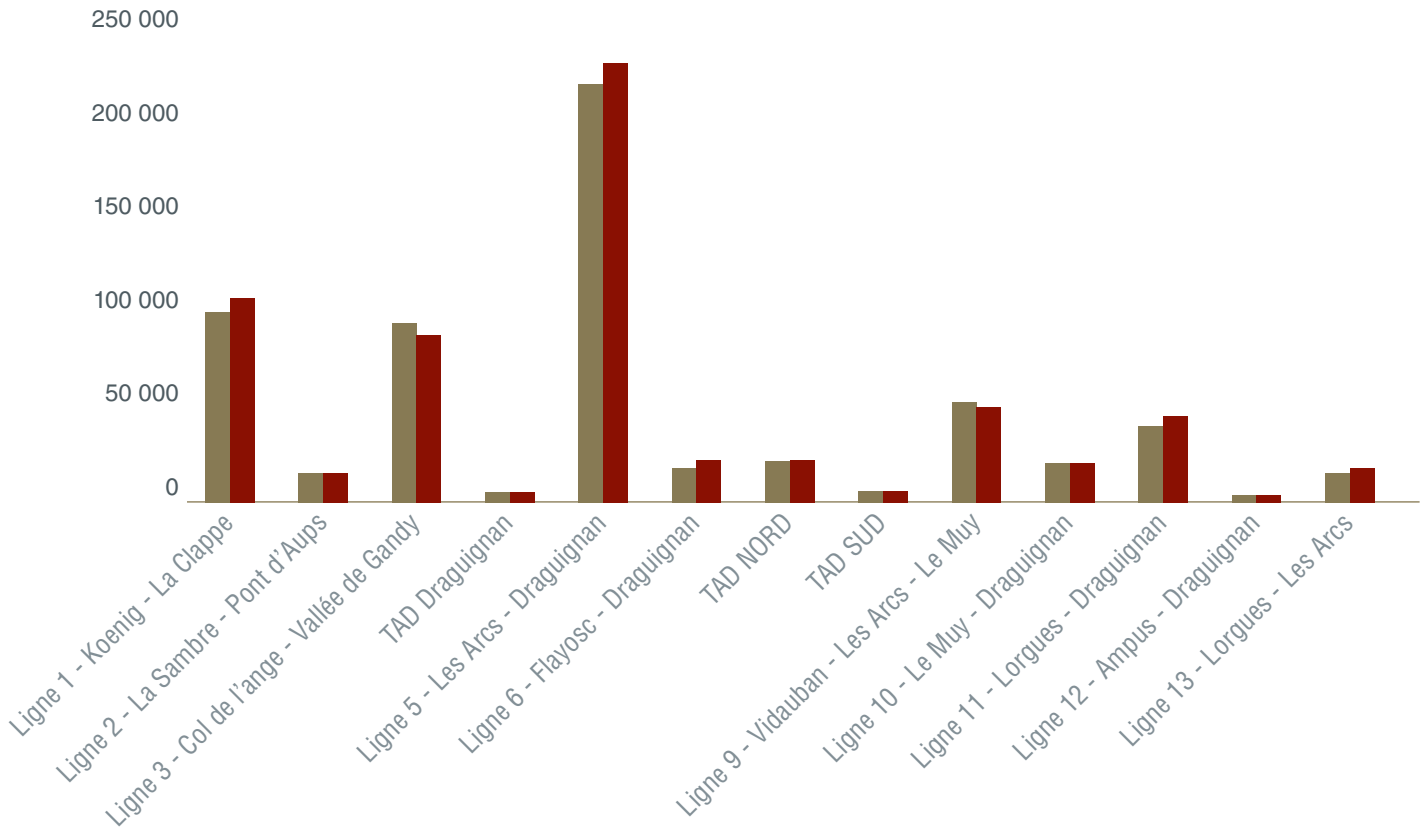
Au total c'est un budget prévisionnel supplémentaire de l'ordre de 460 000 €/an comprenant notamment le renfort en personnel :

- ▶ 5 nouveaux conducteurs pour la régie des transports de Dracénie Provence Verdon agglomération (sur les lignes 1, 2, 3 et 4) ;
- ▶ 1 nouvel agent d'accueil pour gérer les réservations du transport à la demande.

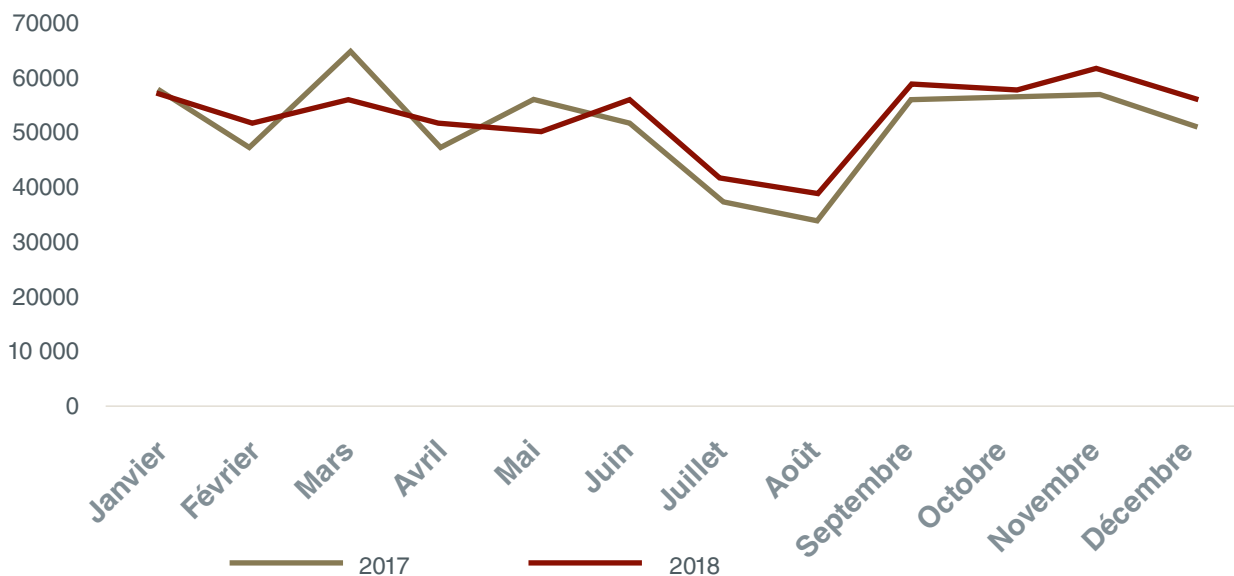
## LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU

Il est à noter que depuis la mise en service du nouveau réseau, la fréquentation continue de progresser. Pour l'offre de service à Draguignan, la tendance s'inverse sur les lignes urbaines (1, 2 et 3) à Draguignan où en cumul on note + 4,9% entre septembre et décembre alors que l'on notait un recul de - 2,3% de janvier à septembre.

FRÉQUENTATION PAR LIGNE



FRÉQUENTATION TOTALE DU RÉSEAU



**3 951**inscrits pour  
l'année 2017/2018  
au service de  
transport scolaire

## LES ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT COLLECTIF

Pour encourager l'usage du transport collectif, Dracénie Provence Verdon agglomération a également mené une série d'actions favorisant l'usage du transport collectif :

### Journée des transports publics

Dracénie Provence Verdon agglomération a participé à la 12<sup>e</sup> édition de la Journée des transports publics sur le thème de la pollution atmosphérique. Le slogan repris dans la campagne de communication : "Soyez sport, prenez les transports". L'accès au réseau a été gratuit pour la journée du 15 septembre et 1 650 voyageurs ont bénéficié de cette démarche.

### Partenariat Région / Dracénie Provence Verdon agglomération

Tarifification combinée avec la Région : convention de partenariat pour la mise en œuvre d'abonnements et d'un Pass journée valable sur les réseaux TED BUS et VARLIB. L'objectif poursuivi est de faciliter l'utilisation des transports en simplifiant les démarches et en offrant des tarifs plus faibles que la somme des deux abonnements cumulés.

### Nouveaux services pour faciliter l'usage des transports collectifs

Depuis septembre 2018, les usagers disposent d'une boutique en ligne pour le rechargement des titres à distance via le site internet [www.tedbus.com](http://www.tedbus.com) et d'une application d'achat de titres sur smartphone

### Amélioration des arrêts

Les travaux d'accessibilité de l'arrêt situé du côté du centre hospitalier ont été réalisés par la ville de Draguignan. Ils permettent la montée et la descente des voyageurs en toute sécurité.

L'arrêt du centre pénitentiaire a été équipé d'abris-voyageurs pour le confort des usagers.

Des abris ont été aussi implantés dans le centre de La Motte et de Trans-en-Provence.

Un nouvel arrêt dénommé « La Gare » a été créé à Trans-en-Provence sur la RD1555 en face de l'ancienne gare. Il sert à la ligne n°5 Les Arcs-Draguignan qui ne passe plus systématiquement dans le centre du village mais 10 fois sur les 27 rotations que propose la ligne. Cet itinéraire plus direct a permis de fiabiliser le temps de parcours de la ligne régulière et assure une desserte fine du village à quelques horaires ciblés correspondant aux usages des habitants. L'arrêt créé sur la route départementale a été aménagé par DPVa et reste proche du centre du village et accessible par des cheminements piétonniers sécurisés.



### Formation du personnel

L'ensemble des conducteurs de la régie de Dracénie Provence Verdon agglomération qui travaillent sur Draguignan a suivi une formation de prévention et gestion des situations conflictuelles, un module de formation destiné à apprendre comment éviter ou gérer une situation conflictuelle. Une aide utile pour ces personnels en contact direct avec le public.

Les agents d'accueil de la gare routière ont également été formés.

4 conducteurs ont suivi la Formation Continue Obligatoire qui est une formation relative à la conduite et à la sécurité. Elle s'effectue tous les 5 ans.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TRANSPORTS COMMUNAUTAIRES

À travers le renouvellement des marchés publics de transport en 2018, Dracénie Provence Verdon agglomération a incité les entreprises candidates à innover en matière de véhicules à hautes performances environnementales.

Le critère de notation des offres relatif aux performances environnementales a ainsi été porté à 30% de la note totale, ce qui est élevé par rapport aux marchés lancés habituellement.

Les entreprises candidates ont proposé des réponses ambitieuses, marquant un véritable challenge de transformation des parcs de véhicules mis à disposition dans le cadre de ces marchés publics.

### Pour les transports de voyageurs

Les services de lignes régulières, scolaires et transport à la demande hors réseau interne de Draguignan sont confiés à des entreprises prestataires de transport.

Ils représentent 1,2 M de kilomètres parcourus chaque année par 400 000 voyageurs commerciaux en 2017 et 4 000 élèves tous les jours.

Ces services ont représenté un coût de 5,5 M€ HT en 2017.

Tous les véhicules affectés à ces services vont être renouvelés en 2019 par des véhicules fonctionnant au Gaz Naturel Véhicule (GNV) :

- ▶ 26 autocars seront mis en circulation en avril pour les lignes régulières, scolaires et du TAD ;
- ▶ 49 autocars seront progressivement mis en circulation entre septembre et fin novembre.
- ▶ 100 % du parc des prestataires (75 véhicules) sera converti au GNV à la fin 2019.

Les lignes régulières et le transport à la demande interne à Draguignan sont exploités en régie. Le parc d'autobus est propriété de Dracénie Provence Verdon agglomération et son renouvellement est programmé dès 2019 avec l'acquisition de 2 autobus au GNV.

L'essai d'un autobus GNV a été réalisé en décembre et il s'avère concluant.

Le programme de renouvellement de Dracénie Provence Verdon agglomération est différent de celui de ses prestataires en raison du coût plus élevé d'un bus urbain et des capacités financières du budget à consolider. Le choix d'un renouvellement progressif a été fait pour suivre l'évolution du marché des véhicules à énergie propre en pleine mutation qui va s'intensifier dans l'année à venir.

Il faut noter que cet engagement va au-delà des obligations légales, qui fixent pour les agglomérations de la taille de Dracénie Provence Verdon agglomération, un minimum qui est la norme EURO VI avec des véhicules diesel.

Les véhicules fonctionnant au GNV ou électriques sont considérés comme véhicules propres au sens de la loi et sont des obligations strictes de renouvellement des parcs de véhicules pour les agglomérations de plus de 250 000 habitants ou dotés d'un plan de protection de l'atmosphère.

**L'agglomération est clairement en avance sur ces sujets.**

### Les atouts du GNV

- ▶ Réduction de 8% des émissions de CO<sub>2</sub> ;
- ▶ Réduction de 96% d'émission de particules ;
- ▶ Réduction de 53% d'émission d'oxyde d'azote ;
- ▶ Réduction de 50% de pollution sonore.

### Mobilité électrique

#### Équipement des services de 3 vélos électriques

Mis à disposition des salariés de l'agglomération pour les déplacements entre les sites, ces véhicules ont été disposés dans les bâtiments communautaires et sont utilisés de manière collective.

#### Mise en service d'un véhicule électrique pour l'entretien du Parc de Loisirs Dracénie à Vidauban

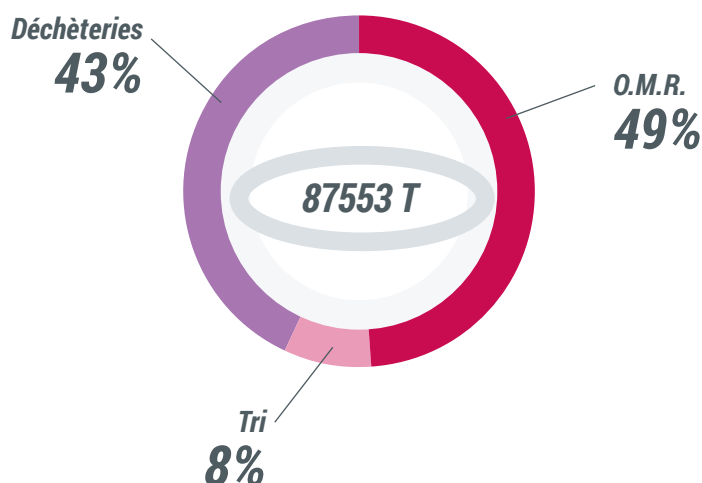
Un petit véhicule utilitaire électrique est utilisé par les agents en charge de l'entretien du site.



# LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2018, 87 533 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été produites sur les 23 communes de la Dracénie, contre 81 236 en 2017 et 77 783 en 2016. 43% des déchets proviennent des dépôts dans les 9 déchèteries et centres de dépôt répartis sur le territoire avec une progression de 16% des apports entre 2017 et 2018. Quant à la collecte sélective (emballages, papier, verre et cartons des commerçants), elle représente 8% des déchets. Celle-ci a progressé de 10% par rapport à 2017. Les 49 % restant concernent les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Celles-ci ont augmenté de 1% par rapport à 2017.

## DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS



À titre indicatif, les coûts moyens (TTC) des déchets sont de : 125 €/T en déchèterie, 150 € en collecte sélective et 270 €/T en ordures ménagères. Il est donc indispensable de poursuivre l'augmentation de la part valorisée pour maîtriser les coûts d'exploitation.

## PRÉVENTION, COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

### Optimisation des collectes et début du retrait des bacs roulants au profit des points d'apport volontaire

Lancée depuis 2015, l'optimisation du mode de collecte s'est traduite par l'implantation de nouvelles colonnes de tri.

En 2018 les bacs roulants ont été progressivement remplacés par des colonnes d'ordures ménagères, plus propres et de plus grande capacité. Près de 77 nouvelles colonnes de tri des déchets, et plus de 158 nouvelles colonnes d'ordures ménagères ont été réparties sur des sites existants et sur 24 nouveaux PAV stratégiques.

Ce nouveau schéma des collectes a été appliqué à l'été 2018 sur deux communes volontaires et engagées dans le tri des déchets : Ampus et Sillans-la-Cascade.

Sur ces deux communes, depuis ces changements, le tri a augmenté de 50% et pratiquement doublé certains mois. Preuve que l'accès à des dispositifs de tri complets permet une véritable avancée.

↓  
**235**  
nouvelles colonnes  
ont été installées

↓  
**77**  
nouvelles colonnes  
de tri

↓  
**158**  
nouvelles colonnes  
d'OMR



## Des actions qui se traduisent par des résultats chiffrés : +16% en déchèteries et +10% de tri

Ces efforts, couplés à l'extension des consignes de tri, ont permis d'augmenter les tonnages de tri collectés. Ils représentent 6 710 tonnes en 2018 soit une augmentation de 10% par rapport à 2017.

Les déchets triés sont valorisés et recyclés, contrairement aux ordures ménagères qui sont enfouies ou incinérées.

	Evolution 2016/2017	Evolution 2017/2018
Emballages	+10%	+15%
Papiers	+3%	+7%
Verre	+9%	+7%
Ordures ménagères	-2%	+1%

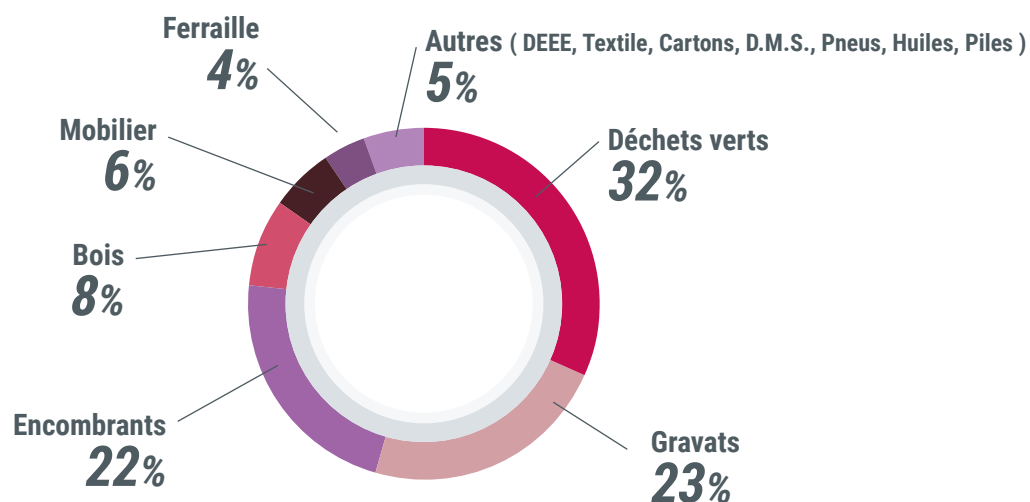
## L'augmentation des apports en déchèteries

En déchèteries, tout comme le tri en collecte sélective, les apports ont augmenté de 16% par rapport à 2017 (dont 25 % pour les déchets verts et 26% pour le bois).

	Part dans les apports en déchèteries	Tonnes	Evolution 2017/2018
Déchets verts	32%	11998	24%
Gravats	23%	8638	3%
Encombrants	22%	8312	12%
Bois	8%	3083	26%
DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)	6%	2167	34%
Ferraille	4%	1562	9%
DEEE	2%	910	13%
Textile	1%	355	10%
Cartons	1%	424	38%
D.M.S.	1%	208	59%
Pneus	0.2%	58	11%
Huiles	0.1%	37	16%
Piles	0.01%	2	36%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>37752</b>	



## RÉPARTITION DES APPORTS



Cette augmentation des tonnages s'explique notamment par les actions suivantes :

► **D'importants travaux à la déchèterie de Draguignan**

- \*un compacteur à cartons a permis de doubler le remplissage des caissons,
- \* un nouveau quai de transfert des ordures ménagères résiduelles est en place depuis avril 2018,
- \* La séparation des fonctions "quai de transfert" et "déchèterie" a permis d'élargir les horaires d'accès à la déchèterie pour les usagers.

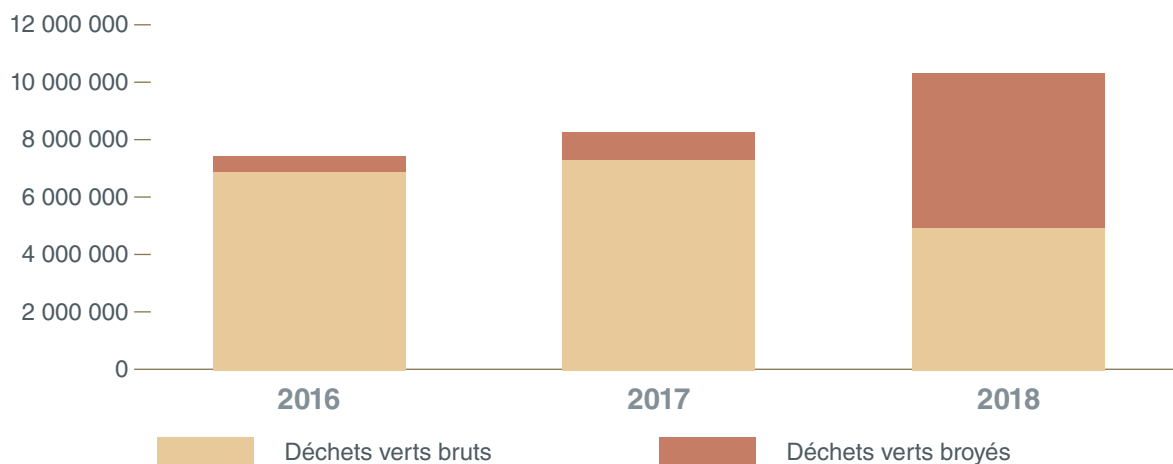
► **L'aménagement de la nouvelle déchèterie de Lorgues, livrée mi 2018**

Grâce à ce nouvel équipement les tonnages collectés ont bondi de 52% depuis son ouverture.

► **L'optimisation des transports de déchets verts grâce au broyage**

En 2018, 50% des déchets verts ont pu être broyés, contre 11% en 2017 et 7% en 2016. Ce broyage permet l'optimisation des caissons, qui sont 2 à 3 fois plus tassés ainsi qu'une importante augmentation de la capacité d'accueil des usagers.

## ÉVOLUTION DE LA PART BROYÉE DES DÉCHETS VERTS ENTRE 2016 ET 2018



► **La prévention et la réduction des dépôts sauvages grâce à la photo surveillance**

Les dépôts sauvages constituent un réel problème d'insalubrité, d'incivilité et d'image de notre territoire, sans compter le coût financier engendré. Une vaste campagne de lutte contre les dépôts sauvages se poursuit. 211 appareils photos ont été distribués aux communes et ont permis de verbaliser plus de 1 600 contrevenants sur le territoire depuis le début de leur utilisation. En 2018, ils ont permis de surveiller les pratiques des usagers et de verbaliser 417 infractions. Sur le terrain, toutes les communes appliquant des pénalités ont constaté une baisse des incivilités.

## TRAITEMENT DES DÉCHETS : 53% VALORISÉS

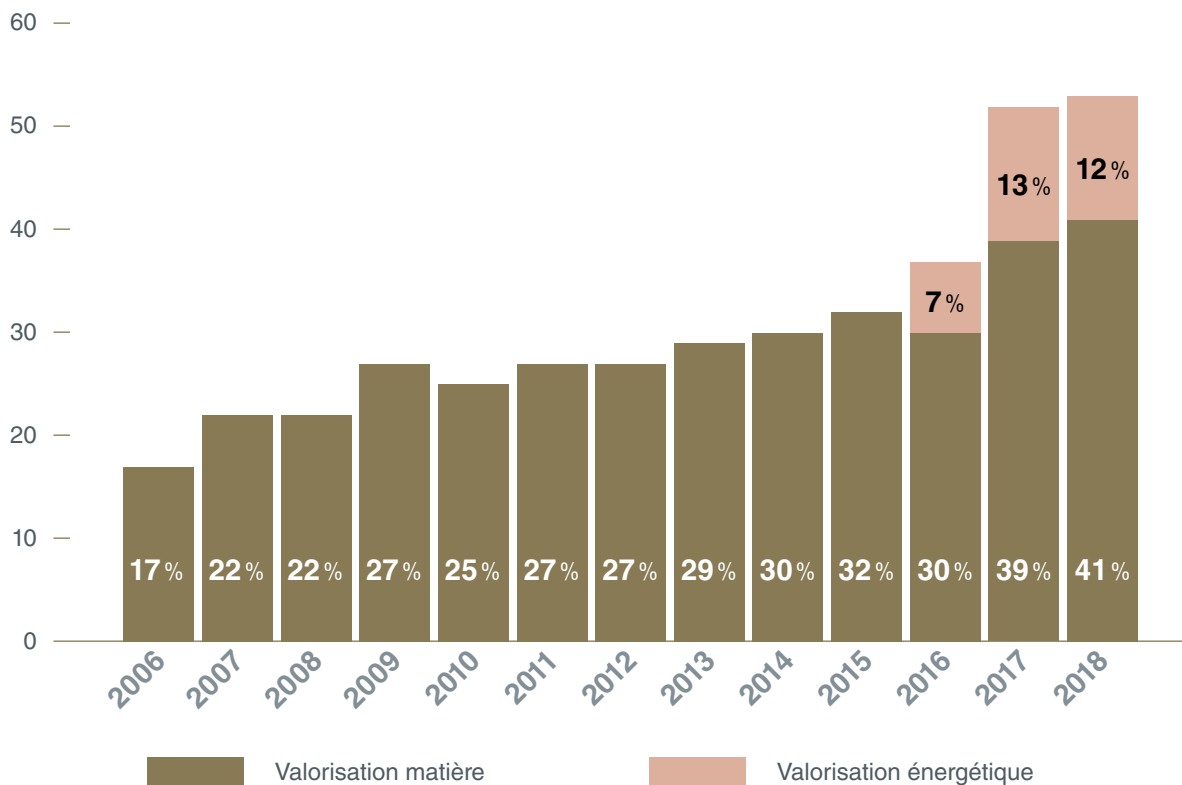
### Un taux de valorisation qui se rapproche des objectifs de la loi de transition énergétique

Sur ces 87 533 tonnes de déchets collectés et gérés par Dracénie Provence Verdon agglomération, 53 % ont été valorisées en 2018. Les 47 % restant sont composés d'OMR et de refus de tri. Ceux-ci sont stockés en Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Cet indicateur, représentatif de la performance environnementale de la gestion des déchets, a plus que doublé depuis 2010 (25% en 2010) grâce à l'importante démarche de progrès mise en œuvre. Les efforts entrepris sont payants, puisque ce taux de valorisation de 53% se décompose en 41% de valorisation matière et 12% de valorisation énergétique. Ces chiffres se rapprochent de plus en plus de ceux des objectifs nationaux de valorisation matière de 55 % en 2020 et 65 % en 2025 (Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte).



POURCENTAGE DE VALORISATION DES DÉCHETS



**12% de valorisation énergétique + 41% de valorisation matière = 53% de valorisation**

### La fermeture du site d'enfouissement du Balançon au Cannet-des-Maures :

Suite à la décision du tribunal administratif de Toulon, l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) du Cannet-des-Maures dit du Balançon a fermé le 8 août 2018. À partir de cette date et jusqu'à la fin de l'année, les déchets de l'Agglomération ont été traités sur l'ISDND de Pierrefeu, l'ISDND de Valensole du Var en complément et incinérés à l'UVE de l'Aire Toulonnaise.

**Dans ce contexte, le tri et la valorisation deviennent essentiels et l'Agglomération a été contrainte d'exporter ses déchets en dehors du département.**

### La baisse du stockage : - 18% depuis 2010

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe l'objectif de réduction du stockage : Réduire de 30% en 2020 par rapport à 2010, et de 50 % en 2025 le stockage. Les augmentations du tri et des apports en déchèteries ont permis de réduire les déchets stockés aux seuls déchets ultimes. En 2018, le stockage en Dracénie a été réduit de 18% par rapport à 2010, ce qui représente un gain de presque 10 000 tonnes enfouies en moins en 2018. Dracénie Provence Verdon agglomération est ainsi bien placée pour atteindre le prochain objectif réglementaire. Cette baisse du stockage est due au recours à la valorisation énergétique et le tri des encombrants (environ 8 000 tonnes par an).

## PERSPECTIVES ET ÉTUDES D'OPTIMISATION

### Analyse des Ordures Ménagères Résiduelles

Une analyse de caractérisation des OMR a été réalisée en 2018. Cela a permis de révéler la part de ce qui n'est pas trié par les usagers de la Dracénie.

Ainsi, 78% des Ordures Ménagères Résiduelles pourraient être valorisées en point d'apports volontaires ou en déchèteries et seulement 22% ne sont pas recyclables.

En 2018, environ 15 000 tonnes des OMR auraient dû être déposées en déchèteries et 18 000 tonnes des OMR auraient dû être triées en points d'apports volontaires.

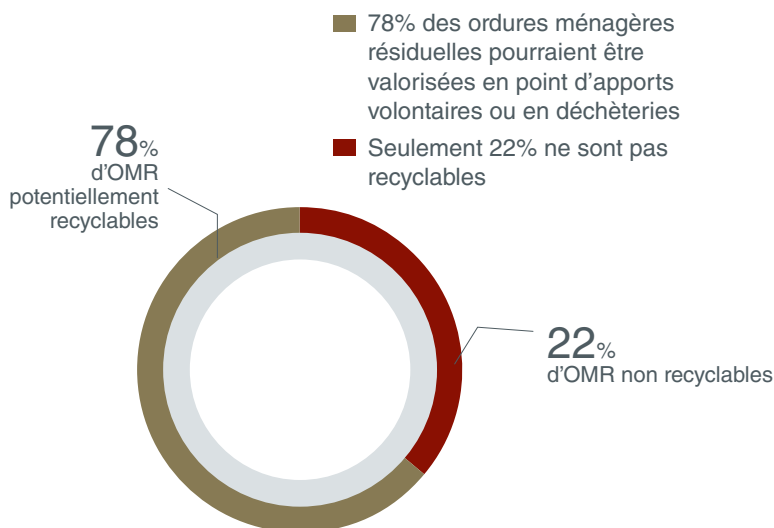
Les véritables OMR non recyclables sont estimées en 2018 à 9 000 tonnes, contre les 42 554 tonnes d'OMR traitées en 2018.

Ces caractérisations des OMR permettent d'identifier les gisements de déchets à valoriser. À partir de ces données, des études sont lancées pour tenter de capter ces gisements.

↓  
**8 000**  
tonnes de déchets  
et d'encombrants  
valorisés par an en  
Dracénie

↓  
**53%**  
des déchets  
valorisés

↓  
**78%**  
des OMR  
pourraient être  
recyclés



### Des actions en faveur du tri dans les entreprises des ZAE

Les moyens de tri des particuliers sont inadaptés pour les professionnels et le tri est peu plébiscité. Pourtant, sur les 378 entreprises en zones d'activité économique identifiées, le gisement de tri n'est pas négligeable. Cela représente sur une année environ 800 tonnes d'emballages, 10 tonnes de papiers et 1 500 tonnes de cartons, jetés aux OMR.

Les ambassadeurs du développement durable ont pu doter, sur la base du volontariat, une centaine d'entreprises. Plus de 650 bacs ont été distribués fin 2018 sur Draguignan, les Arcs-sur-Argens, Le Muy, Trans-en-Provence et Vidauban.

Ces actions se poursuivront en 2019 et permettront un retour d'expérience plus large.

## Lancement des études :

### ► La collecte des biodéchets chez les gros producteurs

L'analyse des OMR a permis d'identifier 24% soit 10 000 tonnes de biodéchets. Ce sont des déchets qui par définition sont biodégradables. Ainsi, dans un premier temps, il sera identifié les plus gros producteurs, et les modes de collectes les plus adaptés à ce flux. Encore à l'étude, la collecte séparée des biodéchets sera élargie en France d'ici 2025, selon la loi de transition énergétique.

### ► La collecte des papiers chez les gros producteurs

L'analyse des OMR a permis d'identifier 16% soit 7 000 tonnes de papiers. Ce sont des déchets recyclables. Ainsi, les plus gros producteurs, parmi notamment les administrations et les scolaires, seront identifiés et les modes de collectes adaptés à chacun à travers la mise en oeuvre en 2019/2020 d'un véritable "Plan papier".

### ► La collecte des cartons en points d'apport volontaire

L'analyse des Ordures Ménagères Résiduelles a permis d'identifier 7% soit 3 000 tonnes de cartons. Ces cartons jonchent le sol des points d'apport volontaire et encombrant les bacs OMR. Alors qu'ils pourraient être revendus pour recyclage et valorisation, évitant ainsi le prélèvement de nouvelles ressources. En partenariat avec les Mairies, une étude a été réalisée pour identifier les lieux stratégiques et les modes de collecte de ces cartons. Le lancement d'une première campagne comprenant communication et mise en place de mobilier est prévu pour l'année 2019.

## COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET RÉPONDRE AUX DEMANDES

### Stand déchets pour l'inauguration du tronçon 3 de la Vigne à vélo le 9 juin 2018

Des centaines de personnes ont pu visiter le stand dédié aux déchets. Un questionnaire a été remis à chacun sur le tri des déchets et les extensions de consignes du tri.

### Participation de l'Agglomération à la fête du quartier 7 de Draguignan, dimanche 23 septembre 2018 avec mise en place d'un stand

Sur toute la matinée, les usagers ont pu poser leurs questions. Cela a permis aussi un retour d'expérience de la part des usagers sur les nouveaux PAV installés dans leur quartier.

Des sacs de pré-collecte, des guides de tri et des Eco Quiz ont été mis à disposition des visiteurs, toujours plus impliqués pour la planète.

### Des actions de sensibilisation

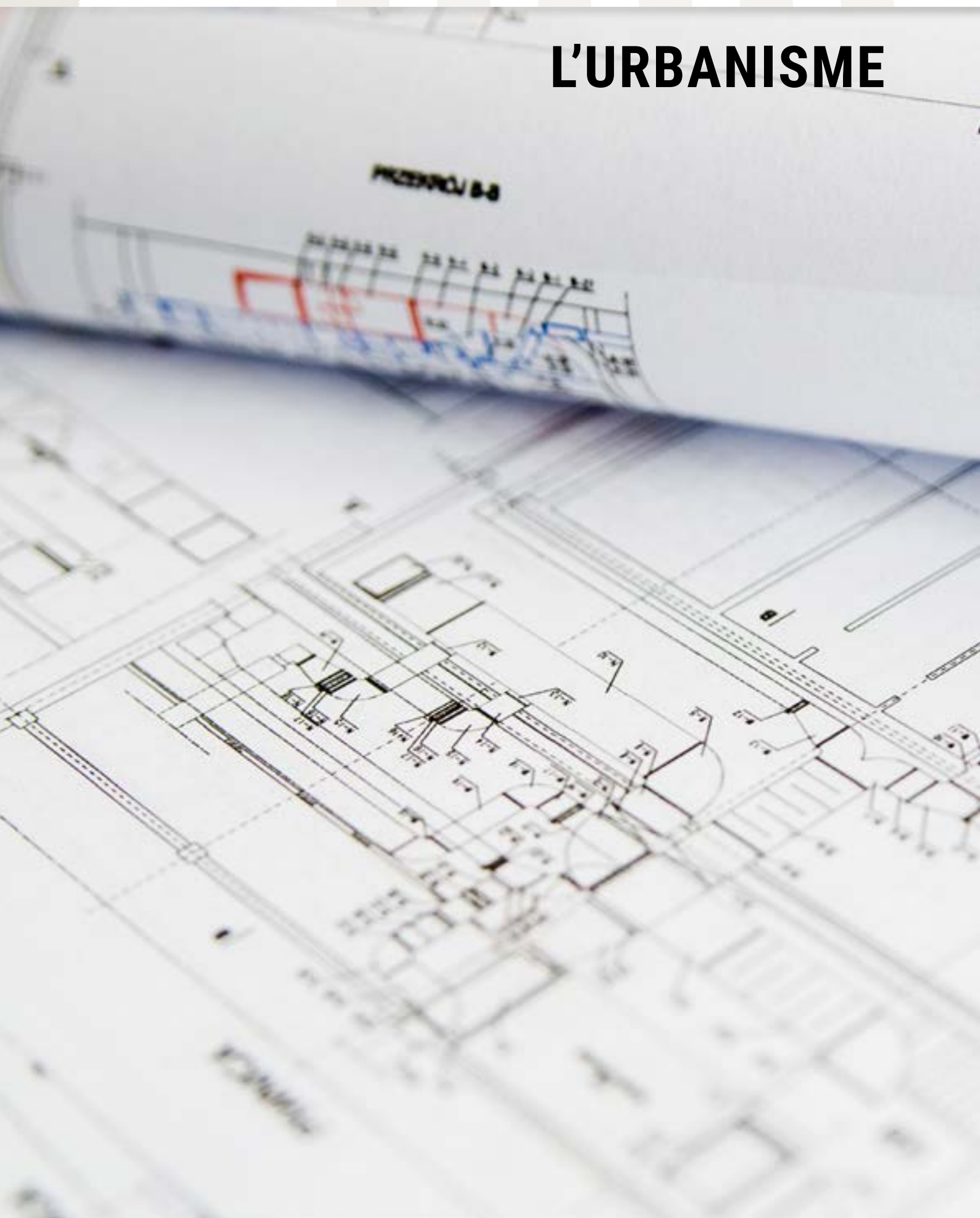
Deux visites du centre de tri des emballages du Muy ont été organisées. Cela fait suite à la fête du quartier 7 de Draguignan où les habitants ont demandé à s'inscrire pour visiter le centre de tri.

Des membres du personnel de cantine du lycée Jean Moulin ont également participé à la visite pour former les élèves au tri de leur plateau de cantine. Ils ont pu voir la complexité du tri de leurs emballages pour les séparer en matériaux et les transformer ainsi en ressources. Le tri effectué par l'habitant est un élément essentiel de cette chaîne de recyclage.

105 interventions dans le cadre pédagogique ont été organisées dans les écoles, collèges et lycées de la Dracénie. Dans le même temps la sensibilisation des jeunes générations est passée par l'organisation de 47 visites du centre de tri des emballages du Muy pour près de 1500 élèves de tous les âges.



# L'URBANISME



## UNE LÉGÈRE HAUSSE DU NIVEAU D'ACTIVITÉ DU SERVICE

L'année 2018 est marquée par la prise en charge de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme des communes de Comps-sur-Artuby et de La Bastide, portant à 20 le nombre de communes dont l'instruction est assurée par Dracénie Provence Verdon agglomération.

Cette année a enregistré une **hausse de 15%** du nombre d'autorisations d'urbanisme instruites, passant de 2 293 instructions réalisées en 2017 à **2 636** en 2018.

Sur le nombre total de dossiers traités, le service a eu à instruire une cinquantaine de recours gracieux.

### NOMBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	PA & PAM*	PC & PCM*	DP*	CU*	PD*	NOMBRE
AMPUS	0	18	28	14	0	60
BARGEMON	0	11	26	13	0	50
CALLAS	1	31	51	7	0	90
CHATEAUDOUBLE	0	7	10	2	0	19
CLAVIERS	0	7	20	2	0	29
COMPS	0	0	6	1	0	7
FIGANIERES	0	19	45	6	0	70
FLAYOSC	0	74	83	6	0	163
LA BASTIDE	0	2	0	1	0	3
LA MOTTE	0	37	88	7	0	132
LE MUY	2	108	140	10	2	262
LES ARCS SUR ARGENS	2	60	110	8	0	180
LORGUES	5	194	188	23	0	410
MONTFERRAT	0	5	10	7	0	22
SAINT ANTONIN DU VAR	1	21	15	1	0	38
SALERNES	2	73	94	15	1	185
SILLANS LA CASCADE	0	21	28	2	0	51
TARADEAU	0	12	39	6	0	57
TRANS EN PROVENCE	7	202	135	27	2	373
VIDAUBAN	5	202	220	8	0	435
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>1104</b>	<b>1336</b>	<b>166</b>	<b>5</b>	<b>2636</b>

- \* 1336 déclarations préalables (DP)
- \* 1104 permis de construire (PC) et PC modificatifs (PCM)
- \* 166 certificats d'urbanisme (CU)
- \* 25 permis d'aménager (PA) et PA modificatifs (PAM)
- \* 5 permis de démolir (PD)

↓  
**2 636**  
instructions  
en 2018

Au titre des  
conformités

↓  
**733**  
conformités

↓  
**14**  
infractions

Au titre des  
établissements  
recevant du  
public (ERP)

↓  
**99**  
dossiers  
instruits

CHIFFRES CLÉS

# LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

## UNE ÉQUIPE RENFORCÉE PERMETTANT DE MIEUX RÉPONDRE AUX DEMANDES CROISSANTES

Depuis 2016, l'équipe se compose de 5 agents à temps plein. L'efficacité et l'efficience du service sont maintenues grâce à la diversification des compétences internes du service, mais en contrepartie de contraintes fortes dans la gestion quotidienne des effectifs.

Fin 2017, un nouvel agent technique à mi-temps est venu renforcer l'effectif de manière à mieux répartir les missions des agents et d'augmenter le nombre de contrôles effectués sur le parc d'installations existantes.



## LES MISSIONS DU SPANC : UN PARC DE 18 000 INSTALLATIONS

Depuis 2010, les missions du SPANC s'articulent autour de deux axes :

### Le contrôle sur les installations neuves

Dans les installations neuves, on englobe les constructions nouvelles mais aussi les nouvelles installations d'assainissement créées dans le parc existant (réhabilitations).

- ▶ **Le contrôle à la conception** qui consiste à instruire un dossier déposé par un pétitionnaire pour émettre un avis sur la conformité du dispositif d'assainissement non collectif envisagé. Dans le cadre des constructions neuves, cet avis est requis de façon obligatoire lors de l'instruction du permis de construire. Pour les dossiers concernant le changement d'une installation existante par une installation neuve, ces derniers peuvent être déposés soit de manière spontanée par un propriétaire, soit à la demande du service suite à un contrôle terrain.
- ▶ **Le contrôle à la réalisation** qui consiste à vérifier la conformité des travaux réalisés suite au dossier préalablement déposé.

### Le contrôle sur les installations existantes

Ces contrôles s'effectuent de manière obligatoire lors des mutations immobilières (ventes, successions, etc.) et des demandes d'urbanisme (extensions, piscine, ...), mais aussi selon des campagnes de contrôles périodiquement réalisées par le service tel que le prévoit la Loi sur l'Eau modifiée en 2006. Les actions du SPANC consistent alors à réaliser :

- ▶ un diagnostic de l'installation,
- ▶ pour conclure sur l'état de la conformité de l'installation

Le programme de subvention établi en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour les usagers éligibles et mis en application depuis 2015 a permis à 60 usagers de percevoir des



subventions, d'un montant pouvant atteindre 3 000 €. Le montant total des subventions octroyées aux usagers depuis sa mise en œuvre s'élève à 180 000 €. Un second programme de subvention en partenariat avec l'Agence de l'Eau a été conclu cette année. Néanmoins, ce programme moins ambitieux que le précédent, dû aux contraintes budgétaires de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, permettra de subventionner la réhabilitation de 28 installations sur les communes éligibles.

## UN NOMBRE DE CONTRÔLES CROISSANT

Globalement le nombre d'interventions du service est en hausse cette année. Si le niveau des contrôles dans le cadre d'installations neuves est quasi constant (-0,5%) celui des filières existantes est en hausse (+23%) grâce notamment au renfort d'un agent à mi-temps dès la fin 2017 au sein du service.

### Le contrôle à la conception sur les installations neuves et la réhabilitation sont en baisse

Globalement, sur le nombre de dossiers traités, les contrôles à la conception sont stables par rapport à l'année passée pour les constructions neuves et les demandes de réhabilitation. A noter que la proportion des contrôles à la conception sur les deux sources d'installations nouvelles ne s'équilibre plus : 54% se fait sur les demandes de réhabilitation d'installations, et 46% lors des dépôts de permis sur les constructions neuves.

Les contrôles à la réalisation restent eux aussi constants vis-à-vis de l'année 2017 (+1 %). Concernant les contrôles sur les travaux réalisés, 159 contrôles ont été effectués sur les nouvelles constructions (soit 47%) et 180 dans le cadre de réhabilitation totale des installations existantes (soit 53%).

La distribution de ces contrôles se répartit toujours principalement sur les communes de plus de 10 000 habitants du territoire (Draguignan, Vidauban, Lorgues).

### ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DES DOSSIERS ET CONTRÔLES RÉALISÉS SUR LES NOUVELLES INSTALLATIONS

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Contrôle des installations neuves	730	734	882	659	588	578
Contrôle à la réalisation (travaux réalisés)	339	337	320	252	258	228
Contrôle à la conception	391	397	562	407	330	350
Demande de réhabilitation d'installations existantes	213	229	281	227	172	212
Constructions neuves (Instruction PC)	178	168	281	180	158	138

### Le contrôle sur les installations existantes est en hausse

En 2018, **1 223 diagnostics d'installations existantes** ont été réalisés. Dans ces diagnostics, sont comptabilisés les contrôles liés à une transaction immobilière (525/ 1223, soit 43 %), et ceux entrepris à la demande du service conformément aux obligations réglementaires (698/1223, soit 57% des contrôles effectués en 2018).

Lors de campagnes terrain menées à l'initiative du SPANC, une concertation avec les Maires du territoire permet la bonne réalisation de ces contrôles. Ces diagnostics exigent davantage de travail administratif en amont, et beaucoup de "négociation" avec des usagers pas forcément conscients du caractère impératif de ces contrôles.

Il faut pourtant savoir que la très grande majorité des diagnostics donne lieu à l'établissement d'un avis défavorable (74%), voire au constat de risques sanitaires (8%).



# LA DRACÉNIÉ, UN TERRITOIRE DURABLE

## LA MISSION « ESPACES NATURELS ET FORÊT »

### Réalisations 2018 au titre du PIDAF

#### TRAVAUX DFCI :

- ▶ Débroussaillage en bordure de piste
- ▶ Création de piste
- ▶ Recalibrage de piste
- ▶ Création de radiers empierrés
- ▶ Curage de fossés
- ▶ Reprise de collecteurs d'eau
- ▶ Rénovation de passages canadiens

#### AUTRES TRAVAUX :

- ▶ Débroussaillage autour du stade de Flayosc
- ▶ Débroussaillage de sécurité des déchèteries communautaires : Callas, Le Muy, Ampus, Les Arcs-sur-Argens, Lorgues.
- ▶ Terrains EPF / DPVa : débroussaillage de sécurité, curage de fossés
- ▶ Travaux pour la "Vigne à vélo" et la "Voie verte"



**8 km**  
de pistes  
restaurées

**192 ha**  
mis aux normes du  
débroussaillage

## Les actions complémentaires aux travaux du PIDAF

### ACTUALISATION DE LA NUMÉROTATION DES OUVRAGES DFCI

Le service poursuit sa collaboration avec les services de l'État pour la renumérotation des ouvrages DFCI et la mise en place des nouveaux panneaux sur le territoire

### MISE EN ŒUVRE DES SERVITUDES DFCI

La création de servitudes répond à une nécessité de conforter dans la durée les travaux réalisés et l'entretien de pistes et d'ouvrages DFCI, quel que soit le statut des terrains traversés. En 2018, l'établissement des servitudes été initié pour 4 pistes. Dracénie Provence Verdon agglomération est le territoire le plus avancé dans ce domaine.



### FAVORISER LA VALORISATION DES MILIEUX FORESTIERS ET DES MILIEUX NATURELS

Contribution aux études scientifiques et à la mise en place d'itinéraires techniques adaptés en relation avec la présence de la tortue d'Hermann, qui rend délicate la réalisation des travaux DFCI. L'ensemble des maîtres d'ouvrage PIDAF concernés a collaboré à la recherche d'itinéraires techniques permettant les interventions DFCI et le respect de cette espèce protégée. Le service Forêt de Dracénie Provence Verdon agglomération a été choisi pour représenter les maîtres d'ouvrage durant la réalisation de cette étude (Convention COFOR/DPVa).

### TRANSVERSALITÉ INTER-SERVICES ET AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS

Au titre des travaux PIDAF, des interventions sont réalisées en collaboration avec les services Sport, Valorisation des déchets et Foncier de l'agglomération afin de sécuriser les abords des déchèteries communautaires et des stades et assurer l'entretien de terrains acquis dans le cadre des dispositifs fonciers avec l'EPF PACA dont Dracénie Provence Verdon agglomération a la gestion.

Le service intervient également dans la mise en œuvre et le suivi de travaux de la Vigne à Vélo et de la Voie verte.

### COLLABORATIONS ET PARTAGES D'EXPÉRIENCE AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS EN MATIÈRE DE DFCI

Le service PIDAF contribue régulièrement à différents groupes de travail ou d'étude :

- ▶ participation aux Comités de Massifs (au nombre de 5) et Comités de Secteurs ;
- ▶ collaboration avec le CRPF et le Conseil Départemental pour la constitution de Plans de Développement de Massif (PDM) : après le PDM du Baudron, un second PDM est initié sur les communes de Lorgues/Taradeau et La Motte.
- ▶ participation aux travaux BD DFCI en collaboration avec le CRIGE PACA, le PôNT et le SDIS du Var : expérimentation sur l'agglomération des règles de mise en œuvre de la Banque de Données Cartographiques DFCI (à terme, partagée par la totalité des départements de PACA, Languedoc-Roussillon et Ardèche) ;
- ▶ assistance au Conseil Départemental pour la mise en œuvre des itinéraires de transport de bois sur le territoire.

## BIODIVERSITÉ : DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION PORTE L'ANIMATION DE 3 SITES NATURA 2000

Depuis 2012, l'agglomération a été désignée comme structure animatrice des sites Natura 2000 présents sur son territoire :

- ▶ Colle du Rouet
- ▶ Forêt de Palayson, bois du Rouet
- ▶ Plaine de Vergelin - Fontigon, Gorges de Châteaudouble, bois des Clappes

L'année 2018 est la seconde année de la deuxième phase d'animation. Elle a continué la mise en œuvre du nouveau programme d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

### Gestion des habitats et des espèces

De nombreuses journées de terrain ont été effectuées en collaboration avec les acteurs locaux afin de mieux connaître l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire qui ont permis la désignation de ces sites.

Les espèces représentant un enjeu faunistique ou floristique sur l'ensemble des sites font l'objet de suivi tout au long de l'année.

#### Chauve-souris

Afin de s'assurer que les mesures de gestion mises en place permettent la conservation voir le développement des populations de chiroptères, des comptages sont réalisés tout au long de l'année dans des cavités des gorges de Châteaudouble et au domaine des Taillades à Seillans en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels et Dominique Rombaut, chiroptérologue.

Au total, 6 sessions de comptage ont eu lieu. Un suivi de la fréquentation des cavités a également été mis en place afin de proposer les mesures adéquates pour éviter le dérangement des populations de chiroptères durant leur phase de reproduction. À cet effet, un piège photo a été mis en place sur le chemin d'accès à la grotte aux chauves-souris. Ce suivi est effectué en collaboration avec l'ONF, le CEN PACA et la commune de Châteaudouble.

#### Tortue d'Hermann

Dans le cadre des travaux DFCl, 2 journées ont été consacrées à la recherche avec chien afin de caractériser le niveau d'enjeux et de proposer une méthodologie de réalisation des travaux de débroussaillage adaptée à la conservation de cette espèce.

#### Écrevisse à pieds blancs

Une étude réalisée en 2014 a démontré que le site Natura 2000 "Plaine de Vergelin – Fontigon, gorges de Châteaudouble, bois des Clappes" abritait de très belles populations d'écrevisses à pieds blancs au niveau du canal de Fontigon et du Vallon de Valségure.

Un travail en collaboration avec l'ASA du canal de Fontigon, la DDTM, la DREAL et l'Agence Française de la Biodiversité a permis de mettre en place un mode opératoire et un calendrier pour la réalisation de l'entretien du canal permettant la conservation des populations d'écrevisses.

En 2018, les travaux ont été réalisés, une opération de sauvegarde des écrevisses a été effectuée avant les travaux.

#### Pie grièche

Dans le cadre de l'animation régionale du plan national d'actions Pies-Grièches, deux matinées de prospection ont été organisées par la LPO afin de préciser la distribution des effectifs de cette espèce dans les habitats favorables de la ZPS de la Colle du Rouet et cibler à terme des mesures de gestion adaptées.

#### Loup

La chargée de mission Natura 2000 est désormais correspondant "Loup/Lynx" suite à une formation effectuée auprès de l'ONCFS.

#### Aigle royal

Participation au suivi de la reproduction de l'aigle dans les gorges de Châteaudouble en collaboration avec l'ONF.

#### Flore

Réalisation du suivi de la Raiponce de Villard et de la Sabline du Verdon sur le site d'escalade de la Baume Saint-Jean à Châteaudouble en collaboration avec l'ONF et le CEN PACA.

### Espèces exotiques envahissantes

Un support de présentation de la stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes a été élaboré afin de le présenter aux élus, aux techniciens intercommunaux et communaux. Ce document a été présenté en comité de pilotage Natura 2000

### Contrats et Charte Natura 2000

Organisation d'une réunion d'information auprès des propriétaires forestiers en collaboration avec le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var et le CNPF (Centre national de la Propriété Forestière). L'objectif de cette réunion était de sensibiliser et d'informer les propriétaires aux enjeux Natura 2000 et de leur présenter les Contrats et la charte Natura 2000 dont ils peuvent bénéficier.

### Communication, information, sensibilisation

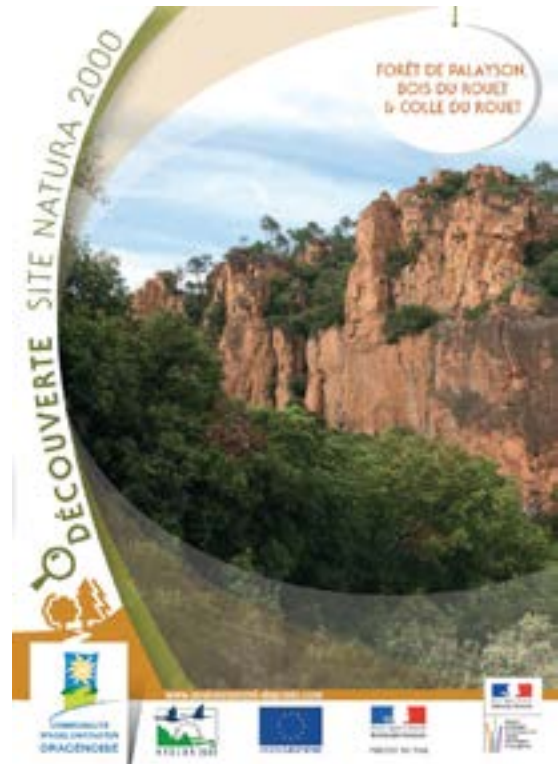
Afin d'améliorer la communication et l'information autour de Natura 2000, les plaquettes des deux sites ont été rééditées et distribuées dans les Offices de tourisme intercommunautaires et en mairie. De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées tout au long de l'année :

- ▶ 3 journées d'animation et de sensibilisation sur la thématique des tortues d'Hermann auprès d'une classe de 6<sup>ème</sup> sur le site de la Colle du Rouet ont eu lieu dans le cadre du projet "un chemin, une école". (2 interventions en classe et une sur le terrain) - Un jeu de plateau a été réalisé spécifiquement sur cette thématique.
- ▶ Tenue d'un stand d'information Natura 2000 lors de la balade verte sur le tronçon vigne à vélo Draguignan / S<sup>te</sup> Roseline.
- ▶ Deux randonnées nature ont été commentées par la chargée de mission Natura 2000. Au total une cinquantaine de randonneurs a participé à ces deux animations. Une randonnée gourmande a été organisée en collaboration avec la direction du tourisme au départ de la ferme de la Pastourelle à Châteaudouble (20 participants : 11 adultes et 9 enfants)

### Développement d'une ingénierie communautaire en matière environnementale et évaluation des incidences Natura 2000

L'évaluation des incidences est une démarche qui permet de vérifier la compatibilité d'une activité ou d'un projet avec les objectifs de conservation du site Natura 2000. L'animateur a donc un rôle d'appui technique auprès des porteurs de projets mais également de relai auprès des services de l'État pour l'instruction de ces dossiers.

Chaque projet nécessite de rencontrer le porteur de projet, d'aller sur place afin d'évaluer les enjeux environnementaux, d'émettre un avis et de réaliser un suivi afin de vérifier que cet avis est bien pris en compte.



Une dizaine de dossiers a été traitée cette année dont des manifestations sportives (trail des Darnagas, Ampus), des créations d'ouvrages DFCl, des coupes de bois (coupe ONF Callas), de nouveaux projets d'aménagement (aménagement du pont de l'Endre, ZAC des cadenades, Vigne à Vélo les Arcs/Taradeau, travaux ENEDIS).

En 2018 l'évaluation environnementale du PIDAF de Dracénie Provence Verdon agglomération a été finalisée.

De manière générale, une veille sur les projets et les manifestations à venir est effectuée tout au long de l'année et un suivi des travaux concernant les projets soumis à évaluation est effectué (Chantier de remise en eau de la source des Frayères, Aire de retournement piste DFCl G522, réception des travaux DFCl en site Natura 2000).



# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**EN 2018, DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION A POURSUIVI SON ACTION DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN DIRECTION DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES D'UNE MANIÈRE GLOBALE ET EN DIRECTION DES HABITANTS DU TERRITOIRE.**

## **Démarrage de l'agence de rénovation énergétique Var-est (AREVE)**

L'AREVE a permis de relancer sur le territoire Dracénois une activité publique de conseils auprès des particuliers en matière de rénovation énergétique à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Le positionnement de l'AREVE, avec notamment un contexte favorable lié à l'émergence de son activité de plateforme dans l'ensemble de l'Est du Var, avec le soutien des collectivités et en premier lieu de Dracénie Provence Verdon agglomération, mais aussi de l'ensemble des mairies du secteur, a permis un déploiement efficace et rapide de ce service.

Une forte attente de la part des citoyens dracénois est constatée dans la mise en place de ce service. De même, le lancement quasi-simultané du PIG Dracénie et de l'OPAH de Draguignan a permis de compléter une dynamique d'ensemble publique sur cette thématique.

Les bénéfices de la plateforme sont triples :

- ▶ **d'un point de vue environnemental**, la plateforme permet d'accélérer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment et ainsi de participer aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre portés par les politiques climatiques locales,
- ▶ **d'un point de vue social**, elle permet de lutter contre la précarité énergétique en préservant le pouvoir d'achat des ménages. Sa constitution vise aussi à créer un guichet unique de service public auprès des particuliers et des entreprises sur cette thématique. Elle permet ainsi de faciliter le "parcours du combattant" des particuliers et d'accélérer leur accès aux différentes aides fiscales ou subventions.
- ▶ **d'un point de vue économique** enfin, la plateforme permet de participer à la montée en compétence des entreprises locales.

## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a considérablement élargi les ambitions des Plan Climat Énergie Territorial (PCET) en leur rajoutant notamment un volet air, les transformant en PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). La démarche plan climat existante a été réorientée vers la réalisation d'un PCAET à travers notamment une participation au réseau plan climat régional. Néanmoins, une panoplie d'actions du PCET est déjà mise en œuvre dans les différentes compétences de Dracénie Provence Verdon agglomération. Ces actions concernent la politique de transport et de déplacement, de l'habitat et la gestion du patrimoine bâti de l'Agglomération. Elles constituent déjà un véritable plan de transition énergétique.

## Plan Transition Énergétique

Afin de ne pas laisser seuls les citoyens face à la taxe écologique, Dracénie Provence Verdon agglomération s'est engagée, avec la mise en place d'un Plan Transition Énergétique ambitieux élaboré en 2018.

Ce plan s'appuie sur le diagnostic énergétique du territoire. Il en ressort que le transport constitue de loin le premier secteur consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire, suivi par le résidentiel. Ainsi, l'action de l'agglomération va s'attacher à agir prioritairement sur ces deux politiques publiques dont elle a la compétence.

Le Plan Transition Énergétique se déploie également dans les domaines du patrimoine et des déchets, décliné en 5 axes thématiques, pour une transition à portée de main et pour passer à l'action efficacement et concrètement :

- Plan Transports propres
- Plan Vélo
- Plan Habitat – énergie
- Plan Patrimoine bâti communautaire
- Plan Déchets "propres"

Au travers de ces plans d'action, 5 mesures phares ont été identifiées : le passage au Gaz Naturel Véhicule pour les transports en commun de Dracénie et des véhicules électriques à l'Agglomération, une prime au particulier pour l'acquisition d'un vélo électrique, des primes pour lutter contre la précarité énergétique des logements, l'étude de la production d'énergie par le solaire photovoltaïque et un transport des déchets propre.

## Dracénie Provence Verdon agglomération au sein du Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV)

À l'instar du Syndicat Mixte de l'Argens, le Parc Naturel Régional du Verdon a engagé une démarche sur la compétence "GEMAPI" (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à l'échelle du bassin versant du Verdon. S'agissant de notre Agglomération, 8 communes sont situées sur le périmètre de ce bassin versant. Au cours de l'année 2018, l'Agglomération dracénoise a participé activement, aux côtés des 7 autres intercommunalités du bassin versant du Verdon, aux travaux menés par le Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Verdon, future structure porteuse de la compétence GEMAPI. Le Syndicat Mixte du PNRV devra ainsi participer à la préservation et à la restauration de l'état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention des inondations, en lieu et place des intercommunalités. Un travail important de prospective financière a été mené sur 5 ans (2019-2023), afin de déterminer les volumes financiers à mobiliser pour mettre en œuvre la compétence GEMAPI eu égard à une programmation pluriannuelle de travaux.

## Syndicat Mixte de l'Argens (SMA)

Suite aux dramatiques inondations de 2010, le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) a été créé comme structure de gouvernance à l'échelle du bassin versant de l'Argens (2700km<sup>2</sup>, 74 communes), pour développer une gestion intégrée des milieux aquatiques et prévenir les inondations.

Cela s'est traduit par l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations, PAPI Complet de l'Argens et des côtiers de l'Estérel, labellisé le 7 juillet 2016.

La mise en œuvre du PAPI à l'échelle de tout le bassin versant de l'Argens ainsi que les modes de participation financières des collectivités adhérentes pour la réalisation des travaux exprime la solidarité amont aval dans la gestion du risque inondation.

En 2018, dans le cadre du dispositif ALABRI porté par l'agglomération Dracénoise, une étude pré-opérationnelle a été lancée, dont l'objectif est la mise en place d'un dispositif partenarial financier et opérationnel visant à réduire la vulnérabilité des habitations privées implantées en zone inondable. L'Agglomération a soutenu cette même année la mise en œuvre des actions du PAPI et du contrat de rivière Nartuby porté par le SMA à hauteur de 797 751.26 €.

↓  
**2 800**

visiteurs sur  
site Internet  
[www.aveve83.fr](http://www.aveve83.fr)

↓  
**320**

ami(e)s Facebook



## LA CULTURE

La Direction des Affaires Culturelles est composée par les services :

- ▶ Le Pôle Culturel Chabran qui regroupe un auditorium de 300 places, la médiathèque, le conservatoire et l'artothèque d'agglomération, les Archives Départementales du Var (gérées par le Conseil Départemental) et un café culturel
- ▶ le réseau de lecture publique, constitué par la médiathèque d'agglomération et 13 médiathèques
- ▶ le réseau d'enseignement musical et artistique : conservatoire d'agglomération et 6 sites d'enseignement
- ▶ le réseau des musées composé par le musée des Arts et Traditions Populaires à Draguignan, le musée Honoré Camos à Bargemon, l'ancien moulin communal à Callas ainsi que le pôle archéologie.

### Un maillage culturel renforcé : l'accès à la culture pour tous

Dracénie Provence Verdon agglomération dispose de la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire". À ce titre, elle gère de nombreux équipements structurants et de proximité contribuant à mettre à disposition de ses habitants un accès à la culture tout en renforçant le lien social sur son territoire.

La volonté politique clairement affichée depuis des années d'accès à la culture pour tous s'est encore renforcée en 2018 sur le territoire. La gratuité de la majorité des activités (réseau des médiathèques, musée Camos, salle d'exposition du théâtre) ou l'offre culturelle à tarifs préférentiels (auditorium, théâtre communautaire, musée des ATP) est la marque de fabrique de l'offre culturelle du territoire.



# LE PÔLE CULTUREL CHABRAN

## L'Auditorium de la Dracénie

Le succès de l'auditorium de la Dracénie ne se dément pas, avec plus de 10 000 spectateurs au fil de l'année. La programmation artistique et culturelle accessible à tous suscite une véritable adhésion populaire et une attractivité qui ont fait de cet espace scénique de 300 places une scène incontournable du territoire.

## Le café culturel

Une nouvelle convention d'occupation a été signée depuis septembre 2018 avec "l'Assistant Culinaire", du lundi au samedi de 9h30 à 17h30 avec un service de restauration rapide à base de produits locaux issus de l'agriculture biologique, en intérieur et en terrasse.

## Le Conservatoire d'agglomération

Le réseau d'enseignement musical et artistique rassemble en 2018 7 sites : Callas, Draguignan, Le Muy, Lorgues, Salernes, Trans-en-Provence et Vidauban.

Il a pour but de répondre aux attentes d'un public diversifié en proposant une offre de formation très large : éveil musical dès l'âge de 3 ans, découverte instrumentale à partir de 5 ans, cursus de pratique individuelle et/ou collective jusqu'au cycle 3, diversité de formations instrumentales et d'art dramatique.

### COURS DISPENSÉS EN 2018

**21 disciplines instrumentales ou vocales individuelles :** accordéon, chant, clarinette, cornemuse, flûte, galoubet, guitare (classique, électrique, basse), harpe, hautbois, alto, percussions, batterie, piano, piano jazz, saxophone, théâtre, trompette, violon, violoncelle.

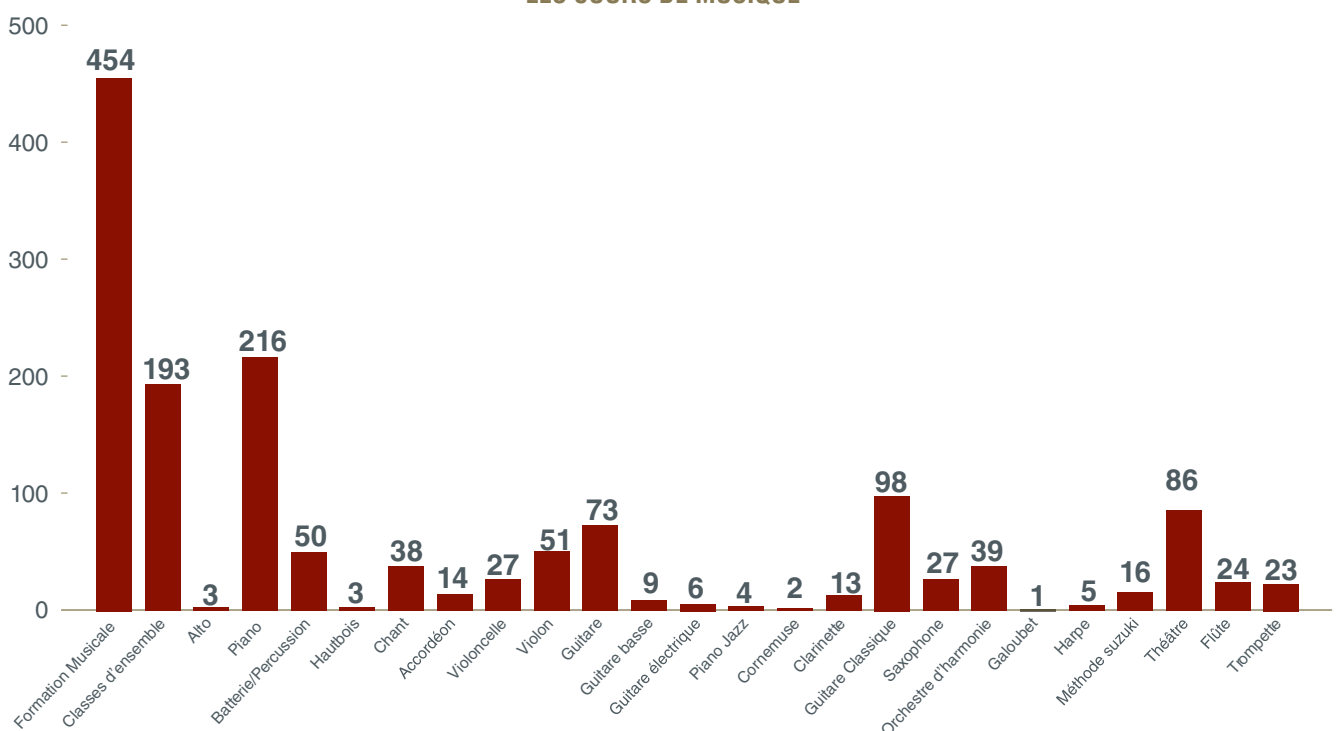
**2 disciplines de culture musicale :** formation musicale et culture vocale

**16 disciplines collectives en classes d'ensemble :** accordéon, atelier jazz, chorale, culture vocale, clarinette, découverte instrumentale, groupe d'instruments, guitare, orchestre d'harmonie, musique de chambre, musiques actuelles, orchestre à cordes, percussions, saxophone, trompette, violon.

Les effectifs au 31 décembre 2018, **904 élèves** répartis comme suit :

- ▶ Callas : 9
- ▶ Draguignan : 539
- ▶ Le Muy : 107
- ▶ Lorgues : 94
- ▶ Salernes : 41
- ▶ Trans en Provence : 57
- ▶ Vidauban : 57

## LES COURS DE MUSIQUE



## Le réseau de lecture publique

### Le réseau en chiffres

**13 médiathèques** de proximité et **2 points lecture** pour un service gratuit de qualité ouvert à tous.

En 2018, ce réseau compte **38 794 adhérents** qui ont effectué plus de **367 000 prêts**.

**Plus de 500 séances de programmations culturelles variées en 2018** (bébés lecteurs, café philo, ateliers d'écritures...)

Les actions en milieu scolaire concernent **3 480 élèves**, sur la base de **97 classes accueillies en 235 séances**.

### Les nouveautés 2018

- ▶ Ouverture de la nouvelle structure mutualisée Maison de Services médiathèque - Point d'Information Tourisme de Callas depuis le 18 juillet 2018.
- ▶ Création de la bibliothèque de la Maison d'Arrêt de Draguignan (partenariat avec le Ministère de la Justice) en septembre 2018 avec permanence hebdomadaire de 3h le vendredi matin

## L'Artothèque d'agglomération – mission art contemporain



## LE RÉSEAU DES MUSÉES

Constitué par le musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan, le musée Honoré Camos de Bargemon, l'ancien moulin communal de Callas et le pôle archéologie.

### Le Musée des Arts et Traditions Populaires

- ▶ **Concours des huiles d'olive** - 13 mars 2018
- ▶ **Spectacle de marionnettes** - dans le cadre de la politique de la ville, a été proposé un spectacle aux enfants de l'association "La fabrique" et aux enfants de l'association "Trait libre"
- ▶ **Journées Européennes des Métiers d'Art** - 7 et 8 Avril 2018 : démonstrations et ateliers de dentellières
- ▶ **Nuit des musées** - 19 mai 2018 : exposition des travaux des élèves de 5 écoles, prestations d'élèves dans le jardin, ainsi que diffusion d'un film sur le musée des ATP, chants de la camerata vocale (circuit entre le musée Camos de Bargemon et le musée des ATP de Draguignan), et ateliers poterie. 523 personnes
- ▶ **Journées nationales de l'archéologie & journées des moulins** - 15 et 16 juin 2018 : accueil des scolaires, conférence + atelier poterie en soirée, visite guidée. 35 personnes
- ▶ Journées des associations - 8 septembre 2018 : stand culture sur la journée.
- ▶ **"Ateliers artisans"** du samedi matin : 7 ateliers sur l'année (1 par mois de mars à décembre) : ateliers rencontre avec un artisan et création ; limité à 12 personnes – ateliers très appréciés du public.
- ▶ **Journées Européennes du Patrimoine et fête du centre ancien** - 15 et 16 septembre 2018 : mise en fonction du four à pain, visites guidées, rencontres artisanales et ateliers, exposition artothèque et du club artistique et culturel Bonaparte (fauteuils – travail de tapisserie). 2047 visiteurs
- ▶ **Salon Autour du Vin et des Terroirs** - 27 et 28 octobre 2018 : objets sortis des réserves et ateliers apiculture (médiation et dégustation). 900 personnes

### L'Unité Archéologie et Patrimoine du Musée des ATP :

Une cinquantaine d'ateliers de découverte du monde de l'archéologie (notamment de l'Archéologie Funéraire mais également de l'archéologie liée aux objets usuels des soldats pendant la 1ère guerre mondiale) a été organisée cette année.

+ de  
**20 000**

visiteurs (médiations scolaires comprises)

+ de  
**5 700**

scolaires ont bénéficié de visites guidées

De nombreuses interventions extérieures en collèges et écoles élémentaires (films, projections, manipulations) ont été organisées.

- ▶ 79 séances scolaires du primaire au lycée : 2110 élèves
- ▶ 5 conférences : 376 personnes
- ▶ 7 séances "professionnelles" : 115 étudiants ou professeurs
- ▶ 3 séances pour des classes en difficulté motrice ou mentale : 49 élèves
- ▶ Sur 94 interventions : 42 ont eu lieu au musée des ATP et 52 en extérieur

Ajouté à cela, des séances de formation avec l'association arkéodidacte autour de la mallette pédagogique sur la préhistoire et autour de l'exposition « on s'installe »

11 séances du primaire au collège + avec 1 classe ULIS : 255 élèves

Participation de l'Unité Archéologique à la fête de la Science du 6 au 14 octobre 2018

Les projets portés par le Musée des Arts et Traditions Populaires :

- ▶ **"La taille de pierre, un geste patrimonial"** : atelier et démonstrations - grand public
- ▶ **"Archéologie, grande guerre"** : atelier pour classes de primaires, collèges et lycées de Draguignan, du Muy, de Villecroze et de Lorgues au total, 204 élèves et enseignants sur la semaine

Thèmes des ateliers proposés :

- ▶ **Archéologie de la Grande Guerre** : mise en situation en condition d'analyse pour les élèves. Manipulation d'objets archéologiques permettant une situation déclenchante et une analyse scientifique (description, questionnement hypothèse) ;
- ▶ **"Archéo-anthropologie"** : mise en situation en condition de laboratoire pour les élèves en se basant sur des vestiges osseux issus de fouilles ;
- ▶ **"Bacs à fouille"** : mise en situation en condition de terrain pour les élèves. Ils apprennent les principes de base de la fouille et des relevés en archéologie ;
- ▶ **"À la recherche du temps perdu"** : mallette pédagogique sur le thème de la préhistoire avec mise en situation des élèves autour de trois thèmes : 1 – Travail sur la frise chronologique de genre homo et des grands singes à travers les principales découvertes à travers le monde. 2 – Jeu de cartes pour comprendre les principaux métiers en archéologie de la préhistoire. 3 – Manipulation d'échantillons pour mieux appréhender les principales inventions du genre homo (silex, fibres végétales et animales, travail de l'os....) ;
- ▶ **"Dessiner l'invisible"** : à travers les récentes découvertes dans les catacombes d'Alexandrie, les élèves sont mis en situation pour mieux appréhender à partir du dessin et de la gravure le panthéon grec et égyptien.

## Le Théâtre de l'Esplanade

Dans le cadre de la rénovation du Théâtre Communautaire, l'Agglomération, soutenue financièrement par le Ministère de la Culture et le Département, a entrepris un vaste chantier qui aura duré un an.

Les espaces d'accueil du public ont été ré-agencés avec une convivialité renforcée et une fonctionnalité nouvelle du hall, devenu un nouveau lieu d'exposition temporaire en plein centre-ville.

Dans le même temps, un nouvel ascenseur pour les personnes à mobilité réduite a été installé, l'accessibilité du bâtiment a été revue et améliorée et la totalité des 735 fauteuils a été remplacée, de même que la moquette de la grande salle et la climatisation. Enfin, un vestiaire a été créé, des travaux d'isolation ont été réalisés et un sanitaire a été installé au 1<sup>er</sup> étage.

### Première exposition sur l'art théâtral intitulé "Les 3 coups" du 19 octobre 2018 au 28 février 2019

L'exposition "Les 3 coups" a remporté un vif succès lors de l'inauguration du théâtre de l'Esplanade (1200 personnes) et pendant la journée porte ouverte où plus de 680 personnes sont venues visiter le nouvel espace. L'exposition a été vue par plus de 620 visiteurs entre fin octobre et le 31 décembre 2018. Au total, ce sont plus de 2500 personnes qui ont visité cette exposition consacrée à l'art théâtral.





# LES SPORTS

## STADES ET GYMNASES

Les équipements sportifs terrestres communautaires sont essentiellement mis à disposition de deux grandes familles d'usagers : les scolaires et les clubs sportifs.

Les 72 associations sportives du territoire fréquentant nos stades et gymnases se sont vues attribuer pour la saison 2018, pas moins de 669 heures cumulées d'utilisation hebdomadaires pour leurs entraînements dans les 19 équipements terrestres de Dracénie Provence Verdon agglomération.

Certains équipements accueillant les disciplines les plus en vues de la Dracénie sont avant tout dédiés à un ou deux clubs phares, le maillage du territoire et la qualité des revêtements permettent un partage beaucoup plus important sur d'autres.

En mars 2018 un audit externe de toutes les pelouses synthétiques a été réalisé. Les interventions planifiées sur l'ensemble des sites ont été renforcées en cas de nécessité par l'apport du substrat de remplissage pour un total de 15,4 tonnes.

## EQUIPEMENTS AQUATIQUES

La qualité d'eau de baignade a été irréprochable et une clientèle régulière a été au rendez-vous dans le seul bassin couvert qui ouvre ses portes de septembre à juin.

Passé l'engouement de la première année de mise en place des cartes d'abonnements, l'année 2018 a vu la part de ces formules augmenter après une année 2017 à la baisse.



**18 676 entrées abonnés** 26.9% total des entrées en 2018 contre 24.4% en 2017.

Concernant les piscines saisonnières, le constat est plus contrasté avec cependant une confirmation de la baisse sensible de la fréquentation de la piscine des Vallons à Vidauban probablement impactée par la montée en puissance du parc de loisirs où l'offre aquatique avec la mise en place des rampes de water jump est facteur d'attractivité.



↘  
**69 264**  
entrées (hors clubs et scolaires) annuelles pour les piscines dracénoises

↘  
**24 517**  
entrées durant les séances publiques pour la piscine Jean-Boiteux

↘  
**44 700**  
entrées pour les piscines saisonnières (Jany à Draguignan, Lorgues, Bargemon, Vidauban)



# PARTIE 5

## TERRE DE DÉVELOPPEMENT

La promotion de l'agriculture.....	64
Le commerce et l'artisanat .....	66
Les actions en faveur de l'emploi et de la formation .....	68
L'accompagnement à la création et au développement d'entreprise.....	70
Le tourisme : Dracénie, Terres de Provence .....	74
La Dracénie, un territoire numérique .....	80



# LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE

## **Le projet agricole de territoire**

Un travail d'enquête a été réalisé en 2017 auprès d'une centaine d'exploitants agricoles d'une part sur la transmission des exploitations agricoles (Chambre d'Agriculture du Var) et d'autre part sur la commercialisation des produits issus des exploitations d'élevage et de maraîchage (partenariat avec Agribiovar). Il a permis de mieux cerner les difficultés et les attentes des exploitants agricoles et de proposer en 2018 au comité technique des pistes d'actions à intégrer au futur projet agricole de territoire.

## **Soutien du pastoralisme et Plan d'Occupation Pastorale Intercommunal (POPI)**

Dracénie Provence Verdon agglomération continue de soutenir les projets de l'association des éleveurs de Canjuers en finançant notamment la réalisation d'un plan pastoral sur le territoire de Canjuers (2 500 €). Ce plan doit notamment définir des actions concrètes pour maintenir l'élevage pastoral dans ce secteur telles que la réouverture des milieux, une meilleure connaissance de la population des loups et du comportement des meutes et une meilleure coordination avec les activités du camp militaire. Par ailleurs, elle a également contribué financièrement (12 000 €) à la démarche engagée par la Chambre d'Agriculture du Var sur la recherche d'une solution d'abattage des animaux dans le Var. En effet, il n'existe plus d'abattoir dans le département du Var et les éleveurs sont soumis à des contraintes de déplacement importantes (les abattoirs les plus proches sont situés à Dignes ou Puget-Théniers).

L'objectif de ce travail est de recenser l'ensemble des solutions possibles et d'étudier leur faisabilité



avec les éleveurs concernés. Cette initiative doit permettre aux éleveurs de s'approprier la démarche et de se structurer pour mettre en place une filière répondant au mieux à leurs attentes. Enfin, le pastoralisme s'est invité fin octobre 2018 au salon Autour du Vin et des Terroirs en occupant ¼ du salon. Près de 600 m<sup>2</sup> ont été dédiés à cette activité, avec, au-delà des stands liées aux produits, la présence d'une cinquantaine d'animaux, l'organisation en extérieur de démonstrations de chiens de troupeaux, la mise en place d'expositions et la tenue de conférences sur cette même thématique.



### **Soutien des filières locales et promotion des circuits courts**

Dracénie Provence Verdon agglomération a soutenu financièrement (3 800 €) et matériellement le Groupement des Oléiculteurs Varois (GOV) dans l'organisation du concours national des huiles d'olives et dérivés de Draguignan qui a eu lieu en mars 2018 avec près de 130 échantillons (30% de plus qu'en 2017 malgré une faible production) venant de 13 départements du sud de la France.

### **Préservation du foncier agricole**

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF), Dracénie Provence Verdon agglomération, aux côtés des communes, a continué d'examiner toutes les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

En 2018, le dispositif a permis :

- ▶ d'étudier et de cartographier 935 notifications représentant plus de 850 ha (900 ha en 2017) et près de 200 M€,
- ▶ de déclencher 7 enquêtes de terrain du fait de prix trop élevés ou d'un usage agricole menacé, dont 3 ont abouti à la mise en place d'une procédure de préemption SAFER avec révision de prix et engagement de rachat par Dracénie Provence Verdon agglomération en cas d'aboutissement de la procédure. Ces interventions permettent ainsi de limiter la hausse des prix du foncier agricole.

Dracénie Provence Verdon agglomération a également poursuivi l'accompagnement des communes de La Motte et de Taradeau dans la mise en place de Zones Agricoles Protégées.

Par ailleurs, 3 porteurs de projet agricole ont été reçus et renseignés sur les possibilités de mise à disposition de foncier agricole sur le territoire de la Dracénie et sur les dispositifs d'aide en place dans le département.



# LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

## LE FONDS D'INTERVENTION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE (FISAC)



Le 19 janvier 2018, l'État rendait sa décision en soutenant 10 actions des périmètres "Dracénie Provence Verdon agglomération" et "Draguignan", à savoir :

### Dracénie Provence Verdon agglomération

- ▶ Charte intercommunale de devantures et de terrasses commerciales de la Dracénie et son Guide "pédagogique",
- ▶ règlement d'attribution des aides directes et ses périmètres communaux d'intervention prioritaire,
- ▶ fonds d'aides directes,
- ▶ animation FISAC,
- ▶ plateforme technique - signalétique commerciale connectée,
- ▶ participation à l'achat de locaux commerciaux en faveur de Draguignan, ville-centre,
- ▶ étude d'évaluation obligatoire.

### Draguignan

- ▶ Signalétique commerciale communale,
- ▶ acquisition de locaux commerciaux - 2 rues dégradées à Draguignan,
- ▶ animation "commerce",
- ▶ programmation sur 3 ans à compter du 19/01/2018 - 2 conventions signées avec l'État.

En fonctionnement et en investissement, les aides globales octroyées par l'État représentent 326 943 €.

Le montant total maximum du fonds d'aides directes s'élève à 377 746 € HT, réparti de la façon suivante :

- ▶ participation maximum de l'État : 125 915 €,
- ▶ participation maximum de Dracénie Provence Verdon agglomération : 251 831 €.

Pour officialiser les différents partenariats financiers, trois conventions ont été signées :

- ▶ les conventions financières État/DPVa/Draguignan et État/DPVa afin de percevoir les subventions accordées par l'État,
- ▶ la convention DPeVa/Draguignan au titre du fonds de concours fixant notamment les modalités de versement de l'aide financière communautaire (150 K€) à Draguignan pour l'acquisition de locaux commerciaux dans deux rues dégradées de l'hyper-centre.

L'objectif de l'année 2018 a été la mise en œuvre du fonds d'aides directes aux entreprises de proximité pour septembre. Par conséquent, avec la participation et la validation des élus communautaires, ont été élaborés la Charte des devantures et des terrasses de la Dracénie et le règlement d'attribution des aides directes ; ont été arrêtés les périmètres d'interventions prioritaires du fonds d'aides directes. Le dossier de subvention et les supports de communication ont également été réalisés.

Ce travail ainsi mené, en septembre 2018, 6 réunions de sensibilisation au dispositif "mutualisé" ont été animées dans 6 communes, couvrant ainsi l'intégralité des 23 communes de la Dracénie. À ces réunions, ont été conviés les commerçants et les communes. Entre septembre et décembre 2018, plus de 20 commerçants-artisans-entreprises de service ont été accueillis par Dracénie Provence Verdon agglomération ; 3 dossiers sont en bonne voie de finalisation en vue d'une présentation en Comité d'attribution au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

## 6 COMMUNES ONT DÉLIVRÉ DES AUTORISATIONS POUR LES OUVERTURES DOMINICALES AU TITRE DE LA LOI MACRON

Pour parvenir à la mise en œuvre sur la Dracénie de la loi Macron du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques venant ainsi assouplir les règles du repos dominical et en soirée (après 21 h) pour les commerces de détail, Dracénie Provence Verdon agglomération a poursuivi auprès des Communes la mise en œuvre de la procédure de collecte des dates nécessitant au préalable l'avis conforme de l'ECPI.

Dracénie Provence Verdon agglomération a également continué d'accompagner techniquement celles-ci leur rappelant ainsi les principes généraux de loi mais aussi les activités de commerces de détail bénéficiant d'autorisations permanentes de droit comme : **la presse, les commerces de détail d'ameublement, de bricolage, les débits de tabac, les hôtels cafés restaurants, la fabrication de produits alimentaires destinés à la consommation immédiate, le transport, les pompes funèbres, les jardineries et magasins de fleurs naturelles... mais aussi les commerces alimentaires pouvant employer leurs salariés le dimanche jusqu'à 13h.**

## RELANCE DE LA FILIÈRE CÉRAMIQUE DE SALERNES

Le 30 novembre 2018, Dracénie Provence Verdon agglomération a participé à une réunion de concertation organisée par le Sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan afin d'envisager l'avenir de la carrière Gaudran et les suites à donner aux actions inscrites au Contrat de ruralité 2017/2020 pour relancer la filière, à savoir : les études de positionnement économique de la filière et de la terre crue comme nouveau débouché de développement, la stratégie de communication/promotion. Budget voté : 29 500 € ; Aides État : 15 006 €.

Étaient invités à cette 1<sup>ère</sup> séance de travail : les représentants des acteurs économiques de la filière et les institutionnels (État, Département, Région, Commune, EPCI, Chambre consulaire, Tribunal de Commerce). Les échanges devraient se poursuivre au 1<sup>er</sup> trimestre 2019.





# 5<sup>e</sup> Forum de l'alternance

Venez avec  
votre  
CV!

MERCREDI 16 MAI  
2018 13H - 17H

COMPLEXE  
SAINT-EXUPÉRY  
DRAGUIGNAN



## LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

### PARTICIPATIONS AUX FORUMS

Dracénie Provence Verdon agglomération entretient un partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation présents sur le territoire afin de soutenir la dynamique des professionnels implantés et participe à ce titre à plusieurs salons ou forums locaux :

- ▶ **Le forum sur l'orientation et les métiers** organisé par la maison de l'étudiant destiné à aider les jeunes lycéens dans leurs choix de formations post bac
- ▶ **Le forum sur l'emploi et la création d'entreprises** organisé par le BIJ de la ville de Draguignan : il permet à la fois aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'ateliers d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, d'atelier relooking, de rencontre de recruteurs, mais leur permet aussi d'accéder à toutes les informations concernant la création d'entreprise.
- ▶ **Le forum sur l'alternance** organisé par la mission locale afin d'accompagner les jeunes dans leur recherche de contrat d'apprentissage.

### AUTRES ACTIONS

#### Création d'un Campus universitaire

Afin de répondre aux besoins en RH des secteurs d'emploi d'avenir de la Dracénie (défense, droit, environnement, services à la personne, santé) par une offre de formation adaptée, un travail a été initié avec l'Université de Toulon et du Var, en partenariat avec l'ESPE, l'IFSI et la ville de Draguignan sur la création d'un campus universitaire dans des locaux mutualisés tout comme les services offerts aux étudiants (documentaire, restauration, accès aux soins, activités culturelles et sportives). Il s'agit à la fois de soutenir et développer un volet formation au sens large (formation initiale, formation continue, supérieure, apprentissage) afin de répondre aux besoins des entreprises, des jeunes et des étudiants mais aussi des demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle ou encore au titre de la formation continue tout au long de la vie. Une consultation sur l'étude de faisabilité d'un pôle universitaire en Dracénie sera ainsi lancée avant la fin de la mandature.

**2 224**

jeunes ont  
bénéficié d'un  
accompagnement  
en 2018

## Création d'un CFA BTP

Un autre projet consiste en la création d'un CFA BTP, avec un volet formation sur les énergies renouvelables implanté dans la future ZAC Sainte Barbe. L'agglomération a relancé les partenaires sur les modalités de réalisation de ce projet attendu dans le territoire et par la profession, après le décret d'application de la nouvelle loi sur l'apprentissage.

## Soutien aux Missions Locales

De même, Dracénie Provence Verdon agglomération soutient financièrement les Missions Locales couvrant son territoire, organismes qui mettent en œuvre une intervention globale au service des jeunes de 16 à 25 ans en quête d'un emploi durable et d'une autonomie sociale. 2 missions locales couvrent le territoire : la mission locale Dracénie Cœur du Var et la mission locale Est Var.

## Création d'un observatoire

Afin de disposer à l'échelle du territoire d'un outil d'analyse, d'évaluation et d'aide à l'élaboration des politiques publiques, l'observatoire de l'économie, de l'emploi et de la formation s'est attaché en 2018 à l'élaboration d'un portrait de territoire avec des chiffres-clés portant sur des indicateurs socio-économiques.

### Objectif :

**Une meilleure prise en compte des besoins du territoire dans le cadre des projets d'aménagement et de développement économique.**

## Signature d'une convention de partenariat avec Pôle Emploi

Objet de la convention : déterminer les modalités de collaboration entre Dracénie Provence Verdon agglomération et Pôle emploi afin de conjuguer leurs efforts et renforcer leurs actions en faveur de l'emploi et de la formation, au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération.

### 3 AXES DE TRAVAIL :

- ▶ **Axe 1** : contribuer dynamiquement à l'observatoire socio-économique de Dracénie Provence Verdon agglomération – Partager une expertise (analyse offre et demande d'emploi ; offre de formation et besoins),
- ▶ **Axe 2** : mobiliser l'action de Pôle Emploi au service du développement économique,
- ▶ **Axe 3** : favoriser l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi.



## Création du groupe de travail Etude et Prospective Economique (EPE)

Les objectifs de ce groupe de travail sont multiples :

- ▶ **établir un diagnostic partagé,**
- ▶ **présenter, échanger sur des questions d'actualité, des projets en cours,**
- ▶ **se mobiliser sur des actions ciblées.**





## L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

L'implantation de la maison de l'économie et de l'emploi (Agence Pôle Emploi, antenne locale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR), la mission locale Dracénie Cœur du Var ainsi que la Direction de l'Animation Economique et Touristique (DAET) de Dracénie Provence Verdon agglomération), à proximité des bâtiments dédiés au dispositif pépinière/hôtel d'entreprises a contribué à créer un véritable pôle économique au sein du quartier Chabran. Il permet à l'ensemble des acteurs et partenaires de l'emploi, de la formation et de l'économie de travailler en synergie et d'améliorer la lisibilité globale des services proposés.

## LA PÉPINIÈRE-HÔTEL D'ENTREPRISES (PEP/HE)

Dans le cadre du dispositif pépinière / hôtel d'entreprises, des bureaux mais aussi des postes de travail en co-working sont mis à disposition des créateurs d'entreprises à des prix attractifs.

Des services mutualisés leur sont également proposés ainsi qu'un accompagnement et des mises en relations avec les partenaires intervenant dans l'aide à la création d'entreprise dont certains sont accueillis au sein de la pépinière hôtel d'entreprises.

### L'hébergement de partenaires en lien avec la création/reprise d'entreprise

#### La Couveuse Interface

C'est une association qui permet aux créateurs d'entreprise de bénéficier d'une période de test de leur activité sous couvert du numéro SIRET de la Couveuse. Les personnes sont orientées par les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'économie.

#### Var Initiative

Var Initiative a pour vocation de déceler et favoriser l'initiative en matière de création d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui gracieux à la création, à la reprise et au développement des TPE-PME.

Elle apporte son soutien financier aux porteurs de projets par l'octroi de prêts d'honneur personnels sans caution, sans intérêt, sans garantie et les accompagne au travers de parrainages et suivis techniques.

#### L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

L'ADIE est le principal opérateur français en microcrédit. Elle accompagne et finance les personnes qui ont un projet de création ou développement d'entreprise et qui ne peuvent obtenir de financement bancaire classique.

L'association assure une permanence mensuelle et bénéficie de la mise à disposition de la salle de réunion gracieusement.

#### La Boutique de Gestion (BGE Accès Conseils)

La Boutique de Gestion (BGE) Accès Conseil est une association qui intervient depuis plus de 30 ans dans l'émergence et l'accompagnement à la création d'entreprise pour encourager l'envie d'entreprendre et favoriser le maintien et le développement de l'activité économique.

#### Autres

- ▶ Poursuite de la convention de partenariat entre l'Université de Nice Sophia Antipolis et Dracénie Provence Verdon agglomération qui a été conclue, pour une période de 36 mois et à titre gratuit, afin de renforcer leurs dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises dans le cadre du programme PEPITE Cré@tude (programme destiné à mobiliser l'esprit entrepreneurial des étudiants en vue de la création ou de la reprise d'entreprises). Ainsi, les locaux de la pépinière peuvent accueillir les étudiants en qualité de stagiaires ou de jeunes créateurs d'entreprises et les accompagner dans cette démarche.
- ▶ Dracénie Provence Verdon agglomération poursuit également son travail de partenariat avec le Club des Entrepreneurs de la Dracénie (CLED).
- ▶ Mobilisation des partenaires (Région, CNAM, Pôle Emploi) et organisation de réunions sur le site du campus numérique de Lorgues afin de répondre aux besoins des entreprises en termes de financements (présentation du FIER - Fonds d'Intervention pour les Entreprises Régionales), des actions de formation mobilisables par pôle emploi pour répondre aux difficultés de recrutements et du dispositif ARDAN-actions régionales pour le développement d'activités ainsi que de l'offre de formation du CNAM.
- ▶ Participation au comité économique territorial porté par la Région Sud afin d'assurer le suivi du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation.



8 entrepreneurs hébergés en 2018

CHIFFRES CLÉS

## LE SOUTIEN DES ENTREPRISES LOCALES

### Filière Drones

Dracénie Provence Verdon agglomération adhère au Pôle de compétitivité SAFE issu de la fusion des pôles PEGASE et risques. L'objectif est d'identifier une nouvelle filière de développement économique en lien avec les secteurs de la sécurité et de la défense. S'inscrire dans ce partenariat permet à Dracénie Provence Verdon agglomération de figurer dans une opération d'intérêt régional inscrite dans le cadre du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation porté par la Région Sud.

### Soutien au Fablab de Lorgues

L'objet de cette association est de créer un Fablab pour offrir à ses adhérents l'accès à un espace de travail et à des ressources communes, destinés à la création et à la réalisation de projets ayant une composante scientifique et technique, artistique ou culturelle dans une perspective de partage et de transmission des savoir-faire et des connaissances ; d'accroître la liberté de créer, d'utiliser, d'analyser et de modifier les objets technologiques en parfaite autonomie et par une réalisation itérative.

Conscients du potentiel de créativité, de technologie et d'innovations développé par ce type de structure, les élus de Dracénie Provence Verdon agglomération entendent soutenir cette initiative contribuant à renforcer l'attractivité du territoire ainsi que la pérennité et la capacité d'innovation des entreprises. **Une subvention de 20 000 € a été octroyée.**

## LA PROMOTION ÉCONOMIQUE

### Le salon de l'entreprise Var'up - Mars 2018

Dracénie Provence Verdon agglomération a renouvelé pour la 9<sup>e</sup> année sa participation au Salon Var'up à Toulon. Organisée par l'Union Patronale du Var, cette manifestation propose aux chefs d'entreprises et aux créateurs/repreneurs en un seul jour et un seul lieu, de pouvoir rencontrer les principaux interlocuteurs institutionnels administratifs, publics, privés, associatifs et tous les acteurs du quotidien de l'entreprise sur leurs stands.

Var'Up accueille sur les 100 stands partenaires plus de 2 000 visiteurs.

Au travers de cette participation, Dracénie Provence Verdon agglomération a pu assurer la promotion de la Pépinière-Hôtel d'Entreprises, du Parc Logistique des Bréguières et autres sites stratégiques de développement économique du territoire ainsi que les atouts touristiques et la qualité de vie de notre territoire.

### Le Salon de l'Immobilier d'entreprises (SIMI)

#### Décembre 2018

Présente au sein d'un stand varois, organisé par la CCI du Var, Dracénie Provence Verdon agglomération a pu exposer les atouts des espaces économiques de la Dracénie. Des opportunités en matière d'investissements touristiques ont été particulièrement mises en valeur et ont engendré des prises de RDV.





## LE PARC LOGISTIQUE DES BRÉGUIÈRES

Plus de 90% des travaux (terrassements, voiries, mobiliers urbains, réseaux divers, etc.) sont réalisés. Les embranchements fer publics (ITE 1 et 2) et privés (ITE3) sont en service mais non encore exploités faute de modèle économique et de politique nationale favorable au fret.

Une 7<sup>ème</sup> centrale photovoltaïque a été installée en toiture du bâtiment A, occupé actuellement par Iron Mountain, Bestway et Thalès.

En avril, le traité de concession a été modifié par avenant n°5 prolongeant ainsi la concession de 3 ans à compter du 30 juin 2018. Il s'agit en effet de permettre à LODRAC de finaliser la commercialisation du site.

Par ailleurs, **plus de 90% des bâtiments sont commercialisés**. Il reste encore 55 000 m<sup>2</sup> de surfaces logistiques disponibles et 2 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

Le Comité d'Agrément de Dracénie Provence Verdon agglomération a en outre autorisé deux nouvelles implantations dans le Pôle de vie : agence de travail intérimaire et office notarié, occupant chacun 175 m<sup>2</sup> de bureaux.

Plusieurs animations environnementales destinées aux enfants et aux familles ont été organisées : participation à un programme expérimental de lutte contre le frelon asiatique avec le Muséum d'Histoire Naturelle, une journée pédagogique sur la biodiversité (60 enfants de 3-10 ans du centre aéré des Arcs).





## L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le tourisme est une piste de développement majeur. Les atouts, la différence, la richesse et la diversité de la nature exceptionnelle et préservée du territoire de Dracénie Provence Verdon, et le professionnalisme de l'ensemble de la filière touristique sont à mettre en valeur. Désormais, de l'Argens au Verdon, des villages perchés aux champs de vigne, des villages pittoresques aux villes à taille humaine, le territoire est multiple, sa promotion une nécessité. L'objectif est bien que le territoire devienne une référence dans le premier département touristique de l'Hexagone en terme de fréquentation.

# ANIMATION DU TERRITOIRE

## Les labels et certifications

### Label Vignoble et découvertes

Le label a été obtenu en mars 2017, en 2018, une demande d'ajouts de 18 nouveaux prestataires a été faite auprès d'Atout France.

### Label Accueil vélo

Accueil Vélo est une marque collective conçue pour qu'institutionnels du tourisme, collectivités territoriales et entreprises impliquées dans le développement du tourisme à vélo et de l'itinérance proposent un accueil et des services adaptés aux touristes à vélo. L'Office de Tourisme Intercommunal de la Dracénie a été choisi pour déployer et devenir évaluateur de la marque sur son territoire. Les premiers rendez-vous et les 1<sup>ères</sup> labellisations ont eu lieu.

## Accueils renforcés

Afin d'améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs, le Point Info Tourisme du Muy a déménagé pour ouvrir dans un local plus accessible, plus moderne et au cœur du flux.

Le Point Info Tourisme de Callas et la médiathèque de Callas ont fusionné dans un seul et même bâtiment et propose ainsi des services aussi bien d'accueil et de promotion du territoire que de médiathèque de proximité.

## Animations à travers le territoire

### Autour du Vin

Le 6<sup>e</sup> salon Autour du Vin et des Terroirs a eu lieu les 27 et 28 octobre à l'espace des Collettes. 3529 entrées ont été enregistrées, soit une augmentation de 898 visiteurs (+ 25%) par rapport à 2017.

### Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre

- ▶ 6 communes concernées, 1 domaine viticole visité et 2 sorties accompagnées sur les sites Natura 2000.
- ▶ 11 sorties organisées sur le territoire soit 195 randonneurs
- ▶ Promenade Gourmande en Dracénie
- ▶ Le 17 juillet, l'OTI a organisé sa première promenade gourmande ouverte à tous. Une visite d'un prestataire terroir et découverte d'un site Natura 2000 suivie d'une dégustation de produits du terroir. 30 participants.

### Activité Réceptive

- ▶ L'OT a accueilli 1832 personnes (208 scolaires et 1624 adultes) qui ont bénéficié des services de nos agents pour l'organisation de sorties. Activité qui a généré 45 067 € de retombées économiques pour le territoire.
- ▶ 19 guidages ont été réalisés par l'OT générant 1784 € de recette.

### Classement de l'Office de Tourisme Intercommunal :

L'OTI a préparé et déposé le dossier de classement de l'OTI en Catégorie 2.

Obtention par Arrêté le 23 octobre 2018.

### Lancement de la saison

Rendez-vous incontournable du tourisme en Dracénie, le lancement de la saison, s'est déroulé le 22 mai à La Motte.

Plus d'une centaine de professionnels et d'élus présents toute la journée



## L'OBSERVATOIRE

### Fréquentation des Points Information Tourisme (PIT)

59 754 contacts soit + 15 667 contacts par rapport à 2017, notamment : + 5 000 à Draguignan, + 3 200 à Vidauban, + 2 000 à Lorgues.

COMMUNES	CONTACTS	%
AMPUS	321	0.54
BARGEMON	3693	6.18
CALLAS	2141	3.58
COMPS	5229	8.75
DRAGUIGNAN	20008	33.48
LE MUY	2663	4.46
LES ARCS SUR ARGENS	5403	9.04
LORGUES	6400	10.71
SALERNES	3195	5.35
SILLANS LA CASCADE	3182	5.33
VIDAUBAN	7519	12.58
<b>TOTAL</b>	<b>59754</b>	<b>100</b>

#### PAYS D'ORIGINE :

- 1<sup>er</sup>: Belgique 19,78%
- 2<sup>e</sup>: Danemark 18,68%
- 3<sup>e</sup>: Royaume Uni 16,25%
- 4<sup>e</sup>: Allemagne 14,22%
- 5<sup>e</sup>: Pays Bas 13,12%
- 6<sup>e</sup> : Italie: 4,49%

#### ORIGINE DES VISITEURS FRANCE :

- Locaux: 52,2%
- Var: 17,2%
- Paca: 7,7%
- Nord: 5,3%
- Ile De France: 4,7%
- Rhône Alpes: 2,2%
- Ouest: 1,8%
- Centre: 1,6%

Pour la première année, la Scandinavie est devenue la clientèle touristique étrangère principale sur le territoire avec 23% de la clientèle étrangère en cumulant les Danois, les Suédois et les Norvégiens.

#### Nature des demandes:

- ▶ Demande non touristique (service + orientation): 24%
- ▶ Animation: 21%
- ▶ Loisirs: 13%
- ▶ Patrimoine: 11%
- ▶ Activités: 7%
- ▶ Verdon: 6%
- ▶ Art de Vivre: 5,7%

#### Nuitées touristiques et taxe de Séjour :

*La période de perception est encore en cours il est donc impossible de sortir des chiffres définitifs. Il ressort d'ores et déjà que :*

Le travail de relance au niveau des impayés a porté ses fruits puisque la régie Taxe de séjour a encaissé près de **337 400 €**, soit une augmentation de plus de 51 000 € (+ 19 %) des recettes par rapport à 2017.

## POLITIQUE NUMERIQUE

### Mise en ligne du nouveau site internet tourisme-dracenie.com :

En début d'année, le nouveau site internet est pleinement opérationnel et permet plus de modernité, de facilité de navigation et bien sûr une esthétique plus moderne et adapté aux marchés actuels.

- ▶ Le nouveau site internet génère une très forte progression de la fréquentation : 207 581 pages vues soit une progression de + 63% par rapport à 2017.
- ▶ Les activités restent la rubrique la plus consultée (27%) suivi de la home page (16%) et des incontournables (14%).
- ▶ À noter le succès de la page "Préparer mon séjour" nouvelle rubrique du site (10%)
- ▶ 62 000 utilisateurs
- ▶ 2 mn de durée moyenne de session
- ▶ Taux de rebond : 62%

### Bornes interactives : 41 229 rubriques consultées

**Traduction de la base de données :** depuis mai 2018, le site internet ainsi que les 18 bornes touristiques sont disponibles en 4 langues étrangères (anglais, allemand, néerlandais et Italien).

### Réseaux sociaux

**"Dracénie tourisme" :** la page Dracénie tourisme (11034 fans au 31 12 2017) a encore connu une très forte croissance en 2018 avec 1 300 j'aime en plus et une portée organique de plus de 1 517 000 personnes qui ont vu les publications (A noter une très forte baisse de plus de 700 000 personnes sur la portée organique mais due à la nouvelle politique FB).

103 publications ont été réalisées en 2017 pour une moyenne de plus de 200 clics par jour.

**"Dracénie Agenda" :** la page poursuit son développement sur les réseaux : 2 644 mention j'aime (666 nouveaux j'aime) et 380 207 personnes en portée organique.

196 publications réalisées en 2018 pour 67 clics par jour en moyenne.

**"Autour du Vin" :** 55 publications, 171 nouveaux j'aime et 6223 personnes qui en parlent pour une audience totale de 119418. 1140 fans.





## PROMOTION DU TERRITOIRE

De nombreuses actions ont été engagées pour faire la promotion du territoire et ce dans différents domaines

### Presse

- Publi-reportage gastronomie "Var des Gastronomes", blog culinaire et gastronome

### Politique éditoriale (création et impression)

- Guide touristique : 50 000 exemplaires
- Carte touristique : 35 000 exemplaires
- Agenda des manifestations : 60 000 exemplaires tirés.
- Fiches randonnées : impression de 16 000 fiches (1000 ex/rando) pour 22 sentiers.
- Création et impression du guide "Vignobles et découvertes" incluant les nouveaux labellisés : 10 000 ex
- Nouveauté 2018 : création et impression de "la Route Gourmande" ;
- Création et impression de 30 000 sets de table diffusés chez les restaurateurs, hébergeurs et tables d'hôtes.

### Promotion et diffusion de l'offre

#### Présentoir tourisme

Depuis 2015, l'OTI a implanté des présentoirs chez plus de 200 prestataires et a ainsi pu diffuser 22 298 guides touristiques, 4 660 guides Vignobles et découvertes et 1 330 cartes touristiques auprès des touristes présents.

#### Point Info Tourisme Mobile

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, des saisonniers mobiles à vélo ont parcouru le territoire au gré des manifestations ou marchés, afin d'assurer la promotion de l'offre touristique de la Dracénie. 22 427 guides ou cartes touristiques ont été distribués.

#### Bourse d'échanges

DPVa a participé aux bourses d'échange du Var et des Alpes-Maritimes et a ainsi pu fournir sa documentation touristique auprès de tous les offices de tourisme des 2 départements et nombreux professionnels du tourisme. Sur ces 2 actions, ce sont plus de 4 000 brochures qui ont été distribuées.

Plus de **40**

accueils ou opérations  
presse ont été réalisées  
sur le territoire

## Salons et Forums

### En partenariat avec l'ADT Roc d'Azur

L'OTI a participé pour la 3<sup>e</sup> année consécutive au Roc d'Azur en partenariat avec l'ADT.

Plus de 300 guides touristiques, 350 guides "Vigne à vélo" et 100 docs "la Méditerranée à vélo" ont été distribués

### Salon des vacances Bruxelles

En partenariat avec l'ADT, l'OTI a participé au salon des vacances de Bruxelles afin de développer le marché belge, marché privilégié par Dracénie Provence Verdon agglomération.

### Salon Tourrissima Lille

L'OTI a participé au salon Tourrissima à Lille pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis plus de 4 ans et conformément au souhait des élus d'amplifier et consolider la présence de la clientèle du Nord de la France sur le territoire.

### En solo

Participation à la fête du Miel aux Arcs, fête de la pomme à Montferriat, village départ Tour du Haut Var cycliste, Natureman aux Salles sur Verdon où, à chaque fois, un espace dédié à la promotion du territoire a été attribué.



# CHIFFRES CLÉS

- ▶ **Autour du Vin**  
3529 entrées (+ 25%)
- ▶ **Service réceptif**  
45 067 € de retombées économiques
- ▶ **Fréquentation des PIT**  
59 754 contacts (+ 26%)
- ▶ **Point Info Tourisme mobile**  
22 427 brochures distribuées
- ▶ **Présentoir Tourisme**  
28 300 brochures distribuées
- ▶ **Site internet**  
207 581 pages vues pour 62 000 utilisateurs
- ▶ **Facebook Dracénie tourisme**  
11 304 mentions j'aime pour une portée organique de plus de 1 517 000 personnes
- ▶ **Facebook Dracénie Agenda**  
2644 mentions j'aime pour une portée organique de plus de 380 200 personnes
- ▶ **Bornes interactives**  
41 229 rubriques constituées
- ▶ **Taxe de Séjour**  
337 400 € (+ 19%)
- ▶ 40 accueils Presse réalisés
- ▶ 150 000 brochures éditées
- ▶ 2 comme la nouvelle catégorie de classement dont l'OTI bénéficie depuis 2018

# LA DRACÉNIE, UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE



## Les systèmes d'information

- ▶ Etudes et développement
- ▶ Nouvelle version du logiciel d'inventaire du musée des ATP
- ▶ Plate forme logicielle GRH et GF mutualisée pour le service commun avec les Arcs et Châteaudouble
- ▶ Renouvellement du système de messagerie avec la solution Openxchange
- ▶ Développement d'outils logiciels (analyse des données des déchèteries, gestion des encombrants, gestion des abonnements)
- ▶ Développement de composants logiciels pour améliorer les fonctionnalités de l'Intranet (tableau des consultations, suivi des contrats, suivi des stagiaires, décisions communautaires, envoi d'email)
- ▶ Installation, configuration SSL du site du PCC, Tedbus,

## Infrastructure et sécurité

- ▶ Marché des systèmes d'impression qui génère une économie de 25% du coût annuel.
- ▶ Mise en place d'un serveur de stockage indépendant pour le SIG Mise en place serveur Geoserver pour SIG et société Mappia
- ▶ Mise en place de la téléphonie IP sur les tous les sites distants
- ▶ Sécurisation de la messagerie antivirus et antispam
- ▶ Audit de sécurité 2018 et sécurisation générale du SI

## Technologies de l'Information et de la Communication

- ▶ Accompagnement technique de l'implantation des bornes interactives tourisme
- ▶ Initiation de la démarche Open Data avec l'inscription sur le portail régional et la publication des premières données.
- ▶ Création de la boutique en ligne TEDbus pour la recharge des cartes de transport depuis internet

## Aménagement numérique du territoire

- ▶ Participation au comité technique et au comité de pilotage du SDTAN. Suivi du déploiement de l'infrastructure pour les montées en débit internet des quatre communes de l'ex CCAV dans le cadre de la démarche départementale du schéma directeur d'aménagement numérique.
- ▶ en tant que guichet unique entre les communes et l'opérateur, suivi et accompagnement des communes pour leur participation au déploiement du très haut débit pour l'abonné (FTTH) dans le cadre de la convention de programmation et de suivi des déploiements avec l'opérateur Orange

## SIG

- ▶ Mise à jour des documents d'urbanisme des communes et diffusion sur le Géoportail de l'urbanisme.
- ▶ Début du projet de mutualisation de la cartographie et de la gestion patrimoniale des réseaux. La première étape a consisté en l'élaboration de modèles de documents et d'une procédure de gestion de la donnée.
- ▶ Mise en œuvre de la plateforme de validation des données des relevés topographiques.
- ▶ Participation à la gouvernance du CRIGE-PACA et à l'animation du réseau départemental RGV (Réseau Géomatique Varois).

## Ingénierie aux communes

- ▶ Création du site web de la commune de Châteaudouble
- ▶ Accompagnement des communes pour répondre à l'Open Data par défaut

## RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

- ▶ Lancement de la démarche de mise en conformité de l'Agglomération avec les obligations législatives sur la protection des données publiques de chaque individu. Une démarche partenariale engagée avec l'ensemble des communes membres.



# PARTIE 6

## TERRE DE SOLIDARITÉ

■ Le parc locatif social .....	84
■ Le contrat de cohésion sociale et la politique de la ville.....	88
■ Le Point d'Accès au Droit.....	92
■ Le CISPD et les TIG .....	94

630

logements locatifs sociaux produits en 2018



# UN HABITAT DE QUALITÉ POUR TOUS

## LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

En matière de politiques publiques de l'habitat et du logement, Dracénie Provence Verdon agglomération intervient tant sur la production de constructions neuves et la réhabilitation de logements locatifs sociaux, que sur le soutien à la réhabilitation du parc privé. Elle gère un contingent intercommunal de logements locatifs sociaux ainsi qu'un équipement communautaire dédié aux grands passages de gens du voyage.

### La production de logements locatifs sociaux

#### L'AGRÉMENT DES PROGRAMMES

En tant que délégataire, Dracénie Provence Verdon agglomération a agréé 18 opérations de constructions de logements locatifs sociaux, représentant 630 logements, pour un engagement par délégation de 1 847 698 € de financement de l'État, auxquels s'ajoutent 2 920 800 € de financement de l'agglomération :

- ▶ 92 logements sociaux à Draguignan ;
- ▶ 67 logements sociaux à Vidauban
- ▶ 50 logements sociaux aux Arcs-sur-Argens ;
- ▶ 26 logements sociaux à Trans-en-Provence ;
- ▶ 202 logements sociaux au Muy ;
- ▶ 118 logements sociaux à Lorgues ;
- ▶ 75 logements sociaux à Salernes.

La production de LLS a plus que triplé par rapport à l'année 2017. Cette augmentation est à corréler au dynamisme de la production libre puisque plus de 65 % des opérations composant la programmation 2018 sont des opérations en VEFA, dans le cadre de programmes mixtes.

La production de LLS est en constante augmentation, à considérer les 4 dernières années (hormis l'année 2017, année de respiration après une forte production liée à la fin de période triennale). Cette augmentation pourrait s'expliquer d'une part par d'importants prélèvements communaux pour déficit de LLS et d'autre part par la maturité du territoire à programmer des opérations de logements et d'aménagement dans le temps.

Programmation 2014	Programmation 2015	Programmation 2016	Programmation 2017	Programmation 2018
174	328	583	200	630

Ces participations permettent à Dracénie Provence Verdon agglomération d'être "réservataire" dans l'attribution de 97 logements au sein de ces programmes.

### LA GARANTIE DES EMPRUNTS PAR DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

Dracénie Provence Verdon agglomération a apporté sa garantie d'emprunt, à hauteur de 50%, pour les opérations suivantes :

- ▶ Construction de 11 LLS en acquisition-amélioration en centre-ville, au Muy, sous la maîtrise d'ouvrage de la SAIEM,
- ▶ Construction de 12 LLS, Résidence Seniors "Les 1 000 Soleils", au Muy, sous la maîtrise d'ouvrage de la SEMCODA,
- ▶ Construction de 42 LLS, Résidence "Vaugreniers II", au Muy, sous la maîtrise d'ouvrage de Var Habitat,
- ▶ Construction de 28 LLS, Résidence "Les Rives d'Argens", à Vidauban, sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Delta Habitat,
- ▶ Construction de 50 LLS, Résidence "La Colinette", aux Arcs-sur-Argens, sous la maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois.

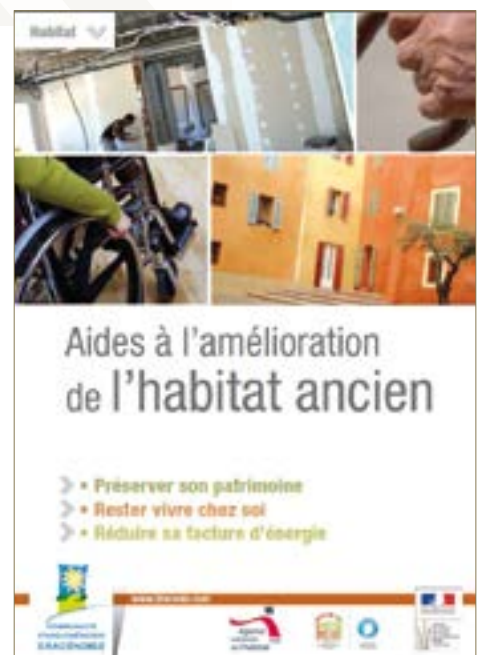
Sur ces 5 programmes le montant total garanti par Dracénie Provence Verdon agglomération est de 5 802 673,50 €, correspondant à 143 logements locatifs sociaux.

Ces garanties d'emprunts permettent à l'agglomération d'être "réservataire" dans l'attribution de 14 logements au sein de ces programmes.

En contrepartie des aides (subventions d'équilibre, garanties d'emprunts) consenties pour la réalisation de logements locatifs sociaux sur son territoire, Dracénie Provence Verdon agglomération dispose d'un contingent de logements réservés pour lesquels elle dispose d'un droit de priorité concernant les propositions de candidats qu'elle soumet au bailleur. Ce dernier met en place une commission qui décide de l'attribution définitive.

En 2018, 6 nouveaux programmes ont été mis en service, représentant 44 nouveaux logements :

- ▶ Résidence " Vaugrenier" au Muy (Var Habitat) - Tranche 3 : 6 logements réservés DPVa,
- ▶ Acquisitions-Améliorations en centre-ville du Muy (SAIEM) : 4 logements réservés DPVa,
- ▶ Résidence "Réal Calamar" à Lorgues (Prolétazur) : 15 logements réservés DPVa,
- ▶ Résidence "Pierre Ferrié" à Draguignan (Logis Familial Varois) : 12 logements réservés DPVa,
- ▶ Résidence "Un Patio en ville" à Draguignan (Grand Delta Habitat) : 4 logements réservés DPVa
- ▶ Résidence "D'Or et d'Ocre" à Draguignan (Grand Delta Habitat) : 3 logements réservés DPVa.



Le bilan 2018 des Commissions d'Attribution de Logements se décline comme suit :

- ▶ 330 nouvelles inscriptions sur l'année,
- ▶ 440 demandes valides au 31/12/2018,
- ▶ 1 500 rendez-vous téléphoniques et traitement de demandes par mail en 2018,
- ▶ 25 commissions d'attribution de logements avec les bailleurs en 2018,
- ▶ 44 logements réservés DPVa, neufs, attribués en 2018 sur les communes de Draguignan, Lorgues et Le Muy,
- ▶ 13 logements réservés DPVa, en rotation, attribués en 2018,

soit 57 logements attribués au total, sur des nouveaux programmes ou en rotation en 2018.

Par ailleurs, un important travail de collaboration avec différents partenaires, bailleurs sociaux et autres réservataires, a permis l'attribution de 15 logements supplémentaires aux candidats de Dracénie Provence Verdon agglomération en 2018.

L'agglomération est réservataire, au 31 décembre 2018, d'un contingent de 251 LLS au total.

### Le bilan parc privé

En 2018 deux programmes ont été mis en place sur le territoire Dracénie Provence Verdon agglomération :

- ▶ Un **Programme d'Intérêt Général (PIG)** sur les 23 communes avec des secteurs renforcés pour les 8 communes volontaires que sont Ampus, Bargemon, Flayosc, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Lorgues, Saint-Antonin-du-Var et Vidauban (mise en place le 04/12/2017)
- ▶ Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre ancien de Draguignan (mise en place le 19/09/2018)

#### PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) :

Suite à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle plusieurs thématiques d'interventions ont été retenues conformément aux orientations de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) soit :

- ▶ La lutte contre la précarité énergétique,
- ▶ La lutte contre l'habitat indigne et l'habitat dégradé,
- ▶ L'adaptation des logements à la perte d'autonomie et/ou au handicap,
- ▶ La lutte contre la vacance en lien avec le conventionnement social

En parallèle des interventions seront menées sur les copropriétés

- ▶ Pour la rénovation énergétique des copropriétés "fragiles" ou en "difficultés"
- ▶ Pour l'organisation des copropriétés qui après pourront prétendre à une aide de l'Anah

#### OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

La commune de Draguignan a souhaité mettre en place un programme spécifique sur son centre ancien ayant pour thématique d'action :

- ▶ améliorer le parc existant,
- ▶ faciliter la réhabilitation des immeubles collectifs et les travaux en partie commune,
- ▶ diversifier l'offre de logement et la mixité sociale,
- ▶ valoriser la qualité patrimoniale (opération façade ...),
- ▶ traiter les dysfonctionnements urbains sur des îlots (ORI).

#### SIGNALEMENTS

20 signalements ont été transmis aux opérateurs en charge du PIG et de l'OPAH RU afin qu'ils effectuent les visites et rédigent un rapport sur l'état des lieux et plus exactement sur les désordres constatés. 2 dossiers sont réalisés ou programmés à Draguignan dans le secteur OPAH-RU

#### DOSSIERS OPÉRATION FAÇADE POUR LE PIG

Dans le cadre de l'ingénierie renforcée, 5 communes ont fait le choix de mettre en place une opération façade sur une partie de leur territoire financée uniquement par leurs fonds propres :

- ▶ Ampus
- ▶ Bargemon
- ▶ Flayosc
- ▶ Lorgues
- ▶ Saint-Antonin-du-Var

Actuellement 5 dossiers ont été instruits :

- ▶ 4 à Lorgues
- ▶ 1 à Flayosc

#### DOSSIERS ANAH

80 dossiers pour l'amélioration des logements ont été déposés pour l'instruction, dont 79 l'ont été dans le cadre du PIG et 1 dans le cadre de l'OPAH RU.

## SUIVI FINANCIER

### Subvention Anah :

En 2018 le total des crédits engagés pour les subventions Anah s'élève à 738 117 € :

- ▶ 110 318 € pour l'ingénierie
- ▶ 627 799 € pour les travaux d'amélioration

### Subvention Dracénie Provence Verdon agglomération :

En 2018 Dracénie Provence Verdon agglomération a engagé 89 181 € en complément des aides Anah.

### Subvention Conseil Régional Sud PACA :

Lors de la mise en place du PIG, Dracénie Provence Verdon agglomération et le Conseil Régional Sud PACA ont établi une convention de délégation de gestion des aides de la Région.

En 2018 l'Agglomération a engagé pour le compte de la Région un total de 58 722 € de subventions.

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2018-2020**



**Un accompagnement gratuit et des aides financières pour vous !**



Améliorez votre

HABITAT

**CITÉMÉTRIE**

PERMANENCES EN COMMUNES

Ampus, Bargemon, Callas, Flayosc, La Bastide, Le Muy, Les Arcs-sur-Argens, Lorgues, Saint-Antonin-du-Var, Salernes, Sillans-la-Cascade, Vidauban

---

 0805 69 23 29

 [pig-cad@citemetrie.fr](mailto:pig-cad@citemetrie.fr)

 [www.habiter-mieux-en-dracenie.fr](http://www.habiter-mieux-en-dracenie.fr)

 4 avenue Lazare Carnot  
83300 DRAGUIGNAN

 Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Économies d'énergie

Adaptation des logements

Réhabilitation

CONTACTEZ NOUS  0805 69 23 29



## Les gens du voyage

Dans le cadre de ses compétences, Dracénie Provence Verdon agglomération a réalisé une aire de grand passage sur la commune de Vidauban. Cet équipement homologué le 25 juin 2013 est réservé aux gens du voyage à l'occasion des grands rassemblements.

La gestion de cette aire a été déléguée à la société SG2A domiciliée à Rillieux-La-Pape à compter du 21 juin 2016, afin de prendre en charge les arrivées - départs de groupes, ainsi que l'entretien du site ; la prestation de gestion de l'aire a pris fin le 21 juin 2018.

Une consultation pour l'achat d'une prestation de gestion administrative et financière de cette aire de grand passage a été lancée en mai 2018.

Seul un prestataire a répondu à cette consultation, et sa proposition étant trop élevée financièrement, le marché n'a pu être attribué.

Depuis lors, l'aire de grand passage est fermée, faute de gestionnaire.

Toutefois, au cours de l'année, l'aire a accueilli 2 groupes en dehors de la période des grands passages.



# LA COHÉSION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

**4 043**

bénéficiaires directs  
des actions soutenues  
par la Politique de  
la ville

Le vote de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine vise à concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté. S'inscrivant dans une géographie prioritaire resserrée, cette réforme veut renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la Politique de la ville.

## LE CONTRAT DE VILLE

La Dracénie comprend 3 quartiers prioritaires aux périmètres distincts des anciens quartiers CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) :

- ▶ 2 quartiers sur Draguignan (centre ancien et les Collettes) représentant 6770 habitants
- ▶ 1 quartier sur le Muy (centre ancien) représentant 1600 habitants

Signé par une vingtaine de partenaires en Dracénie le 29 juin 2015, le Contrat de Ville mobilise et adapte en tout premier lieu les actions relevant des politiques publiques de droit commun et s'inscrit dans le processus de co-construction avec les habitants, les associations, les acteurs économiques et institutionnels et les bailleurs sociaux.



Dracénie Provence Verdon agglomération est en charge de l'état des lieux et du diagnostic partagé, de la définition des enjeux, orientations et objectifs opérationnels, du pilotage, du suivi et de l'évaluation du contrat qui repose sur 4 principaux piliers :

- ▶ Pilier "Cohésion sociale"
- ▶ Pilier "Cadre de vie et renouvellement urbain"
- ▶ Pilier "Développement économique et emploi"
- ▶ Pilier "Citoyenneté et valeurs de la République"

L'objectif est de réduire de moitié l'écart de taux d'emploi entre les habitants des quartiers prioritaires et les autres, sur la durée du Contrat de Ville.

Le rôle de Dracénie Provence Verdon agglomération est essentiellement, au titre de sa compétence obligatoire "Politique de la Ville", d'être l'animateur et le coordinateur du Contrat de Ville.

## Les actions conduites en 2018

### Appel à projet crédits spécifiques

En complément des actions de droit commun, le Contrat de Ville relève des crédits spécifiques Politique de la ville qu'il convient d'orienter chaque année à travers le lancement d'un appel à projet. À ce titre, l'agglomération soutient des associations pour la mise en œuvre d'actions spécifiques au profit des habitants des 3 quartiers prioritaires.

### Bilan 2018

- ▶ 67 actions ont été déposées en demande de subvention pour l'année 2018 représentant 501 089 € de demande en crédits spécifiques.
- ▶ 49 ont été retenues et financées au titre de la Politique de la Ville via un total des crédits spécifiques de 233 900 € (95 000 € pour l'État et 138 900 € pour DPVa).

Axes Contrat de Ville	Montants alloués	Actions
Développement économique et emploi	92 200 €	14
Cadre de vie et renouvellement urbain	4 000 €	1
Cohésion sociale	137 700 €	34
<b>Total</b>	<b>233 900 €</b>	<b>49</b>

La totalité des crédits spécifiques a été répartie comme suit :

	Actions	Crédits DPVa	Crédits ETAT	Montants spécifiques
CA Draguignan	10	35 100 €	22 500 €	57 600 €
Les Collettes Draguignan	6	22 500 €	14 500 €	37 000 €
2 QPV de Draguignan	19	47 200 €	28 800 €	76 000 €
Centre-ville Le Muy	13	28 100 €	23 200 €	51 300 €
3 QPV	1	6 000 €	6 000 €	12 000 €
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>138 900 €</b>	<b>95 000 €</b>	<b>233 900 €</b>

Pour l'appel à projets 2018 ce sont :

- ▶ 26 renouvelées par rapport à 2017
- ▶ 15 nouvelles actions
- ▶ 5 actions renforcées
- ▶ 3 actions de soutien à l'animation des conseils citoyens

Un suivi des associations/structures est réalisé tout au long de l'année, tant sur leurs dossiers de subvention que sur la bonne réalisation de leurs actions, dans l'objectif de les accompagner et les soutenir. L'objectif est de faire le point sur le déroulé de l'action et de présenter en fin d'année l'appel à projets 2019.

### Actions des bailleurs sociaux dans le cadre des conventions d'abattements de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Les bailleurs sociaux signataires du Contrat de ville (SAIEM de Construction, Immobilière 3F, Var habitat, Logis familial Varois) ont signé une convention fin 2015 : application d'un abattement de 30 % sur la base d'imposition de la TFPB lorsque les logements sont situés dans un quartier prioritaire.

Deux grands types d'actions d'amélioration du cadre de vie sont éligibles et répondent au cadre national :

- ▶ Les actions de droit commun relevant de la gestion classique des bailleurs mais qui font l'objet de moyens renforcés sur les QPV.
- ▶ Des actions spécifiques aux quartiers pour soutenir les objectifs de qualité de cadre de vie, de cohésion sociale et de développement social.

Les 4 bailleurs ont mis en place leurs actions sur 2018 (renforcement de la présence du personnel de proximité, formation/soutien des personnels de proximité, sur-entretien, gestion des déchets et encombrants / épaves, tranquillité résidentielle, concertation/sensibilisation des locataires, animation, lien social, vivre ensemble, petits travaux d'amélioration de la qualité de service)

Sur 2018, 3 comités techniques TFPB et un comité de pilotage ont eu lieu pour le suivi des conventions. En complément, 8 avenants ont été signés au 31 décembre dans le cadre du prolongement de la convention sur l'abattement TFPB sur la période 2019-2020.

Les montants présentés en comité de pilotage pour 2018 (au 16/10/2018) pour l'abattement par quartier prioritaire, sont les suivants :

	Montant prévisionnel de l'abattement 2018	Dépenses réalisées au 16/10/18
Draguignan centre ancien	34 128 €	38 041 €
Draguignan Les Collettes	177 749 €	118 393 €
Le Muy centre-ville	11 462 €	1 845 €
<b>Total</b>	<b>223 339 €</b>	<b>158 279 €</b>

### Evaluation du Contrat de ville

Dracénie Provence Verdon agglomération, porteuse du Contrat de ville, est tenue de remettre un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la ville, en précisant les actions menées sur leur territoire, les orientations et les programmes de nature à améliorer la situation.

Le rapport 2017 a donc été écrit en 2018, il traite de points prédéfinis et comporte la maquette financière relative aux contributions des partenaires (droit commun, crédits spécifiques)

**Le projet de rapport doit être soumis pour avis aux 3 conseils citoyens, aux conseils municipaux des communes du Muy et de Draguignan et signataires du Contrat de ville**

Le projet de rapport a été délibéré le 20 décembre 2018.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- ▶ redynamiser le partenariat
- ▶ réajuster les objectifs du contrat de ville compte tenu des évolutions du territoire
- ▶ actualiser le programme d'action prévisionnel
- ▶ préparer l'évaluation de fin de contrat
- ▶ donner du sens collectivement aux actes et orientations

Les acteurs sollicités pour participer à cette évaluation sont les signataires du Contrat de Ville, élus, partenaires, acteurs de terrain, institutionnels, et conseils citoyens.

Ces derniers ont été associés sur la phase de diagnostic au cours de rencontres individuelles ou collectives, sur la période estivale principalement, puis en septembre sous forme **d'ateliers de co-évaluation**, permettant de réagir au bilan intermédiaire proposé au débat et échanger, afin d'assurer une réflexion collective.

Le rapport a été rendu en octobre 2018 pour présentation des principaux points sur le comité de pilotage d'octobre : bilan des crédits spécifiques, du droit commun, les actions avec un bilan quantitatif, la gouvernance du Contrat de ville, les conseils citoyens, et les préconisations pour la fin du Contrat de ville.

## Les conseils citoyens

Les Conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Contrat de Ville. Ils favorisent l'expression des habitants aux côtés des acteurs institutionnels, ils doivent être un tremplin pour l'initiative citoyenne ; ils ont un rôle décisionnel en concertation au sein du comité de pilotage et un rôle de consultation sur d'autres instances.

Sur 2018 plusieurs réunions ont eu lieu pour les conseils citoyens de Draguignan et une remobilisation dès octobre pour celui du Muy, avec l'appui du Délégué du Préfet et l'agglomération.

## L'école de la deuxième chance

Les E2C – Écoles de la Deuxième Chance – visent à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme, sans réelle formation) selon une approche différente de celle de l'école. Ainsi, pas de programme préétabli, mais un cursus personnalisé pour chaque élève, pour l'amener vers un métier et un emploi. Créée sous l'impulsion de la Préfecture du Var, avec le soutien de la Région Sud-PACA, et confiée à l'Union Patronale du Var (UPV), l'E2C du Var a ouvert en 2017. 4 antennes dans le Département et, depuis le 23 octobre 2017, à Draguignan dans les locaux de l'UPV.

Sur 2018 Dracénie Provence Verdon agglomération a soutenu financièrement l'E2C à hauteur de 10 000 € et 50 000€ en investissement (2018-2019), et participé aux instances (coordination avec les partenaires, commissions de suivi, comité stratégique...)

## Club égalité du var

En juin 2018, la Préfecture du Var lançait le Club Égalité du Var, instance départementale sous la coordination de la Sous-Préfète Astrid Jeffrault, animé par la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, conjointement avec l'association Alter-Égaux. Ce Club consiste à accompagner la loi "pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" notamment dans le monde professionnel. La démarche est de fédérer, à l'échelle départementale, des partenaires qui souhaitent se mobiliser pour une égalité réelle, et co-construire avec les partenaires un plan d'action opérationnel à décliner sur le Var.

Dans le cadre de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale, l'agglomération a participé à la réunion de lancement et à certains ateliers thématiques qui ont suivis autour de 3 axes :

- ▶ Les enjeux de l'égalité professionnelle : bien-être et performance
- ▶ L'orientation professionnelle tout au long de la vie
- ▶ La place des femmes et des hommes dans l'espace public : rôle du sport et de la culture

## La Santé en milieu rural

Dracénie Provence Verdon agglomération, au titre de sa compétence "Aide au maintien d'un équipement de santé pluri-professionnel de proximité en milieu rural, dont l'intérêt dépasse manifestement le cadre communal" est gestionnaire de la Maison de Santé pluri-professionnelle située à Comps-sur-Artuby depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.



La Maison de Santé est actuellement occupée par un médecin généraliste, un dermatologue, un ophtalmologue, une infirmière, un podologue et un kinésithérapeute.

L'accueil physique et téléphonique y est assuré chaque matin par un agent d'accueil, rattaché à l'agglomération.

En outre, une assistante sociale, déléguée par le Département, assure des permanences 2 lundis par mois.

L'année 2018 a connu quelques modifications dans son organisation interne avec le départ programmé du médecin généraliste.

Par ailleurs, malgré l'absence d'arrêté préfectoral entérinant définitivement la dissolution et la

liquidation de la CCAV, et afin de garantir la continuité de service public, l'agglomération assure la gestion quotidienne de la Maison de Santé.

Ainsi, les différents services ressources et opérationnels de Dracénie Provence Verdon agglomération sont intervenus à de nombreuses reprises afin d'assurer le fonctionnement de cet équipement.



# LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Depuis sa création en 2009, le Point d'Accès au Droit de la Dracénie accueille gratuitement les usagers des 23 communes du territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération, leur permettant ainsi d'obtenir de nombreuses solutions juridiques et sociales dans différents domaines (famille, logement, travail, surendettement, assurances, voisinage, contrats, etc.).

Les conventions passées avec plusieurs partenaires ont permis la mise en place de nombreuses consultations gratuites assurées par des professionnels expérimentés tels qu'avocats au barreau de Draguignan, huissiers de justice et conciliateurs de justice.

Outre les permanences de ces intervenants, des juristes associatifs issus du C.I.D.F.F. (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles du Var), de l'A.A.V.I.V. (Association d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Violences du Var), de RESONANCES (médiation familiale à caractère pénal), AUTOUR DE LA MEDIATION (médiation familiale à caractère pénal) accueillent, conseillent et orientent les usagers.

En septembre 2018, le Point d'Accès au Droit a déménagé pour des locaux beaucoup plus spacieux situés au Centre Administratif de Dracénie Provence Verdon agglomération, 267 avenue de Verdun, îlot 11 B, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ouvert au public depuis le 8 décembre 2009, il comptabilise **34 796 contacts** pour la période comprise entre 2010 à 2018. Durant cette période, les permanences des différents intervenants comptabilisent **8 882 entretiens** toutes expertises confondues.

Neuf comités de pilotage se sont réunis les 2 juillet 2010, 30 mars 2011, 4 juin 2012, 6 mai 2013, 12 juin 2014, 24 juin 2015, 30 juin 2016, 7 septembre 2017 et le 26 septembre 2018.

Pour cette année 2018, **153 permanences** ont été assurées (avocats, conciliateurs, associations d'aide...) et **3 381 usagers** ont été accueillis tant physiquement que téléphoniquement.

## Les permanences

9 permanences d'experts sont assurées, sur rendez-vous et 997 personnes issues des 23 communes de l'Agglomération ont été reçues et conseillées :

- ▶ Avocats
- ▶ Conciliateurs de justice
- ▶ Huissiers de Justice
- ▶ Aide aux Victimes d'Infractions du Var (A.A.V.I.V.)
- ▶ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F.)
- ▶ Médiation familiale RESONANCES
- ▶ Médiation pénale à caractère familial « AUTOUR DE LA MEDIATION ».
- ▶ Médecin expert auprès des tribunaux : Docteur COLSON
- ▶ Notaires

Outre les usagers de la Dracénie, le PAD accueille et oriente également les personnes d'autres communes qui le sollicitent.

**L'exécution du budget de l'exercice 2018 est sensiblement identique à 2017 et s'élève à 75 000 €**



## FINANCEMENT

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var contribue au remboursement des permanences d'avocats et d'huissiers de justice à hauteur de 16 000 € environ et les Contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations en nature) sont de l'ordre de 6 000 €.

Dracénie Provence Verdon agglomération finance presque l'intégralité du fonctionnement du Point d'Accès au Droit, les salaires et charges de l'agent responsable du PAD, la mise à disposition du local et tout son fonctionnement.

En 2018, la mise à disposition du nouveau local confirme la volonté de l'Agglomération de mettre à disposition du public un service public de qualité dans un local spacieux aux multiples prestations et des compétences juridiques et sociales.

↘  
**34 796**  
contacts pour la période  
2010- 2018

↘  
**8 882**  
entretiens pour la  
période 2010- 2018

↘  
**153**  
permanences  
en 2018



## LE CISPD ET LES TIG

Créé en 2009, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est un outil de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance sur le territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération. Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.

### ACTIONS SUIVIES EN 2018

#### Formations des professionnels

Dans la continuité des précédentes années, l'agglomération a poursuivi la communication et l'organisation de formations au "phénomène de radicalisation" (prise en charge par le Pôle Sécurité et Prévention de la Délinquance de la Préfecture) : une session d'approfondissement avec 22 participants sur la Dracénie (policiers municipaux, équipes en charge de la politique de la ville, associations en lien avec le public, élus, éducateurs, agents des communes et agglomération sur le terrain ou en charge d'accueil...).

En lien avec la Direction Départementale de la cohésion Sociale, des formations "Valeurs de la République et Laïcité" ont été organisées sur Draguignan pour les professionnels. Les intervenants sont des formateurs habilités par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

L'animation alterne apports politiques, historiques et juridiques, mises en situations, échanges en petits groupes ou en animation collective, temps de réflexion et d'action. Pédagogie de la laïcité (relation éducative enfants et jeunes) et laïcité et service au public (relation à l'utilisateur) sont abordés. Quatre sessions de 2 jours ont été organisées sur 2018 pour le personnel de la maison d'arrêt, des agents du Département, de Dracénie Provence Verdon agglomération ou des communes, des missions locales, des associations du territoire, services jeunesse, adultes relais...représentant environ 50 professionnels.

Après une consultation lancée fin 2017, l'agglomération a proposé un nouveau cycle de formations aux professionnels de la Dracénie, en contact avec les victimes ou les auteurs de violences conjugales. En 2018, 60 professionnels ont bénéficié de formation dispensée par le groupe EGAE intitulée "partage de pratiques et d'approches dans le traitement des violences conjugales".

Au-delà de l'acquisition de connaissances fondamentales, les journées ont permis de tenter de répondre à la problématique par une approche systématique permettant d'accompagner les stagiaires dans la construction d'une réflexion critique sur les pratiques professionnelles, d'envisager comment travailler ensemble sur le territoire de la Dracénie et de travailler à la levée des freins.

Grâce à l'intervention du Commissaire de Police, la Vice-Procureur en charge des violences conjugales et la Déléguée départementale au Droit des Femmes et à l'Égalité, les agents du Département du Var, des communes et de l'agglomération, les éducateurs spécialisés, représentants des forces de l'ordre et de maison d'arrêt, personnels de santé et de l'éducation nationale, représentant d'associations locales ont pu appréhender la complexité de la prise en charge des victimes, co-victimes et auteurs et envisager ensemble des pistes d'amélioration.

L'animation du partenariat sur les violences conjugales est aussi développée sur le suivi et la mise en œuvre de la convention de logements de mise à l'abri pour les victimes de violences conjugales (partenariat avec le CD83, la commune des Arcs, l'agglomération et l'AVAF).

### Soutien financier pour des actions CISPD

Le soutien des associations via l'attribution de subventions après instruction des dossiers, et le suivi, sur des actions de prévention : prévention spécialisée sur le Muy (34 000 €) et sur Draguignan (34 000 €), l'association Varoise d'accueil familial-AVAF (10 000€), AXIS pour le point rencontre (5 000 €), Association nationale des visiteurs de prison (500 € pour la section de Draguignan) et ANTHEA pour l'organisation de la journée justice (3 500 €), Dracénie Solidarités pour l'accueil des familles à la maison d'arrêt (1 000 €) et AXIS pour le relais enfants-parents à la maison d'arrêt (3 000 €).

Le suivi des actions de la prévention spécialisée a été particulièrement appuyé sur l'année en partenariat avec le Département, via la participation aux différentes instances, les conventions de partenariat.

### Les Travaux d'Intérêt Général (TIG)

L'agglomération travaille avec l'administration pénitentiaire et accueille régulièrement des personnes effectuant des Travaux d'Intérêt Général (TIG). En 2018, 16 accueils en TIG (sur 25 demandes) ont été organisés représentant **1725 heures de travail**, ainsi que 3 accueils en réparation pénale. Ces personnes sont principalement accueillies en interne par la direction des sports ou ponctuellement sur le réseau de lecture publique en médiathèque, à la direction des transports, de l'environnement ou en accueil sur les offices de tourisme.

Des stages de citoyenneté sont organisés comme alternatives aux poursuites ou mesure de composition pénale. Il s'agit pour le Parquet de proposer aux auteurs majeurs d'infractions pénales, un stage qui a pour but de les sensibiliser aux valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité de la personne humaine. Les stages sont animés par l'association d'aide aux victimes et l'agglomération a participé dans le cadre de ses compétences à deux stages sur 2018.



**16**

accueils en TIG  
en 2018





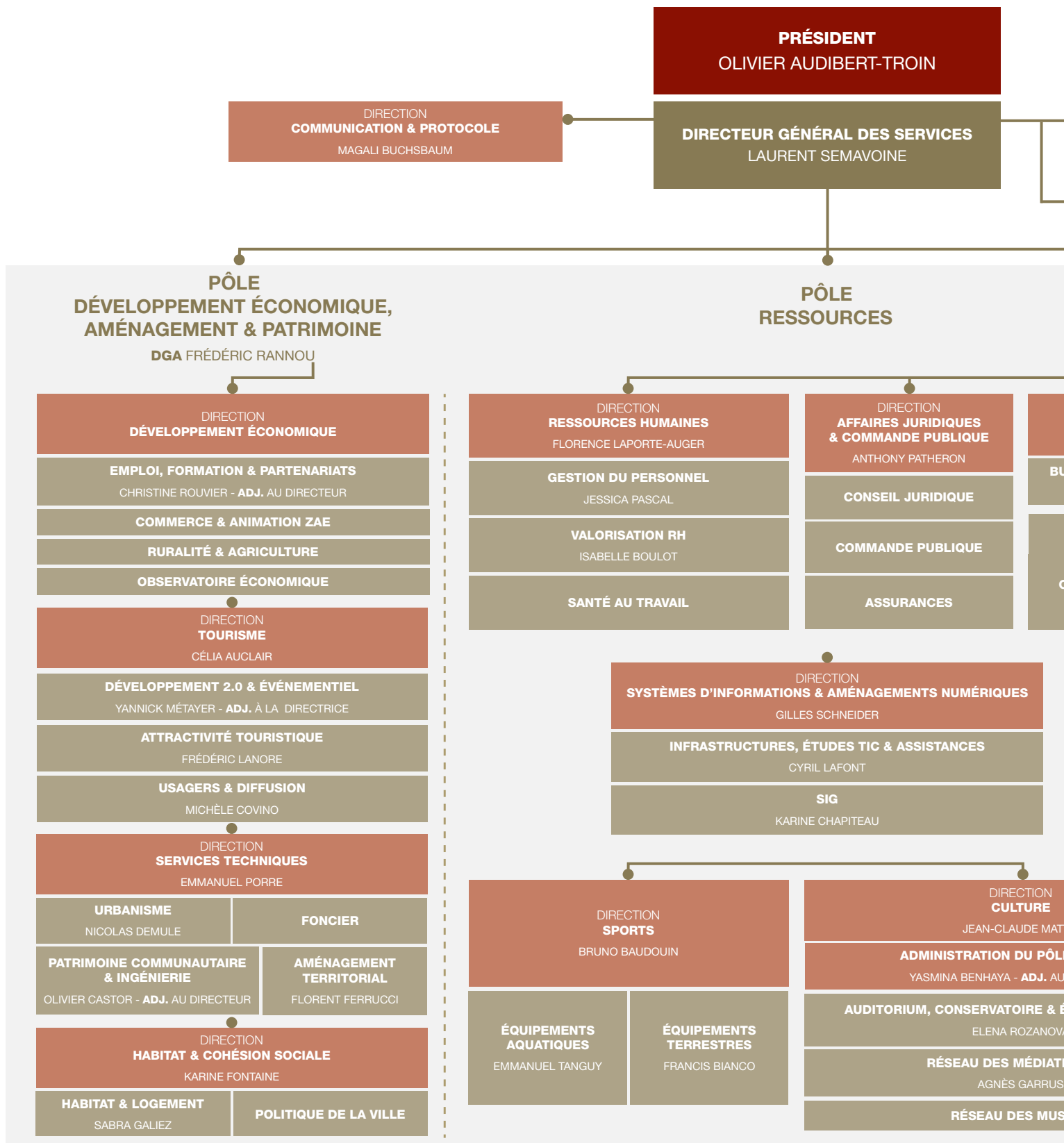
# PARTIE 7

## DRACÉNIE PROVENCE VERDON, VOTRE AGGLOMÉRATION !

Une administration à votre service .....	98
Les ressources humaines .....	100
Les finances et le conseil de gestion.....	102
Les affaires juridiques .....	104
La gestion du patrimoine .....	105
La communication .....	107

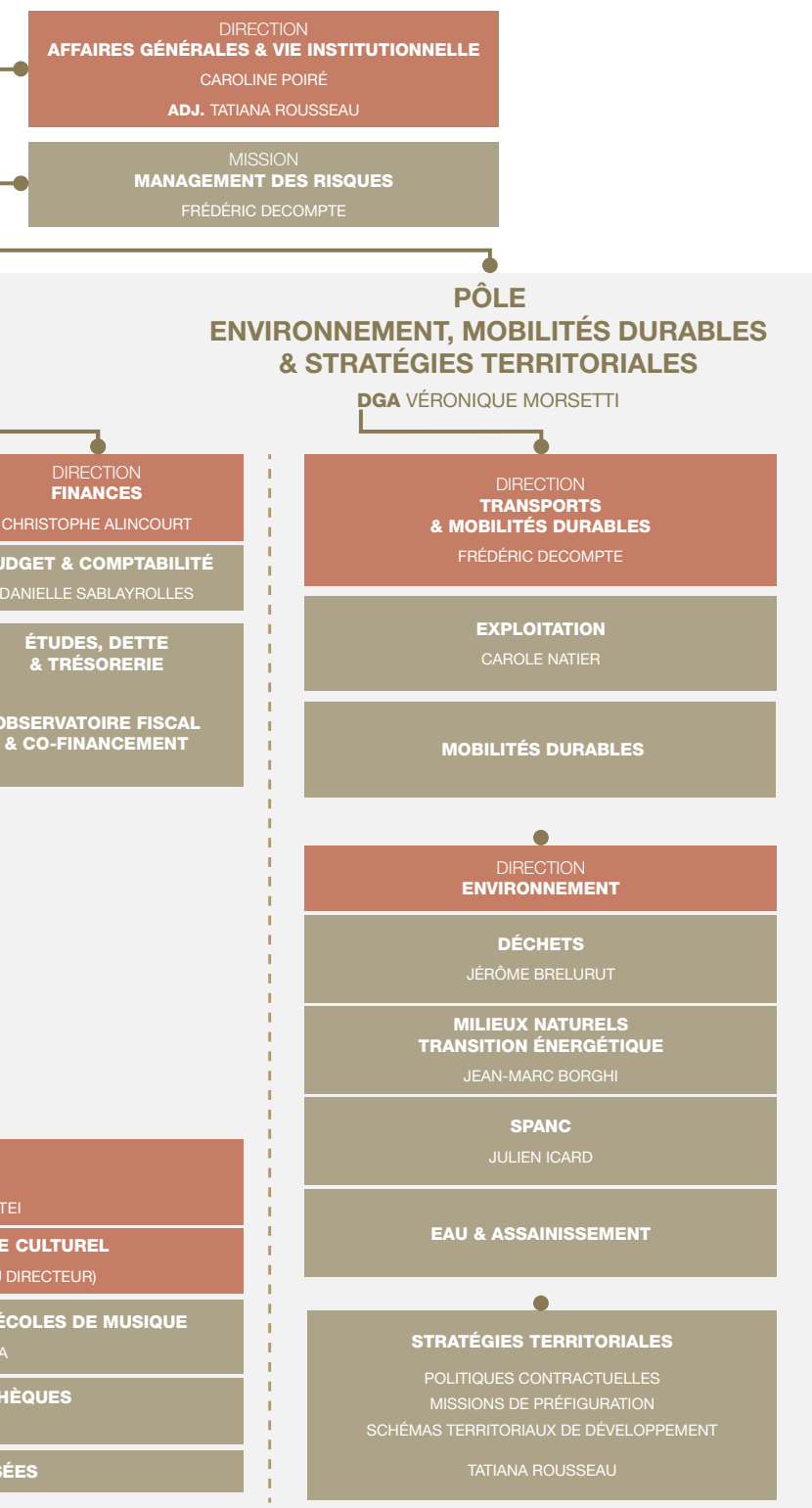
# UNE ADMINISTRATION

## L'ORGANIGRAMME DES SERVICES





# N À VOTRE SERVICE



## Adresse

Hôtel communautaire  
Square Mozart, CS 90129,  
83004 DRAGUIGNAN cedex

## Horaires d'ouverture

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

## Pour joindre les services de la CAD

- ▶ Accueil : 04 94 50 16 20
- ▶ Point d'Accès au Droit :  
04 98 10 29 20
- ▶ La direction de la communication :  
04 94 50 15 82
- ▶ La direction de l'aménagement  
économique et urbain :  
04 94 50 16 35
- ▶ La direction de l'habitat, de la  
cohésion sociale et de l'emploi :  
04 98 10 72 35
- ▶ Le Service Public d'Assainissement  
Non Collectif (SPANC) :  
04 94 50 16 24
- ▶ La Direction de l'Animation  
Economique et Touristique :  
04 98 10 72 66
- ▶ L'Office de Tourisme Intercommunal  
de la Dracénie : 04 98 105 105
- ▶ Les Transports en Dracénie :  
04 94 50 94 05
- ▶ Le Transport à la demande :  
0 800 65 12 20 (N° gratuit)
- ▶ Ramassage des encombrants,  
monstres et déchets verts :  
0 800 00 00 83 (pour Draguignan)  
ou 0 800 18 34 13 (pour les autres  
communes)
- ▶ Accueil Pôle culturel Chabran :  
04 83 08 30 30
- ▶ Médiathèque d'agglomération :  
04 83 08 30 40
- ▶ Conservatoire d'agglomération :  
04 83 08 30 50
- ▶ Le Musée des Arts et Traditions  
Populaires : 04 94 47 05 72
- ▶ Le Musée Camos :  
04 94 76 72 88



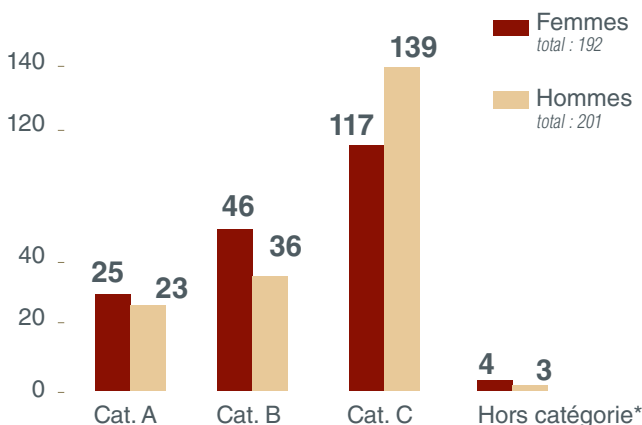
# LES RESSOURCES HUMAINES

## Les chiffres

Au 31 décembre 2018, l'effectif global de la collectivité compte 393 postes (titulaires et contractuels) soit une progression de 4.6% par rapport au 31/12/2017.

Elle est à mettre au regard de l'évolution de la masse salariale qui n'est que de 3% indiquant la réalisation d'économies grâce à une politique de remplacement rigoureuse.

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE



## ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2017/2018

2017 14 985 104, 37 €

2018 15 430 139, 62 €

119

visites médicales en 2018

5

aménagements de poste

2

reclassements sur un poste plus adapté en 2018

6%

d'absentéisme en 2018



## Des actions d'amélioration de la qualité de vie au travail

### LA SANTÉ AU TRAVAIL

- ▶ 119 visites médicales en 2018
- ▶ 5 aménagements de poste en 2018 ;
- ▶ 2 reclassements sur un poste plus adapté en 2018.

La collectivité poursuit sa politique d'insertion des personnes handicapées, représentant 6% des effectifs. Les agents porteurs d'un handicap bénéficient d'un accompagnement personnalisé du conseiller de prévention pour l'aménagement du poste de travail.

### LA PRÉVENTION DES RISQUES

Poursuite de la démarche de prévention des Risques Psycho sociaux (RPS) avec :

- ▶ d'une part, en collaboration étroite avec le Centre de Gestion 83, les directions des Affaires Juridiques et Commande Publique, des Finances, des Ressources Humaines et des Sports ont été auditées pour formaliser un plan d'actions.
- ▶ d'autre part, une mission de médiation, impliquant un accompagnement individuel des agents, mise en œuvre tout au long de 2018, pour apaiser les situations de tension et redynamiser l'esprit d'équipe (collaboratif) au sein de l'Etablissement.

### L'ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME

Bien qu'en légère hausse par rapport à 2017 de 0.7 points, l'absentéisme 2018 demeure très contenu au sein de la collectivité à 6%, à -3.8 points par rapport à la moyenne nationale dans la fonction publique territoriale dont le taux d'absentéisme global atteint 9.8%.

## Les grands projets 2018

### LA CRÉATION DU SERVICE COMMUN RH & FINANCES

12 agents initialement issus des services RH de Dracénie Provence Verdon agglomération et des Arcs-sur-Argens concourent, depuis le 1er mai 2018, à la gestion des ressources humaines des 2 collectivités, dans les domaines de la gestion du personnel (paie, carrière, retraite, absentéisme, notamment) et de la valorisation et du développement des compétences (recrutements, mobilités internes, formation notamment).

Cette mutualisation doit concourir à l'optimisation de la gestion des ressources en vue de rationaliser les dépenses et de maintenir un niveau de service public de qualité à moindre coût, permettant ainsi d'élever le niveau de performance de l'organisation des administrations locales.

Un 1<sup>er</sup> bilan est en cours d'élaboration pour évaluer les 15 premiers mois de fonctionnement.

### NOUVELLE RÉFORME DU RÉGIME INDEMNITAIRE AVEC LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP ET DU CIA

En 2018, la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) vise à individualiser et valoriser l'engagement professionnel des agents, qui dans un contexte fortement évolutif et contraint financièrement, contribuent au maintien d'un service public de qualité. Le RIFSEEP établit une classification des fonctions s'appuyant sur le niveau de responsabilité et d'expertise des agents d'une part et instaure le Complément Individuel Annuel pour reconnaître la manière de servir des agents d'autre part.

Nombre d'agents récompensés au titre du CIA en juillet 2018 : 177 sur 389 agents (45,5%).

### PRÉPARATION DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette réforme ayant pour objet de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt permet une adaptation rapide aux changements de situations.

À compter de 2019, le salaire est donc directement versé net d'impôt. Ainsi, les agents paient immédiatement en 2019 leur impôt sur les revenus perçus en 2019, au fur et à mesure.

Afin de préparer à cette réforme, dès 2018, les agents ont bénéficié sur les bulletins de novembre et décembre, d'une information personnalisée sur leur futur prélèvement à la source.

La Direction des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec l'administration fiscale, s'est attachée au paramétrage, à la mise en œuvre et la bonne communication de cette réforme d'envergure. Une attention particulière a été portée à l'information des agents en utilisant les différents moyens mis à notre disposition (journal interne, intranet, note d'information, préfiguration sur bulletin de salaire, référents RH, hiérarchie...).



# LES FINANCES ET LE CONSEIL DE GESTION

## LE SERVICE BUDGET ET GESTION FINANCIÈRE

L'année 2018 a été marquée par la poursuite de la « full démat » des pièces comptables (factures, mandats, titres, bordereaux, signature électronique...), démarche opérationnelle depuis le 2 janvier 2018. À ce stade, les seuls documents encore transmis par Dracénie Provence Verdon agglomération au format papier sont les bons de commandes. D'ici fin 2019, ces bons seront également dématérialisés.

### La mission aide aux communes

Dans le cadre de l'aide aux communes, la direction des finances est toujours essentiellement sollicitée pour des conseils et assistances sur les thématiques suivantes :

- ▶ Élaboration budgétaire,
- ▶ Dossiers de demande de subventions,
- ▶ Arbitrage et conseils sur des dossiers de prêts.

En complément de ces points « techniques » un accompagnement est instauré avec les communes pour la mise en place et le suivi des fonds de concours.

Sur les 6,7M€ définis initialement, ce ne sont pas moins de 2,3M€ qui sont engagés fin 2018 au profit des opérations communales, et près de 900K€ de paiements effectifs qui sont constatés sur 23 dossiers différents.

### La mission observatoire de la fiscalité

Pour ce qui concerne l'observatoire de la fiscalité, l'activité menée par la DFCG depuis début 2013, qui a pour vocation l'exploitation des données fiscales mises à notre disposition par la direction des finances publiques, est pérennisée et se poursuit avec les communes de Draguignan, Figanières, Flayosc, Les Arcs-sur-Argens, Montferrat, Saint-Antonin, Salernes et Trans-en-Provence.

### La mission mutualisation

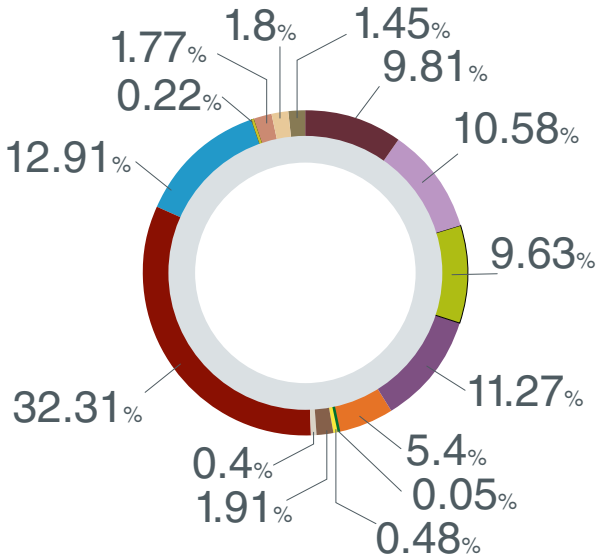
La création d'un service commun pour les finances des communes des Arcs-sur-Argens, de Châteaudouble et de l'agglomération a aboutie avec l'unification de ces directions au sein d'un seul service depuis le 1er mai 2018. En complément de ce nouveau service commun, les agents de la direction des finances de l'agglomération ont formé 23 agents de différentes directions de mairie afin de les accompagner dans la réorganisation de la chaîne comptable souhaitée par la commune.



# BUDGET GÉNÉRAL

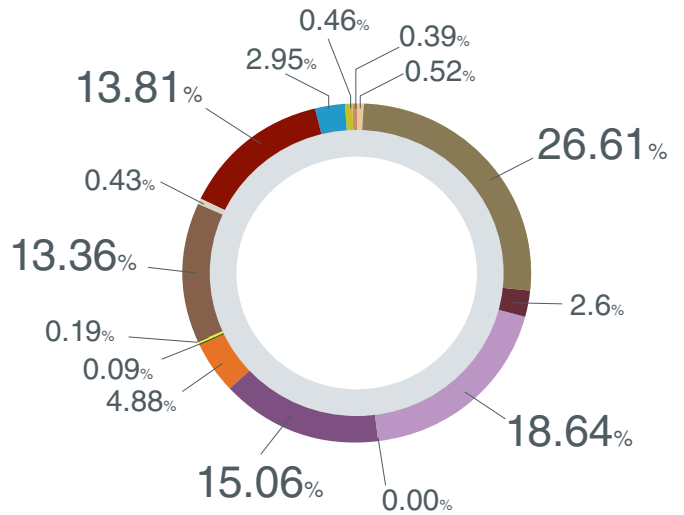
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 63 M€  
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 23,7 M€

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2018



■ Dette : 1,45% : <b>858 270 €</b>	■ Logement : 1,91% : <b>1 130 644 €</b>
■ Reversement aux communes : 9,81% : <b>5 798 093 €</b>	■ SPANC : 0,4% : <b>238 837 €</b>
■ Services généraux : 10,58% : <b>6 254 844 €</b>	■ Environnement et OM : 32,31% : <b>19 094 017 €</b>
■ Sécurité et salubrité publiques : 9,63% : <b>5 691 455 €</b>	■ Transports & Vigne à Vélo : 12,91% : <b>7 626 103 €</b>
■ Culture : 11,27% : <b>6 658 699 €</b>	■ Voirie : 0,22% : <b>127 845 €</b>
■ Sports : 5,4% : <b>3 193 650 €</b>	■ Action économique : 1,77% : <b>1 044 895 €</b>
■ Maison de santé : 0,05% : <b>28 063 €</b>	■ Tourisme : 1,8% : <b>1 062 792 €</b>
■ Cohésion sociale : 0,48% : <b>285 110 €</b>	

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU CA 2018

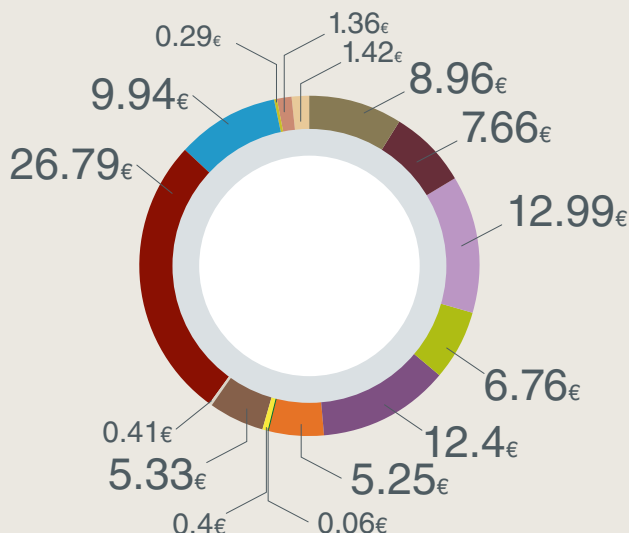


■ Dette : 26,61% : <b>6 692 829 €</b>	■ Logement : 13,36% : <b>3 358 606 €</b>
■ Reversement aux communes : 2,6% : <b>653 023 €</b>	■ SPANC : 0,43% : <b>108 359 €</b>
■ Services généraux : 18,64% : <b>4 688 042 €</b>	■ Environnement et OM : 13,81% : <b>3 472 500 €</b>
■ Sécurité et salubrité publiques : 0,00%	■ Transports & Vigne à Vélo : 2,95% : <b>743 060 €</b>
■ Culture : 15,06% : <b>3 787 448 €</b>	■ Voirie : 0,46% : <b>114 464 €</b>
■ Sports : 4,88% : <b>1 227 834 €</b>	■ Action économique : 0,39% : <b>98 994 €</b>
■ Maison de santé : 0,09% : <b>22 830 €</b>	■ Tourisme : 0,52% : <b>131 759 €</b>
■ Cohésion sociale : 0,19% : <b>48 507 €</b>	

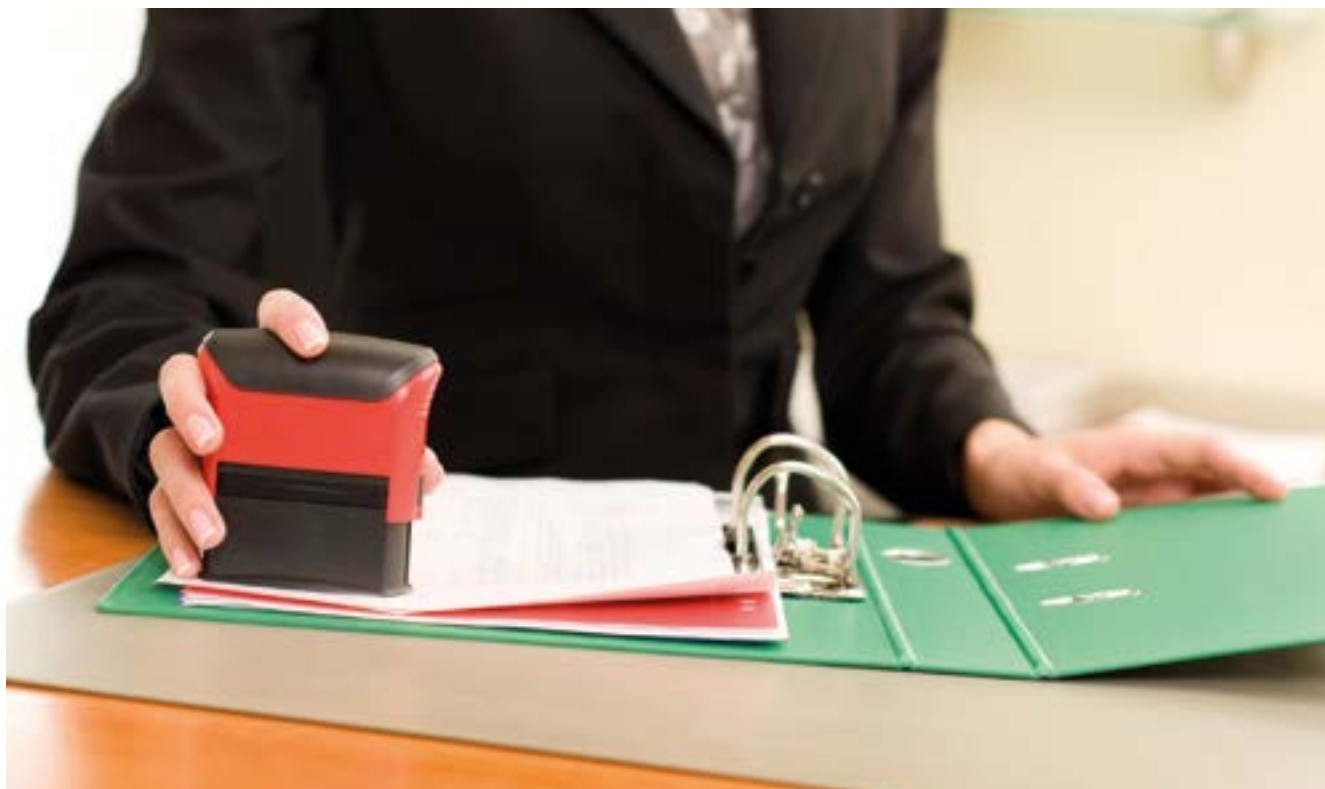
**15 M € consacrés aux réalisations d'équipements ou d'aménagement :**

- ▶ nouveau schéma des collectes des ordures ménagères et déchèterie de Lorgues,
- ▶ finalisation de la base loisirs de Vidauban et poursuite de la Vigne à Vélo,
- ▶ réhabilitation du Théâtre de l'Esplanade (Draguignan) et déploiement des bornes interactives (Tourisme),
- ▶ réfection des bassins et piscines (Lorgues et Vidauban),
- ▶ habitat social et nouveau schéma des transports,
- ▶ fonds de concours aux projets communaux.

POUR 100€ DÉPENSÉS PAR LA CAD (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)



■ Dette : <b>8.96 €</b>
■ Reversements aux communes : <b>7.66 €</b>
■ Service généraux : <b>12.99 €</b>
■ Sécurité et salubrité publiques : <b>6.76 €</b>
■ Culture : <b>12.4 €</b>
■ Sports : <b>5.25 €</b>
■ Maison de santé : <b>0.06 €</b>
■ Cohésion sociale : <b>0.4 €</b>
■ Logement : <b>5.33 €</b>
■ SPANC : <b>0.41 €</b>
■ Environnement et OM : <b>26.79 €</b>
■ Transport & V&V : <b>9.94 €</b>
■ Voirie : <b>0.29 €</b>
■ Action économique : <b>1.36 €</b>
■ Tourisme : <b>1.42 €</b>



# LES AFFAIRES JURIDIQUES

## **Le Pôle Commande Publique Durable**

Environ 64 marchés de plus de 25 000 € et 66 de moins de 25 000€ ont été conclus au cours de l'année 2018.

À noter également que 6 000 heures d'insertion ont été réalisées grâce à nos marchés.

## **Le Pôle Affaires juridiques et Assurances**

Dans le cadre de la gestion des sinistres, et plus particulièrement dans une démarche de prévention, le service Assurances, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, a fait bénéficier à une cinquantaine d'agents de **séances de sensibilisation à la prévention routière en 2018.**

## **Le Point d'Accès au Droit**

La Direction des Affaires Juridiques a en charge la gestion du Point d'Accès au Droit.

► Cf. p.92





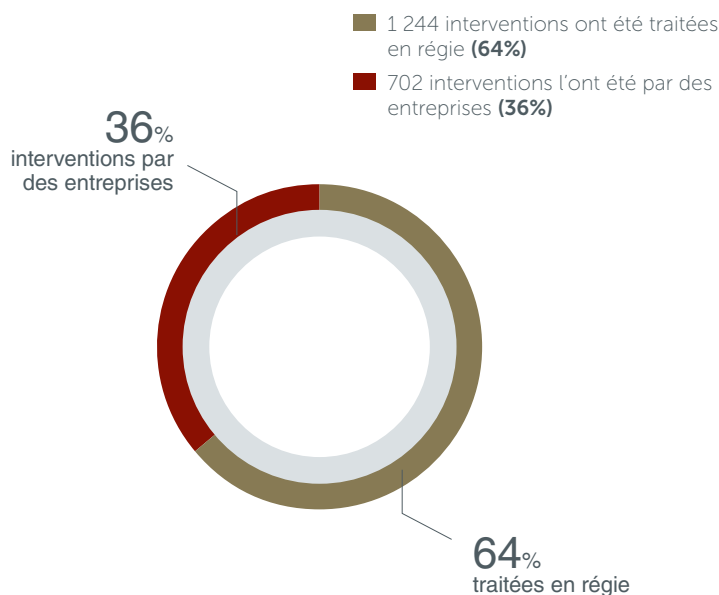
# LA GESTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine et de l'Ingénierie aux Communes se compose de 13 agents et a en charge :

- ▶ L'entretien, la gestion et l'optimisation du patrimoine communautaire existant composé d'Equipements Recevant du Public (ERP), de voiries et d'espaces verts.
- ▶ L'assistance en termes d'ingénierie technique pour les communes membres.

## LA GESTION ACTIVE DU PATRIMOINE

1 946 interventions techniques en 2018 sur les équipements communautaires : les moyens ont été optimisés afin de privilégier les ressources internes (interventions en régie) afin de réduire les dépenses.



### Les réalisations

Au-delà des actions menées au titre des missions d'entretien courant ou obligatoire, l'année 2018 a permis les réalisations suivantes :

#### TRAVAUX ET OPTIMISATION DU PATRIMOINE

L'année 2018 a notamment permis la réalisation de travaux et d'aménagements pour optimiser l'accueil au service public :

- ▶ Réaménagement du point d'accès au droit au 1<sup>er</sup> étage du centre administratif Chabran,
- ▶ Réfection des revêtements polyester des piscines de Vidauban et Lorgues ainsi que de la pataugeoire de Bargemon,
- ▶ Mise à niveau des déchèteries (phase 1)
- ▶ Aménagement de la maison de service de Callas (médiathèque, point d'info tourisme et école de musique)

## OPTIMISATION DES DÉPENSES ET DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le travail sur l'optimisation des dépenses s'est poursuivi. Parallèlement, de concert avec l'économiste de flux, des actions ont été menées pour réaliser des travaux générateurs d'économies d'énergie qui ont pu être mesurés sur le budget dédié aux fluides.

## MISE EN ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Les travaux définis dans l'agenda d'accessibilité partagé (AdAP) se poursuivent afin de respecter le planning réglementaire défini.

## MUTUALISATION ET PERFORMANCE PUBLIQUE

Des objectifs précis ont été définis afin de mettre en place des actions destinées à réduire les coûts de gestion du patrimoine et améliorer le service rendu. Certains sites ont été rétrocédés aux communes et des espaces mutualisés pour optimiser le service rendu.

## Ingénierie opérationnelle et aides aux communes

### PLANIFICATION, PROGRAMMATION ET ÉTUDES PRÉLIMINAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPI, des programmes de travaux ont été élaborés et des études préliminaires de faisabilité ont été menées pour permettre des arbitrages.

### ÉTUDES DE CONCEPTION ET CONSULTATIONS DES ENTREPRISES

- ▶ Etude de conception et consultation pour la création de gradins au stade Rouvier (Les Arcs).
- ▶ Etude de conception et consultation pour le remplacement du système de chauffage de l'hôtel communautaire.
- ▶ Finalisation des études de conception et lancement consultation pour la construction de vestiaires au stade Signoret (Montferrat).

### RÉALISATION DES TRAVAUX

- ▶ Travaux de mise en œuvre des Ad'Ap sur le patrimoine de DPVa
- ▶ Finalisation des travaux de réhabilitation de la déchèterie (Draguignan)



## LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU THÉÂTRE DE L'ESPLANADE (DRAGUIGNAN)

Cette opération s'inscrit dans la politique de gestion durable actuellement menée par Dracénie Provence Verdon agglomération.

Elle s'inscrit dans un projet global afin de :

- ▶ Améliorer l'accueil et le service rendu à l'utilisateur,
- ▶ Valoriser le patrimoine dans le cadre d'une maintenance préventive,
- ▶ Optimiser le confort thermique et réduire les dépenses énergétiques,
- ▶ Se mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation.

Elle a pour but de :

- ▶ Accroître la satisfaction des usagers et l'augmentation de la fréquentation,
- ▶ Diminuer les actions de maintenance curative avec coûts induits sur les charges de fonctionnement,
- ▶ Réduire les dépenses énergétiques,
- ▶ Répondre aux exigences réglementaires,
- ▶ Réduire le coût des travaux en regroupant plusieurs thématiques dans un programme global.
- ▶ L'accent a été mis sur l'optimisation énergétique. Ainsi, les travaux suivants ont été réalisés :
- ▶ Isolation thermique des coursives
- ▶ Mise en place d'isolant thermique dans le cadre de la réfection des étanchéités des toits terrasses
- ▶ Doublement des parois verticales et faux plafonds dans les coursives
- ▶ Remplacement des menuiseries
- ▶ Remplacement du système de chauffage/climatisation de la grande salle et du hall
- ▶ Remplacement des luminaires du hall et des coursives par des éclairages LED.



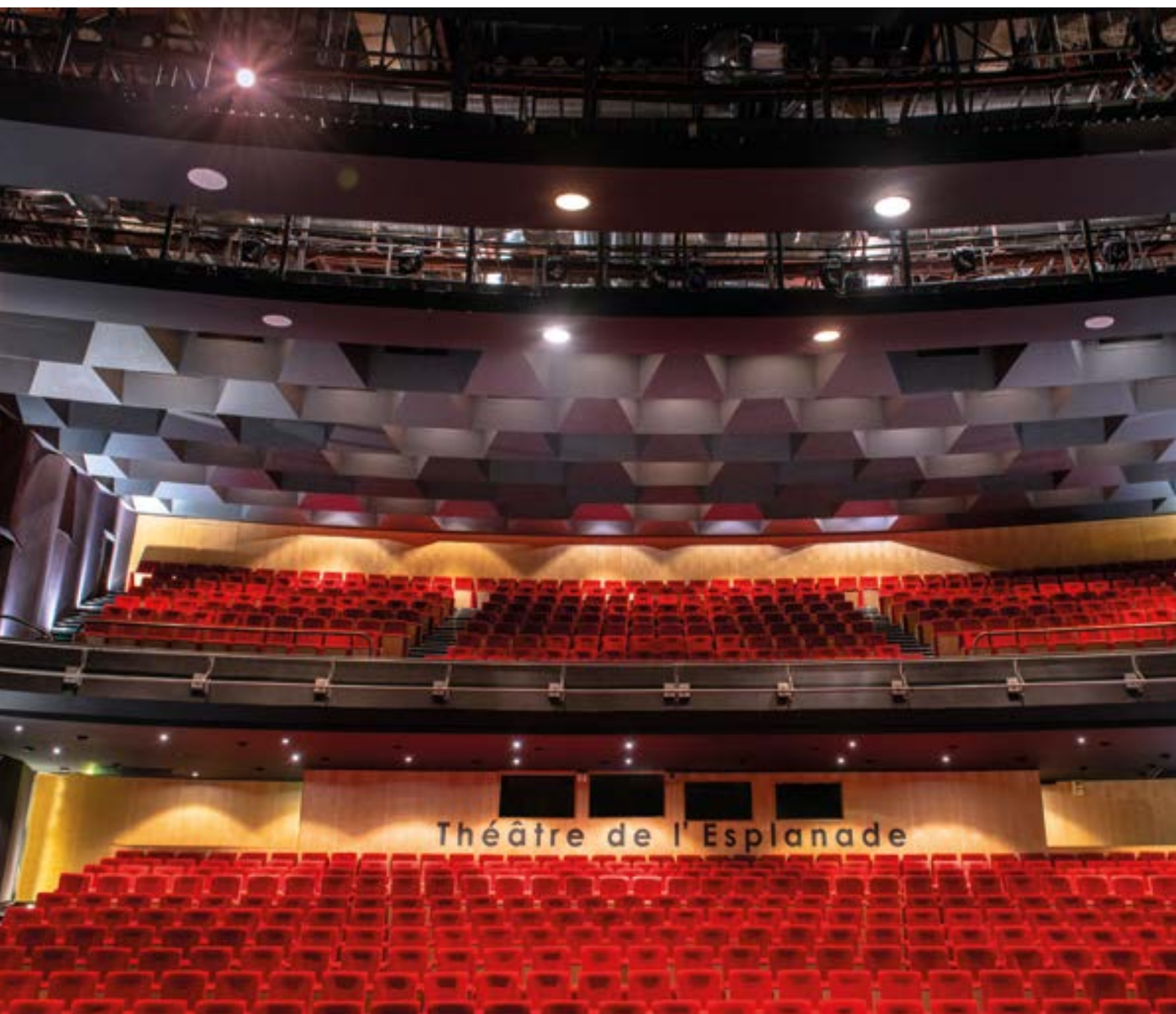
De plus, les travaux préconisés dans l'Agenda d'Accessibilité Partagé ont été effectués, notamment :

- ▶ La mise en place d'un monte-personnes
- ▶ La création d'une rampe extérieure
- ▶ L'adaptation des mains-courantes d'escaliers
- ▶ La mise en place de bandes d'éveil
- ▶ L'installation d'une signalétique adaptée.

Des dossiers post-opération sont toujours en cours pour le pôle culturel Chabran (Draguignan).

L'assistance en termes d'ingénierie technique pour les communes membres a porté sur :

- ▶ Assistance technique ponctuelle aux communes pour la mise en œuvre des AdAp
- ▶ Expertises ou avis techniques ponctuels en réponse aux demandes de certaines communes.





## LA COMMUNICATION

Les missions de la direction de la Communication sont multiples et concernent aussi bien la communication interne (pour les agents et les élus de la Dracénie), ou externe (partenaires institutionnels ou représentant la société civile, médias, monde associatif ...).



**Les missions de la direction de la Communication sont multiples et concernent aussi bien la communication interne ou externe.**



À ce titre, la direction assure la promotion du territoire auprès du grand public et des usagers de tous les services proposés par l'Agglomération. La réalisation des nombreuses brochures sur le fonctionnement de l'ensemble de ses services lui incombe. C'est le cas du DracénieM@g, revue trimestrielle tirée à 180.000 exemplaires annuels.

En fonction des compétences communautaires, la direction de la communication vient en soutien pour diffuser des informations et informer le public en temps réel.

Les relations avec les médias sont régulières afin que soient relayées nos actions ou événements les plus emblématiques : 26 conférences de presse ont été organisées en 2018.



La direction est aussi associée à l'organisation de toutes les manifestations où l'agglomération est soit présente, soit partenaire. **Le suivi protocolaire**, la gestion des invitations ou des impressions de documents, font partie intégrante de ses missions. Il en va de même de **la visibilité de l'Agglo** dans des salons professionnels ou des manifestations de promotion, essentiellement touristiques ou économiques comme le Salon de l'habitat, les réceptions des nouveaux arrivants dans les communes.

**Des partenariats sont également signés pour des opérations ponctuelles** comme des forums, des salons, des manifestations sportives, des festivals ou des fêtes liées à l'action culturelle et touristique sur le territoire.

Outre les documents en version papier, la direction assure une **diffusion numérique de l'information**. Le site Internet de l'Agglo est ainsi géré par la direction de même que les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et les newsletters.

Pour mener à bien toutes ces missions en interne et ainsi minimiser les coûts, le service développe la majeure partie de ces supports en interne grâce à des compétences multiples d'infographiste, de webmaster, de community manager, de photographe et de journaliste.



CHIFFRES CLÉS

➤  
4 903  
 personnes suivant la page de l'Agglo au 31/12/18

➤  
712  
 followers sur Twitter

➤  
4 954  
 abonnés aux newsletters mensuelles générales et thématiques

<b>AAVlv</b> .....	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var
<b>AAP</b> .....	Appels A Projets
<b>Ad'AP</b> .....	Agenda d'Accessibilité Programmée
<b>ADEME</b> .....	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
<b>ADIE</b> .....	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
<b>ADIL</b> .....	Agence Départementale d'Information sur le Logement
<b>ADT</b> .....	Agence Départementale du Tourisme
<b>AMV</b> .....	Association des Maires du Var
<b>ANAH</b> .....	Agence NAtionale de l'Habitat
<b>APEC</b> .....	Association Pour l'Emploi des Cadres
<b>AR HLM</b> .....	Association Régionale Habitation à Loyer Modéré
<b>ASA</b> .....	Association Syndicale Autorisée
<b>ATP</b> .....	Arts et Traditions Populaires
<b>AVAF</b> .....	Association Varoise d'Accueil Familial
<b>BD</b> .....	Base de Données
<b>BTP</b> .....	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CAD</b> .....	Communauté d'Agglomération Dracénoise
<b>CAV</b> .....	Chambre d'Agriculture du Var
<b>CCIV</b> .....	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
<b>CD</b> .....	Conseil Départemental
<b>CDD</b> .....	Conseil de Développement de la Dracénie
<b>CDG</b> .....	Centre De Gestion
<b>CERPAM</b> .....	Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée
<b>CFA</b> .....	Centre de Formation des Apprentis
<b>CIF</b> .....	Convention d'Intervention Foncière
<b>CIDFF</b> .....	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
<b>CISPD</b> .....	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
<b>CLED</b> .....	CLub des Entrepreneurs en Dracénie
<b>CMAV</b> .....	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var
<b>CNFPT</b> .....	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
<b>CoFOR</b> .....	Communes FORestières
<b>CR</b> .....	Conseil Régional
<b>CRIGE</b> .....	Centre Régional de l'Information Géographique
<b>CRPF</b> .....	Centre Régional de la Propriété Forestière
<b>CRT</b> .....	Comité Régional du Tourisme
<b>CUCS</b> .....	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
<b>DDTM</b> .....	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>DFCI</b> .....	Défense de la Forêt Contre les Incendies
<b>DGF</b> .....	Direction Générale des Finances
<b>DGFIP</b> .....	Direction Générale des Finances Publiques
<b>DGS</b> .....	Directeur Général des Services
<b>DIA</b> .....	Déclaration d'Intention d'Aliéner
<b>DPVa</b> .....	Dracénie Provence Verdon agglomération
<b>EIE</b> .....	Espace Info Energie
<b>EPCI</b> .....	Etablissement Public de Coopération Intercommunale

<b>EPF</b> .....	Etablissement Public Foncier
<b>EPFR</b> .....	Etablissement Public Foncier Régional
<b>ERP</b> .....	Etablissement Recevant du Public
<b>ETP</b> .....	Equivalent Temps Plein
<b>FISAC</b> .....	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
<b>FRAC</b> .....	Fonds Régional d'Art Contemporain
<b>FTTH</b> .....	Fiber To The Home (fibre optique jusqu'au domicile)
<b>M2E</b> .....	Maison de l'Économie et de l'Emploi
<b>MAPA</b> .....	Marché A Procédure Adaptée
<b>MPS</b> .....	Marché Public Simplifié
<b>NOTRe (Loi)</b> .....	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
<b>ONF</b> .....	Office National des Forêts
<b>OPH</b> .....	Office Public de l'Habitat
<b>PAD</b> .....	Point d'Accès au Droit
<b>PADD</b> .....	Plan d'Aménagement et de Développement Durable
<b>PC</b> .....	Permis de Construire
<b>PCET</b> .....	Plan Climat Energie Territorial
<b>PCAET</b> .....	Plan Climat Air Energie Territorial
<b>PEP/HE</b> .....	PEPinière/Hôtel d'Entreprises
<b>PIDAF</b> .....	Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier
<b>PJJ</b> .....	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>PLH</b> .....	Plan Local de l'Habitat
<b>PLU</b> .....	Plan Local d'Urbanisme
<b>PME</b> .....	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PMR</b> .....	Personne à Mobilité Réduite
<b>PôNT</b> .....	Pôle Nouvelles Technologies
<b>POPI</b> .....	Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal
<b>PPCR</b> .....	Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération
<b>PPI</b> .....	Plan Pluriannuel d'Investissements
<b>QPV</b> .....	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
<b>RH</b> .....	Ressources Humaines
<b>RIS</b> .....	Relais Information Service
<b>SAFER</b> .....	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
<b>SAIEM</b> .....	Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte
<b>SCoT</b> .....	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SDIS</b> .....	Service Départemental d'Incendie et de Secours
<b>SIG</b> .....	Système d'Information Géographique
<b>SPANC</b> .....	Service Public d'Assainissement Non Collectif
<b>SPE-P</b> .....	Service Public pour l'Emploi de Proximité
<b>SPIP</b> .....	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>TIG</b> .....	Travail d'Intérêt Général
<b>TPE</b> .....	Très Petite Entreprise
<b>UPV</b> .....	Union Patronale du Var
<b>ZAC</b> .....	Zone d'Aménagement Concertée
<b>ZAE</b> .....	Zone d'Aménagement Economique

—  
**Dracénie Provence Verdon**  
agglomération

—  
Square Mozart  
CS 90129  
83004 DRAGUIGNAN cedex

—  
Tél. 04 94 50 16 20  
contact@dracenie.com



+ D'INFOS SUR  
DRACENIE.COM



**DRACÉNIE**  
PROVENCE VERDON  
agglomération